



MERCREDI 23 NOVEMBRE 1994

No 35818 - 114e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial



L'assemblée générale de l'UBS approuve de justesse l'action unique

Martin Ebner débouté

Conférence sur le crime organisé

Pas de plan de bataille

Les participants à la conférence de l'ONU n'ont pas pu se mettre d'accord sur la définition d'un plan de bataille. Arnold Koller a insisté sur la nécessité pour la Suisse de lutter contre le blanchiment de l'argent sale.

Page 2

Après le raid de l'OTAN

Risques de représailles

L'avertissement lancé lundi aux forces serbes par l'OTAN avec un raid sur la base d'Udbina (Croatie) s'est traduit hier par une intensification des combats autour de Bihac. Le chef des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic, a parlé de «représailles douloureuses».

Page 4

Convention des Alpes

Cantons alpins peu enthousiastes

La Convention des Alpes ne suscite pas l'enthousiasme. Dix des quinze cantons alpins s'opposent à la ratification des premiers protocoles d'application.

Page 6

Loi cantonale sur le «petit crédit»

Jugement du TF attendu

La loi cantonale neuchâteloise sur le «petit crédit» avait récemment été augmentée de dispositions spéciales, attaquées depuis, et sur lesquelles le Tribunal fédéral devra rendre un jugement en cette fin de semaine.

Page 15

Programmes Radio + TV

Page 35

L'assemblée générale extraordinaire de l'Union de Banques Suisses (UBS) a approuvé d'extrême justesse la proposition du conseil d'administration de créer une action unique. Le plus gros actionnaire, BK Vision, attaquera cette décision en justice. BK Vision a également échoué sur deux autres points.

La proposition de la plus grande banque du pays de transformer toutes actions en actions au porteur de 10 francs de valeur nominale a recueilli 66,9% des voix représentées, mardi à Zurich dans un Hallenstadion où 6702 actionnaires avaient pris place. Avec 21.154.317 oui sur 31.420.934 voix représentées, la majorité des deux tiers a été atteinte de justesse. Les votes favorables représentaient un montant nominal de 1.430.763.700 francs sur un total de 1.954.076.680 francs.

L'UBS a également eu gain de cause sur le point 2 de l'ordre du jour. BK Vision proposait que les différentes catégories d'actionnaires soient représentées au conseil d'administration. Près de 76,5% des voix se sont opposées à cette proposition. Auparavant, la proposition de BK Vision visant à constituer une commission spéciale a été nettement repoussée à près de 80%. BK Vision s'estimait insatisfait des réponses apportées à ses questions.

Le bras de fer annoncé entre les instances dirigeantes de l'UBS, en la personne du président du conseil d'administration Nikolaus Senn, et l'actionnaire majoritaire BK Vision, représenté par son chef Martin Ebner, a eu lieu.

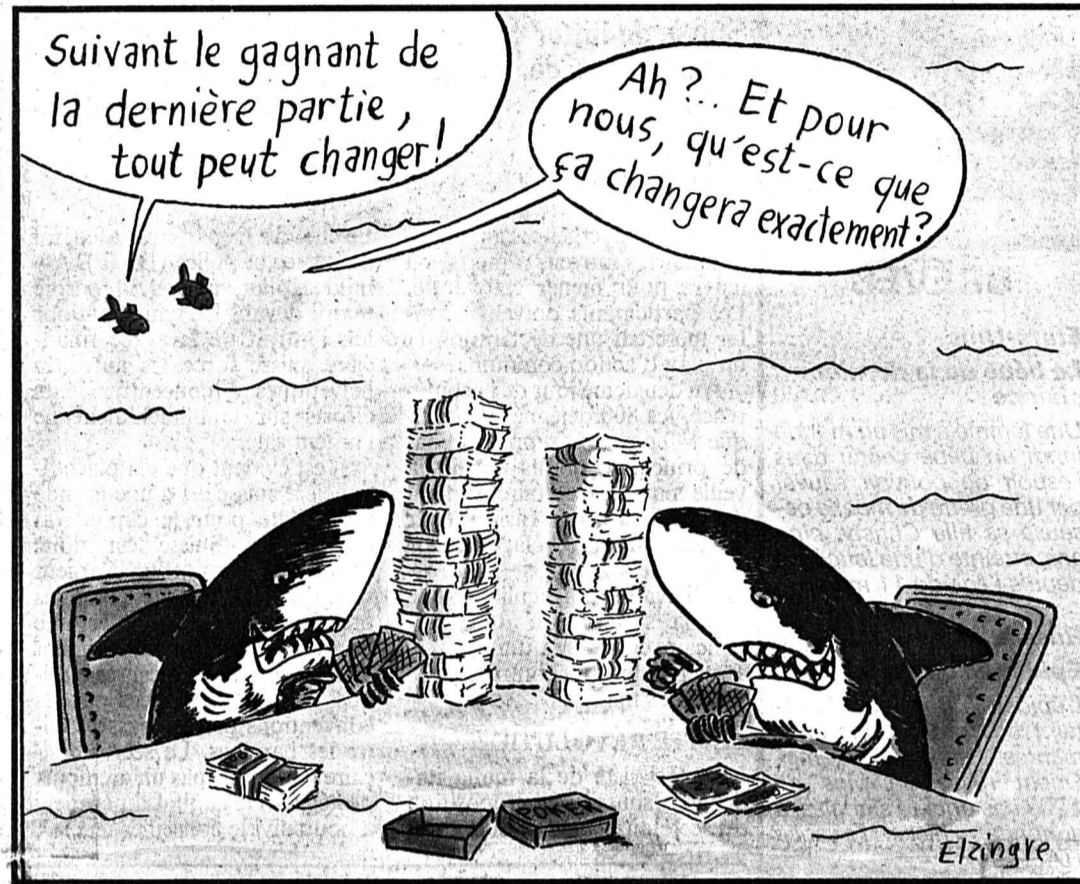
Les débats se sont déroulés dans un climat tendu. Alors qu'une trentaine d'orateurs s'étaient annoncés, une quinzaine seulement a pu s'exprimer. Devant la longueur des interventions, la proposition d'un actionnaire de passer directement au vote sur le premier point de l'ordre du jour a été adoptée à main levée.

«Aucun actionnaire n'est vainqueur lorsqu'une discussion déterminant la structure du capital des 20 ans à venir est interrompue après une heure», a dit M. Ebner, visiblement déçu, à l'issue de l'assemblée. De son côté, Nikolaus Senn s'est montré particulièrement satisfait que les actionnaires nominatifs n'aient pas suivi dans leur majorité le plus puissant d'entre eux, BK Vision.

MARTIN EBNER VINDICATIF

Ouvrant l'assemblée, Nikolaus Senn a tenté de rassurer les actionnaires nominatifs, faisant valoir que la modification prévue permettrait de défendre aussi leurs intérêts. Il a insisté sur le fait que tous les actionnaires profiteront d'un titre «plus léger», car le marché en deviendra plus liquide.

La structure actuelle du capital n'est plus adaptée à notre époque, a affirmé M. Senn. La nouvelle structure, qui repose



sur une action au porteur d'une valeur nominale minimale de 10 francs, mettra tous les actionnaires sur un pied d'égalité.

«Si nous voulons réaliser notre stratégie pour les années 90, nous serons obligés dans une plus forte mesure de nous procurer des capitaux sur les marchés internationaux», a-t-il aussi souligné. «L'action unique constitue une condition essentielle pour y parvenir».

Intervenant ensuite plus brièvement, Martin Ebner a reproché au conseil d'administration de l'UBS de vouloir «museler les actionnaires dérangeants». M. Ebner a qualifié le projet de l'UBS de malhonnête. Il s'est déclaré préoccupé des déclarations de la direction de la banque, affirmant qu'il aurait l'intention de procéder à des licenciements massifs.

Comme annoncé, BK Vision

va maintenant porter l'affaire devant la justice. Même si le Tribunal fédéral n'a à ce jour jamais tranché contre une société cotée en bourse, le financier zurichois est persuadé qu'il vaincra. M. Senn s'est dit tout aussi confiant. Il ne s'attend pas non plus à des problèmes au cours de la prochaine assemblée générale, lors de laquelle une grande partie du conseil d'administration devra être réélue. (ats)

Hockey sur glace - LNB: Lausanne prend la mesure du HCC (3-0)

Un constat d'impuissance



Maxime Lapointe - Yann Cattin - Raymond Wyssen

Dans leur antre des Mélézes, les Chaux-de-Fonniers se sont inclinés contre plus fort qu'eux. Tout simplement. (Impar-Galley)

Page 9

OPINION

La bataille de Bihac

Les combats pour la possession de l'enclave de Bihac risquent de tourner au drame, si les Occidentaux se bornent à des bombardements limités en guise de «carton rouge». C'est que le territoire de Bihac, à la frontière d'une zone croate maîtrisée par des Serbes rebelles, représente un enjeu stratégique trop important pour que les hommes de Karadzic renoncent à l'objet de leur convoitise.

Depuis deux jours, les Serbes progressent dangereusement dans cette enclave protégée par l'ONU, provoquant du même coup un nouvel afflux de réfugiés. La situation pourrait devenir infernale très rapidement, car la ville est déjà affamée depuis que ne passent qu'au compte-gouttes les convois humanitaires.

La tâche des Occidentaux est donc de plus en plus critique, car les Serbes n'hésitent pas à se lancer dans le chantage de représailles contre les troupes de l'ONU protégeant les villes musulmanes assiégées. En outre, le camp des Européens est loin d'être uni entre partisans d'un conflit contrôlé et ceux de la logique de guerre. Quant au président Clinton, il ne sait plus trop quel parti embrasser depuis sa défaite électorale. Cédant aux injonctions républicaines, il a levé l'embargo américain des armes, mais dans la même foulée, il a soutenu l'intervention aérienne de l'OTAN.

Plus que jamais, le conflit risque de se généraliser et l'enclave de Bihac être livrée à la soldatesque serbe. Avec le danger que l'armée serbe de Bosnie puisse se regrouper sur les autres fronts qu'elle reconnaît ne pouvoir maîtriser tous à la fois. D'où son empressément à en finir avec Bihac. Les Européens doivent accroître la pression afin d'éviter un massacre supplémentaire sur cette pauvre terre déjà trop gorgée de sang. Mais ils doivent privilégier la solution négociée, de peur d'embraser les Balkans.

Malheureusement, la purification ethnique aura eu tout le temps de faire sa triste besogne. Leçon à tirer pour l'Europe: elle doit devenir puissance politique et militaire, si elle entend faire régner la paix dans les marches de l'Est. Blaise NUSSBAUM

Unique concert dans la région: (1934-1994, Tournée)
The Golden Gate Quartet
Avec le soutien de L'Impartial Soixantième anniversaire)

JEUDI 8 DÉCEMBRE 1994 À 20 H 15 (Caisse et portes: 19 h 30)

Location: La Chaux-de-Fonds, Müller Musique: Grand-Temple, La Chaux-de-Fonds
Le Locle, E. Robert Radio-TV: Neuchâtel, Aux Armourins: Ticket Service 01/481 77 00

Conférence de l'ONU à Naples sur le crime organisé

Un credo, mais pas de plan

Les participants à la conférence de l'ONU sur le crime organisé ont plaidé hier en faveur d'une coopération internationale contre les multinationales du crime. Elles n'ont en revanche pas pu se mettre d'accord sur la définition d'un plan de bataille. Arnold Koller a insisté sur la nécessité pour la Suisse de lutter contre le blanchiment de l'argent sale.

Si tous les pays représentés à Naples approuvent l'idée d'une lutte globale contre le crime organisé, les divergences apparaissent sur les moyens à mettre en œuvre pour mener cette lutte. Les participants doivent adopter mercredi une déclaration et un plan d'action commun.

Au deuxième jour de la conférence, les 800 délégués de quelque 140 pays ont repris le débat des principaux points abordés la veille par le secrétaire général des Nations Unies. Insistant sur la question du recyclage de l'argent sale, Boutros Boutros-Ghali avait en particulier estimé que la suppression du secret bancaire constituerait un pas essentiel pour lutter contre la puissance des mafias.

PETITE RÉVOLUTION

Un spécialiste de la mafia italienne a soutenu la proposition du secrétaire général. Si le prin-

cipe était retenu par la conférence, au moins une quarantaine de pays représentés à Naples devraient changer leur législation en matière de secret bancaire.

A Bonn, le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a lancé toutefois une mise en garde contre des contrôles excessifs exercés sur les banques pour lutter contre le blanchiment d'argent sale. «Je ne crois pas qu'il soit juste de critiquer les banques et de dire qu'elles favorisent la criminalité (...) Il est incroyablement difficile de distinguer les transferts de fonds illégaux des autres. Les billets de banques sont la chose la plus anonyme au monde», a-t-il souligné.

PLACE FINANCIÈRE RÉPUTÉE

Le chef du Département fédéral de justice et police (DFJP), Arnold Koller, a pris la parole mardi devant l'assemblée. Pour lui, l'attrait de la place financière suisse force les autorités helvétiques à concentrer leurs efforts sur le blanchiment de l'argent sale.

Il est évident que «la place financière suisse est d'une grande attractivité pour le capital du crime». La Suisse est donc confrontée à un afflux d'argent sale. En 1990, Elle a été l'un des premiers pays à adopter une norme pénale sur le blanchiment d'argent sale. Ces mesures étatiques ont été renforcées par les conventions privées passées entre les banques. Le secret bancaire n'est donc pas un «rempart protégeant le capital du crime», a poursuivi le conseiller fédéral.



Carla del Ponte

Le procureur de la Confédération – directement menacée par la mafia – était présente à Naples. (Keystone)

ARSENAL LÉGISLATIF

Le patron du DFJP a également exposé à Naples le nouvel arsenal législatif entré en vigueur le 1er août. La Suisse dispose désormais de normes punissant la participation à une organisation criminelle et permettant la confiscation des biens de celle-ci. Elle va mettre sur pied un of-

fice central de lutte contre le crime organisé.

«La Suisse n'est nullement immunisée contre le crime organisé», a encore relevé le chef du DFJP. Mais les actes délictueux commis par la mafia sont encore assez rares. L'Etat et l'économie opposent une résistance élevée à ce type de criminalité. (ats, afp, reuter)

Etats-Unis

Aide accélérée à l'OLP

La presse israélienne rapporte hier que le président américain Bill Clinton a promis lundi au cours de sa rencontre à Washington avec le premier ministre israélien Yitzhak Rabin que les Etats-Unis allaient accélérer le transfert de 250 millions de dollars destinés à l'OLP.

Selon le quotidien «Haaretz», qui cite un haut responsable américain, le transfert de l'aide devrait intervenir d'ici à la fin de l'année. La moitié de cette aide devrait être débloquée dès la semaine prochaine à l'issue de la réunion d'urgence des pays donateurs à Bruxelles.

La demande israélienne d'accélérer le transfert d'aide intervient après une semaine de violence dans la bande de Gaza où 14 Palestiniens ont été tués et plus de 150 blessés au cours d'affrontements entre la police palestinienne et des manifestants musulmans.

PROMESSES

Plusieurs pays ont promis d'accorder des aides à l'Autorité palestinienne à hauteur de 2,4 milliards de dollars répartis sur cinq ans pour les territoires autonomes de Gaza et de Jéricho.

Jusqu'à présent, l'autorité palestinienne n'a reçu que 40 millions de dollars d'aide sur les 690 millions de dollars qui devaient être versés en 1994, notamment à cause du refus de Yasser Arafat de mettre en place un système de comptabilité nationale clair. (ap)

Rapport des Nations Unies sur le Rwanda

Les violences continuent

L'enquêteur spécial des Nations Unies pour les droits de l'homme, René Degni-Ségui, affirme dans un rapport rendu public hier que les disparitions, les assassinats et autres violences restent monnaie courante au Rwanda et sont commis autant par les civils que par l'armée.

M. Degni-Ségui, doyen de la faculté de droit d'Abidjan, appelle la communauté internationale à prendre «des décisions rapidement, très rapidement» si elle ne veut pas assister «impuissante, à une seconde guerre et à de nouveaux massacres».

«Soldats et civils sont bel et bien responsables de massacres de Hutus en divers endroits du Rwanda», affirme M. Degni-Ségui, qui s'est rendu à trois re-

prises dans le pays. Son dernier séjour remonte au mois d'octobre.

«Les personnes (hutues) suspectes d'avoir participé aux massacres (de Tutsis) ont été exécutées, soit par la population civile elle-même, soit par les soldats à la demande de la population civile, soit par des soldats agissant de leur propre chef», poursuit le rapporteur.

Le nouveau gouvernement de Kigali a toujours démenti toute responsabilité dans les actes de représailles des Tutsis contre les Hutus. Certaines de ces «expéditions punitives» ont été perpétrées par de jeunes soldats qui s'approprient les biens de leurs victimes, «au besoin en les tuant».

Plus de la moitié des propriétés hutues sont maintenant aux

maines des Tutsis, selon M. Degni-Ségui. Lorsque les légitimes propriétaires tentent de revenir chez eux, ils sont «dénoncés à l'armée comme complices du génocide». Les conflits portant sur des problèmes de propriété sont résolus «sur un mode de plus en plus violent».

Le rapporteur a vu plusieurs milliers de personnes dans les prisons de Kigali, dont des enfants âgés d'une douzaine d'années, victimes d'une «chasse aux sorcières».

M. Degni-Ségui appelle les Nations Unies à «exiger du gouvernement rwandais qu'il mette fin aux violations graves des droits de l'homme» dans le pays et à envoyer davantage d'observateurs et d'enquêteurs au Rwanda. (ap)

Somalie

MSF se retire

L'organisation Médecins sans Frontières (MSF) a annoncé hier qu'elle se retirait du port de Kismayo, situé dans le sud de la Somalie. Elle a pris cette décision à la suite de l'enlèvement pendant quelques heures d'un Britannique, membre de son personnel.

«Il est trop dangereux pour nous de rester ici. Nous ne voulons prendre aucun risque», a déclaré Marc Biot, le porte-parole de l'organisation. Le Britannique, avait été enlevé par des partisans présumés de Siad «Hesse» Morgan, le gendre de l'ancien président Siad Barré. (ats, reuter)

Gaza

Meeting

Le mouvement intégriste Hamas a révélé hier qu'il prévoyait de tenir vendredi un meeting qui pourrait se transformer en démonstration de force. Cette annonce survient au lendemain de la manifestation de soutien au chef de l'OLP Yasser Arafat qui a réuni 10.000 de ses partisans à Gaza.

Principal rival du Fatah, le Hamas a fait savoir que ce meeting avait été autorisé jeudi par le commandant local de la police autonome palestinienne, soit 24 heures avant les émeutes qui ont fait 16 morts.

Il s'agissait pour les intégristes de commémorer le premier anniversaire de l'assassinat d'Imad Akel, le chef de Kassam, la branche militaire de Hamas. (ats, reuter)

Jacques Médecin

Candidat!

Jacques Médecin s'est porté hier candidat aux primaires présidentielles qui seront peut-être organisées au sein de la majorité RPR-UDF. L'ancien maire de Nice a été extradé d'Uruguay jeudi et immédiatement placé en détention.

«Ayant appartenu toute ma vie à l'opposition anti-marxiste, je crois avoir ma place sur la ligne de départ de cette préconsultation dont j'approuve le principe», déclare M. Médecin.

«Les Français me désigneront pour porter les couleurs de l'indépendance à l'égard des partis traditionnels qui n'ont pas su faire pour la France ce que j'ai réussi en 25 années d'administration au service de Nice et du département des Alpes-Maritimes», a-t-il ajouté. (ats, reuter)

Italie

Berlusconi s'accroche

Le Parquet de Milan a ouvert une enquête concernant Silvio Berlusconi pour versement de pots-de-vin à l'administration fiscale: le président du Conseil italien, qui en a reçu notification officielle hier et a été invité à se présenter devant les magistrats milanais, a déclaré qu'il ne démissionnerait pas.

Interrogé à Naples où il assiste à la conférence mondiale sur le crime organisé, le chef du gouvernement s'est aussitôt déclaré «serein» car, a-t-il ajouté, «comme je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, je n'ai commis aucun délit». Dans une allocution diffusée à la télévision hier soir, M. Berlusconi a souligné qu'il avait la conscience tranquille et que seule une motion de censure le pousserait à quitter son poste.

Le quotidien Corriere della Sera avait révélé hier cette affaire intervenant au lendemain d'élections locales partielles dont M. Berlusconi et sa formation, Forza Italia, («En avant, Italie») sont les grands perdants.

Selon le journal, l'enquête porte sur des actes de corruption commis par des sociétés de la Fininvest, l'empire de communication de M. Berlusconi, dont le nom figure sur un registre des personnes faisant l'objet d'une enquête. L'agence ANSA croit savoir que le nom de M. Berlusconi a été mis sur cette liste lundi.

Les informations du Corriere della Sera ont suscité une vive émotion dans les milieux financiers. Ainsi, la lire italienne a connu un nouveau record à la baisse face au mark allemand: 1035 lire pour un DM, 3,3 lire de plus que lors du précédent record.

D'après le quotidien, l'affaire remonte à l'été dernier: le jeune frère du président du Conseil, Paolo Berlusconi, et un dirigeant de la société Fininvest, soupçonnés d'avoir versé des pots-de-vin à des employés de l'administration fiscale, avaient alors été appréhendés. (ap)

Sinistrée à 80%

Djibouti inondée

La capitale djiboutienne a été déclarée sinistrée à 80% à la suite des inondations qui ont fait lundi des dizaines de victimes, a annoncé hier le gouvernement. Ce dernier a renouvelé son appel à l'aide internationale.

Le nombre de sinistrés est estimé à 100.000 par les autorités, tandis qu'un officier de police a chiffré de 45 à 50 le nombre de morts à Djibouti-Ville et dans sa région. Vingt morts avaient déjà été signalés dans le sud du pays, particulièrement affecté par les inondations.

Le nombre de personnes portées disparues ne cesse de croître mais reste indéterminé. Selon cet officier, plusieurs jours seront nécessaires pour établir un bilan plus précis des pertes en vies humaines.

La pluie, diluvienne lundi, n'est tombée hier que faiblement et par intermittence. Ce répit a ainsi permis à la population de tenter d'évacuer l'eau des maisons et d'enlever la vase et la boue qui se sont déposées un peu partout. (ats, afp)

BRÈVES

Etats-Unis

Le bébé de la dernière chance

Une femme a mis au monde lundi un bébé conçu dans l'espoir de pouvoir sauver par une greffe de moelle osseuse sa fille Christy, cinq ans, atteinte d'une leucémie depuis l'âge de 11 mois.

Russie

Epidémie de diphtérie

L'épidémie de diphtérie atteint des proportions alarmantes dans l'Extrême-Orient russe où plus de 1700 cas ont été signalés, a annoncé hier l'agence ITAR-Tass.

Grande-Bretagne

Bijou âgé!

Une femme a trouvé sur une plage du nord du Pays de Galles un bracelet en or qui pourrait dater de l'Age du Bronze, il y a plus de 3000 ans.

Corée du Nord

Réacteurs atomiques sous contrôle

Une équipe technique de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) est arrivée hier à Pyongyang. Elle est chargée de discuter avec des responsables nord-coréens des mesures de contrôle du gel des réacteurs.

Bunker d'Hitler

Sous scellés

Les autorités de Berlin ont proposé hier de sceller le bunker d'Hitler pour l'éternité. Elles craignent de le voir se transformer en sanctuaire néo-nazi. Les vestiges du bunker sont entrés depuis la fin de la guerre.

Géorgie-Abkhazie

Sommet en décembre

L'ONU a annoncé hier soir qu'une rencontre au sommet aura lieu le 2 décembre prochain à Genève entre Géorgiens et Abkhazes. La rencontre fait suite aux pourparlers de la semaine dernière sur un règlement politique et le retour des réfugiés géorgiens.

Mafia de la CEI

Siège: Israël!

Le ministre israélien de la police Moshe Shahal a déclaré hier qu'Israël était en passe de devenir l'un des lieux de réunion privilégiés des parrains de la mafia de l'ex-URSS. L'Etat hébreu coopère étroitement avec les polices des pays de la CEI.

IMMOBILIER



GÉRANCE
CHARLES BERSET SA
LA CHAUX-DE-FONDS
039/23 78 33
Fax 039/23 77 42

À LOUER
POUR DATE À CONVENIR

BEAUX LOGEMENTS

De 2½, 3½, 4½ et 5½ pièces. Vérandas, cuisines agencées, grand confort. Parking dans l'immeuble. Situation calme à l'est de la ville.

LOGEMENT

De 3 chambres dans petite maison au nord de la ville. Cuisine agencée, balcon.

APPARTEMENT

De 4 pièces au centre de la ville. Tout confort. Fr. 875.-, charges comprises.

LOGEMENTS

De 2 et 3 pièces. Chauffage central, salle de bains. Rues Croix-Fédérale, Progrès, Nord, Temple-Allemand, Parc et Doubs.

132-762794

La Chaux-de-Fonds

Crêt 24, près de la gare de l'Est

A louer pour dates à convenir appartements confortables:

4 1/2 pièces, 100 m²
Loyer Fr. 1 490.-
charges comprises

- cheminée suédoise
- gde cuisine agencée
- salle de bains/WC
- WC séparés
- ascenseur

superbes

Studios 1 1/2 p. en duplex
Loyer Fr. 871.-, resp. 924.-
charges comprises

- joli cachet
- galerie
- cheminée suédoise
- douche/WC
- cuisine agencée

pour visiter:
tél. 039/28 28 94

IMMOTEST SA Bureau Bienne
rue Dufour 12, 2501 Bienne
tél. 032/22 50 24

Police-secours:
117

FINANCE

UN CRÉDIT - UNE ADRESSE

Service gratuit 24 heures sur 24

155 90 60

Votre CS-Crédit privé.

Comparez, vous avez
tout à y gagner!

Appelez ou envoyez le coupon au:
Crédit Suisse,
Place Pury, 2001 Neuchâtel

Exemple de tarif:

montant net: Fr. 5000.-

Frais totaux pour 12 mois: Fr. 351.40

Taux d'intérêt annuel effectif: 13.5%

Crédit désiré Fr. _____

Mensualités env. Fr. _____

Nom: _____

Prénom: _____

Date de naissance: _____

Rue no: _____

NPA/localité: _____

Tél. privé: _____

Tél. prof.: _____

Nationalité: _____

Domicilié ici depuis: _____

Date: _____

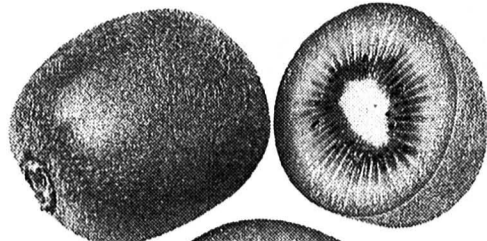
Signature: _____

144-706543/ROC

00/28L



LA QUALITÉ EN ACTION



La promotion-fraîcheur

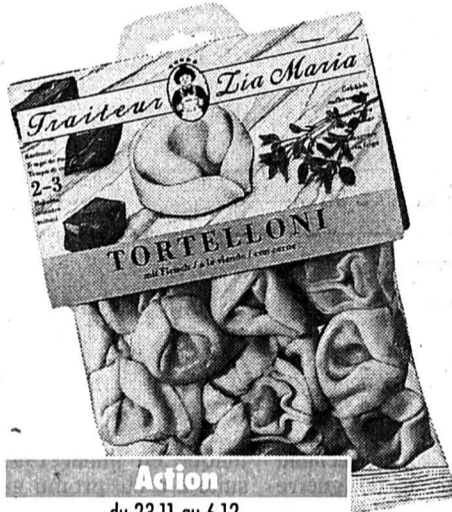
du 23.11 au 26.11

Kiwis de
Nouvelle-Zélande **2.80**
le kg



L'éloquence des prix

Étoile de Noël
(Euphorbia pulcherrima)
le pot **4.90**



Action

du 23.11 au 6.12

Toutes les pâtes fraîches
«Zia Maria»
250 - 400 g **-0.60 de moins**
Exemple:
Tortelloni à la viande
250 g ~~3.60~~ **3.-**
(100 g 1.20)

Action

du 23.11 au 26.11

Avocat **-0.90**
la pièce

Roulade japonaise
330 g **3.40** au lieu de 4.40
(100 g 1.03)

Vendredi 25.11 et samedi 26.11

Tresse au beurre
500 g **2.60** au lieu de 3.30
(100 g -52)

La méga-promotion

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Aliment pour chiens
«Happy Dog Gusto»
le lot de 5 boîtes de 600 g

8.-
(1 kg 2.67)



Action

du 23.11 au 29.11

Tous les produits de lessive liquides
en sachet de recharge
1.- de moins
Exemple:
Total concentré liquide
1,5 l ~~7.50~~ **6.50**
(1 l 4.67)



Action

MULTIPACK du 23.11 au 6.12

Tous les produits pour la douche
-0.50 de moins
Exemple: Douche fit Dynamic
en flacon de 300 ml ~~2.50~~ **2.-**
(100 ml -67)
en sachet de recharge
de 500 ml ~~3.80~~ **3.30**
(100 ml -66)
A partir de 2 produits au choix

MULTIPACK du 23.11 au 29.11

Haricots verts séchés
100 g **1.70** au lieu de 2.20
A partir de 2 sachets

du 23.11 au 6.12

Tous les papiers hygiéniques
en emballage de 12 rouleaux
-0.60 de moins
Exemple: Soft Recycling **4.90** au lieu de 5.50

MIGROS

jusqu'au 29.11

Le Beurre (beurre de cuisine)
250 g **2.60** au lieu de 3.10
(100 g 1.04)

500 g, barquette **5.20** au lieu de 6.20
(100 g 1.04)

du 23.11 au 29.11

Mélange spécial pour fondue
400 g **7.-** au lieu de 8.70
(100 g 1.75)

600 g **10.50** au lieu de 13.-
(100 g 1.75)

du 23.11 au 29.11

Saucisson neuchâtelois
230 g **2.80** au lieu de 3.50
(100 g 1.22)

Haricots verts fins, surgelés
500 g **2.30** au lieu de 2.90
(100 g -46)

Eaux minérales Aven et Aproz
en bouteille de 1,5 litre **-0.25 de moins**
Exemple: Aproz nature PET
1,5 l **-0.70** au lieu de -0.95
(+ dépôt -50) (1 l -47)

Publicité intensive, Publicité par annonces

IMMOBILIER

A LOUER Quartier nord de la ville

STUDIOS DE 1½ PIÈCE

Cuisine agencée.
Loyer: dès Fr. 390.- + charges.
Libres: de suite ou à convenir.

132-761125



Tél. 039/23 26 55-56

À SAINT-IMIER

Robin des Bois aurait choisi cette demeure!
Dans un endroit idyllique, à l'orée de la forêt, à 5 minutes à pied du centre, nous vous offrons un

MAGNIFIQUE REPAIRE
avec grand séjour panoramique, 4 chambres, petit bureau, cheminée et poêle suédois, 2 salles d'eau, terrasse, etc... bon confort d'habitation! Terrain: 2000 m² (en partie dans la forêt). AVEC GRANDE DÉPENDANCE ET RUCHER. Le tout vous appartient pour 450 sacs (de mille).

6-55052

Liegenschafts Etude immobilière



Biel Bienne
Dufourstrasse 34 Tel. 032 41 08 85

A vendre

Appartement 3½ pièces

à l'ouest de la ville.
Tout confort. Balcon.
Parking souterrain.
Pour traiter: Fr 25 000.-

Pierre Grandjean

Expertises, courtage
Conseils en immobilier
Jardinière 15/Parc 14
2300 La Chaux-de-Fonds
039/24 16 40. Fax 039/24 16 45
Membre UNPI, USPI et FIABCI
132-762337

A LOUER

au Locle, rue des Envers 48-50 dans ancien immeuble entièrement rénové avec ascenseur, appartements neufs de

**3½ PIÈCES (78 m²)
Fr. 1000.- + charges**
**4 PIÈCES (92 m²)
Fr. 1100.- + charges**
**4½ PIÈCES (106 m²)
Fr. 1190.- + charges**

Centre ville, cuisine agencée avec lave-vaisselle. Libre tout de suite ou à convenir.

28-5385

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

L'annonce, reflet vivant du marché

Malgré le raid aérien de l'OTAN en Krajina

Les Serbes progressent sur Bihac

Les troupes serbes de Bosnie ont poursuivi hier leur progression dans l'enclave de Bihac. Des combats au corps à corps se déroulent à quelque deux kilomètres du centre ville. Radovan Karadzic a en outre évoqué de possibles représailles après le raid opéré lundi par l'OTAN.

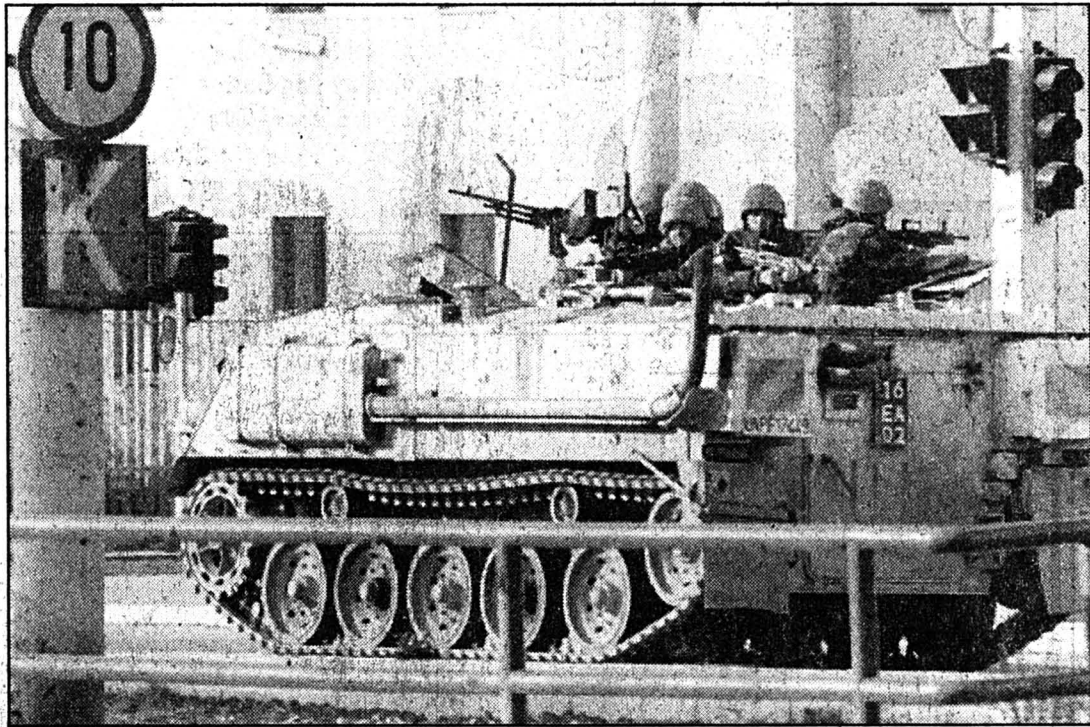
Les serbes se sont rapprochés de la ville de Bihac. Des combats au corps à corps ont lieu à seulement deux kilomètres du centre, a affirmé mardi une source militaire bosniaque à Zagreb.

Le commandant local des forces de l'ONU a précisé que les Serbes faisaient fuir par leur avance des centaines de réfugiés de Bihac et laissaient les villages en flammes dans leur sillage. Il a ajouté que des armes lourdes de toutes sortes, dont des chars, étaient utilisées contre l'enclave.

MENACES DE KARADZIC

Radovan Karadzic a de son côté évoqué de possibles «représailles» serbes après l'attaque aérienne de l'OTAN lundi contre l'aérodrome d'Udbina. Ce dernier était utilisé par les Serbes de la Krajina pour des attaques contre l'enclave musulmane contiguë.

Le général Ratko Mladic, commandant des forces serbes bosniaques, a en outre laissé entendre que la FORPRONU



Sarajevo

Des Casques bleus britanniques patrouillent sur Sniper Alley où les tireurs isolés serbes ont recommencé à semer la terreur. (ap)

pourrait être l'objet d'actes de rétorsion dans les territoires de Bosnie sous contrôle serbe.

«Nous étudions la possibilité de représailles dont nous fixons le moment et les objectifs, faisant en sorte que ce soit très douloureux pour les membres de l'OTAN», a déclaré M. Karadzic. Il a ajouté que «nul ne peut se livrer impunément à des actes criminels».

NOUVEL AVERTISSEMENT DE L'ONU

Les Nations Unies ont pour leur part lancé une nouvelle mise en garde aux Serbes et ont cité trois cas susceptibles de déclencher une nouvelle frappe aérienne.

«Si les troupes de l'ONU à Bihac, ou la zone sûre de la ville de Bihac, sont directement visées, un autre recours à la force aérienne devra être examiné», a déclaré le porte-parole de l'émissaire

saisie spécial des Nations Unies dans l'ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi.

«Toute répétition de tir de missiles Sam-2 (depuis les bases serbes de Croatie) recevra sans nul doute une réponse immédiate de l'OTAN», a-t-il ajouté. Enfin, a-t-il averti, «toute tentative de s'emparer de l'enclave et de la ville serait un sujet de grave préoccupation qui ne resterait pas sans réponse».

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a par ailleurs estimé qu'environ 2000 personnes déplacées en raison des combats avaient fui la ville de Bihac. Les dépôts dans l'enclave sont à court de vivres, a indiqué l'organisation.

Les Nations Unies mettent l'accent sur l'urgence d'un ravitaillement des 180.000 personnes qui vivent dans l'enclave et n'ont pratiquement pas reçu de vivres depuis mai dernier.

AVIONS VISÉS

Deux avions Sea Harrier britanniques ont en outre essuyé des tirs de missiles dans une région du nord de la Bosnie tenue par les Serbes. L'OTAN a indiqué qu'elle vérifiait les rapports des deux pilotes avant de confirmer qu'il y a bien eu une attaque aux missiles contre les deux appareils. Ceux-ci n'ont pas été touchés et ont regagné sans difficulté leur porte-avions en mer Adriatique.

A Londres, un porte-parole de la Royal Navy a précisé que les pilotes effectuaient une patrouille de routine dans la région de Banja Luka lorsqu'ils ont été visés. «Ils n'ont pas été atteints et sont rentrés sans encombre. L'OTAN cherche à établir quel type de missile a été utilisé», a ajouté le porte-parole au QG du flanc sud de l'Alliance atlantique.

Banja Luka est la deuxième ville de Bosnie, en plein cœur des territoires contrôlés par les Serbes. Elle abrite une importante base aérienne.

(ats, afp, reuter)

23 novembre 1620 - Fuyant les répressions religieuses du roi Jacques Stuart, les immigrants anglo-hollandais, en quête d'une terre de liberté pour prier, accostent à bord du «May Flower» sur les côtes du Massachusetts. N'ayant aucune concession, les 41 hommes, appelés plus tard les «pères pèlerins», prêtèrent serment et signèrent un pacte, le «Convenant». Puis ils bâtirent le village de Plymouth en Nouvelle-Angleterre.

BRÈVES

Etats-Unis

Immigration haïtienne autorisée

Un juge américain a autorisé hier l'immigration aux Etats-Unis de 230 enfants haïtiens. Ces derniers, pour la plupart orphelins, vivent depuis des mois dans le camp de réfugiés de la base navale américaine de Guantanamo, à Cuba.

Washington

Fusillade

Un homme a tué trois personnes dont un policier hier à Washington. Au cours de la fusillade qui s'est déroulée au poste de police central, l'individu, décrit comme un ancien inspecteur de police, a grièvement blessé un agent du FBI, selon la télévision locale.

Egypte

Onze noyés dans le Nil

Onze personnes sont mortes noyées dans le Nil hier, dans la région de Miniya (Haute-Egypte). La camionnette qui les transportait est tombée dans le fleuve après l'éclatement d'un pneu.

Prix littéraires

L'Interallié attribué

Le Prix Interallié 1994 a été décerné à Marc Trillard pour son roman «Eldorado 51» publié chez Phebus, a annoncé hier le jury. Marc Trillard l'a emporté au 11e tour. Le prix Interallié a été créé en 1930 par des journalistes. Il est décerné selon l'usage à un journaliste écrivain.

Alpinistes tués dans l'Himalaya

Corps rapatriés

Les corps de huit des onze alpinistes tués après avoir dévissé du mont Pisang, dans l'Himalaya au Népal, ont été rapatriés hier à Kathmandou. Seuls quatre des huit corps ont pu jusqu'à présent être identifiés. Il n'y a aucune chance de récupérer les corps des trois autres victimes.

Corse

Resistenza frappe

Un complexe touristique a été presque totalement détruit hier matin par un attentat à l'explosif perpétré par le groupe clandestin Resistenza, à La Chiappa, près de Porto-Vecchio (Corse du sud). Ce dernier s'était déjà attaqué dimanche dernier à un autre ensemble situé à Taglio Isolaccio (Haute-Corse).

Angola: malgré des combats déclinants

Cessez-le-feu proclamé

Le cessez-le-feu entre l'armée gouvernementale angolaise et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) a été proclamé hier à 13 heures locales à la radio nationale et sur Radio-Vorgan, la station des rebelles, alors que les combats se poursuivaient. Ils ont toutefois semblé décliner d'intensité par la suite.

Ce cessez-le-feu intervient deux jours après la signature par les deux parties d'un accord de paix, dimanche à Lusaka (Zambie) sous l'égide des Nations Unies.

Immédiatement après la proclamation du cessez-le-feu, Radio Vorgan a rapporté que les forces gouvernementales bom-

bardaient les localités d'Uige (250 km au Nord-Est de Luanda) et de Negage, où se trouve un aéroport militaire d'importance stratégique. Cette information n'a pu être confirmée de source indépendante.

De source militaire à Luanda, on annonçait que l'UNITA avait attaqué Uige et mené des actions offensives dans le centre et l'est de l'Angola.

Le médiateur des Nations Unies, Alioune Blondin Beye, qui est à l'origine des accords de paix conclus au terme de négociations ardues qui ont duré une année, a reconnu que la trêve n'était peut-être pas entrée en vigueur dans les temps: «Donnons lui quelques heures de plus pour qu'elle prenne effet», a-t-il conclu avec optimisme. (ap)

Vietnam: fin de la visite du président chinois

Coopération économique

Le président Jiang Zemin a achevé hier une visite à Hanoi. Le Vietnam et la Chine ont laissé de côté leurs disputes territoriales pour privilégier la coopération économique. Au cours de sa tournée en Asie du Sud-Est, M. Zemin a affirmé les ambitions de la Chine de devenir une grande puissance économique.

Le séjour historique du président Jiang à Hanoi a couronné trois années de normalisation sino-vietnamienne sans pour autant dissiper les tensions entre les deux derniers grands pays communistes de la planète.

Les dirigeants chinois et vietnamiens ont réaffirmé la poursuite d'une résolution pacifique de leurs litiges: «la négociation pacifique et le non-recours à la force». Ils ont aussi décidé de développer la coopération économique. (ats, afp, reuter)

Aux experts le soin de régler les problèmes des contentieux à la frontière terrestre, dans le Golfe du Tonkin et en Mer de Chine méridionale.

Les deux parties mettront sur pied un groupe de travail conjoint afin d'ouvrir des négociations sur les querelles en Mer de Chine. Deux autres commissions d'experts s'efforcent depuis des mois de s'accorder sur la délimitation de la frontière terrestre, longue de 1130 km, et du Golfe tonkinois.

En attendant, les deux voisins ont déjà décidé de miser sur la coopération économique et des échanges commerciaux en plein essor, au nom des «intérêts réciproques». Le trafic des marchandises à la frontière terrestre s'élève à un demi-milliard de dollars par an, sans compter la contrebande d'un montant égal. (ats, afp, reuter)

Copenhague et Sabac (Serbie)

Crimes de guerre jugés

La Cour d'appel de Copenhague a condamné hier à huit ans de prison un musulman bosniaque de 31 ans. Refic Saric a été reconnu coupable de crimes de guerre pour le traitement qu'il avait infligé l'an passé à des prisonniers détenus dans un camp de Bosnie sous contrôle croate.

Verdict et sentence sont les premiers dans une série de procès pour crimes de guerre qui se déroulent hors de l'ex-Yougoslavie. Depuis le deuxième conflit mondial, c'est également la première fois que la justice danoise juge un cas de crimes de guerre, commis de surcroît dans un autre pays. Le jury a reconnu Refic Saric coupable de 14 cas de violence, dont deux ayant entraîné la mort des victimes.

L'accusé avait été fait prisonnier en même temps que d'autres volontaires de l'armée bosniaque en juillet 1993. Par la suite il a été promu gardien du camp de Dretelj, près de Mostar. Il a plaidé l'erreur d'identité.

MILICIEU SERBE DEVANT LE TRIBUNAL

Un ancien membre d'une milice paramilitaire serbe, accusé du meurtre de 16 prisonniers musulmans, a comparu hier devant le tribunal de Sabac (ouest de la Serbie) à l'occasion de l'ouverture du premier procès pour crimes de guerre jamais organisé dans ce pays.

Dusan Vuckovic, 31 ans, originaire de Umka (à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de Belgrade), est accusé d'avoir

ouvert le feu à l'aveuglette au fusil automatique, en juin 1992, sur un groupe de civils musulmans, détenus par les Serbes dans le camp de prisonniers de Zvornik, à la frontière serbo-bosniaque.

Lors de cette fusillade, Vuckovic aurait abattu 16 prisonniers et en aurait blessé 20 autres. Il est également accusé de viol et de pillage. S'il est reconnu coupable, il est passible de la peine de mort.

Les autorités de la République fédérale yougoslave ont refusé jusqu'à présent de coopérer avec le tribunal international de La Haye chargé de juger les crimes de guerre commis dans l'ex-Yougoslavie.

(ats, afp, reuter, ap)

Autriche - UE

Document signé

Le président autrichien Thomas Klestil et le chancelier Franz Vranitzky ont signé hier le document d'adhésion de l'Autriche à l'Union européenne (UE). Il s'agit de la dernière étape formelle pour l'Autriche avant son entrée dans l'UE prévue le 1er janvier 1995.

Pour que cette adhésion devienne effective, tous les pays membres de l'UE doivent la ratifier. Le parlement autrichien avait ratifié le 11 novembre dernier l'adhésion de l'Autriche à l'UE. Le 12 juin, 66,4% des Autrichiens ont voté en faveur de l'adhésion de leur pays à l'UE. (ats, afp)

PUBLICITÉ

Votation fédérale du 4 décembre 1994

INITIATIVE SUR L'ASSURANCE MALADIE

NON à l'explosion des coûts de la santé!

Les coûts de la santé poursuivront leur ascension...

Qui les paiera? Vous, avec vos impôts! Vous, avec votre salaire!

Comité neuchâtelois
OUI à une loi plus juste sur l'assurance-maladie,
NON à une initiative ruineuse sur l'assurance-maladie
Resp.: F. Tissot-Daguette



"Demain ils seront repartis aux quatre coins du monde. Heureusement que Bébé a une voix qui porte."

Du temps où toute la famille vivait sous le même toit, le problème de la communication ne se posait évidemment pas. Aujourd'hui, on ne se réunit que pour les occasions exceptionnelles. Et dans l'intervalle?

Les télécommunications ne remplacent pas les réunions de famille, mais permettent de ne pas se perdre de vue ou de voix. Au téléphone, on se laisse bercer par les premiers balbutiements du petit-fils, ou l'on échange des nouvelles avec sa fille. Fils et beaux-fils ont beau être souvent en

route, qu'à cela ne tienne, on peut toujours les atteindre grâce au Natel et à l'appel radio. Plus fort encore, les télécopieurs, de plus en plus perfectionnés, transmettent en quelques secondes la dernière photo du dernier-né.

Ces appareils, où les trouver? Un vaste choix vous attend dans nos TELECOM Shops. Vous obtenez donc tout à la même adresse: appareils, réseau, conseils et service. Et si vous voulez vraiment vous simplifier la vie, appelez-nous gratuitement au numéro 155 01 35.

05-164386/ROC

Le bon contact. **TELECOM** PTT

Centrales nucléaires de Beznau et de Mühleberg

Vraiment indispensables?

La Fondation suisse pour l'énergie (FSE) exige l'arrêt progressif des centrales nucléaires de Beznau (AG) et de Mühleberg (BE). La FSE propose une solution CO₂-neutre, qui remplacerait notamment les chauffages électriques par des thermopompes. Les producteurs d'électricité s'insurgent contre ces suggestions.

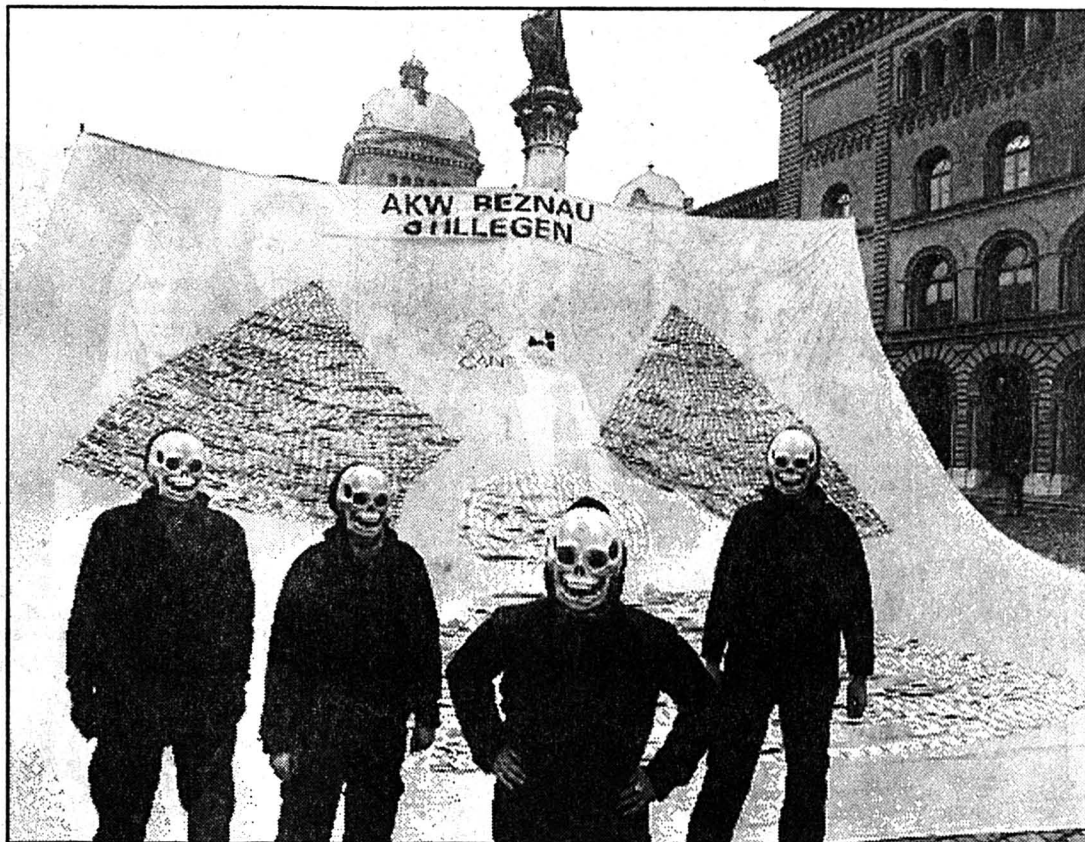
Les centrales de Beznau (I et II) et Mühleberg ont produit exclusivement pour l'exportation durant les neuf premiers mois de l'année. Elles ont ainsi contribué à la surabondance de courant, a critiqué la FSE hier à Berne lors d'une conférence de presse. L'organisation écologiste souhaite que ces centrales soient progressivement arrêtées.

Pour parvenir à une indépendance de l'atome, il est nécessaire d'économiser l'électricité, affirme la FSE. Celle-ci préconise également de remplacer les chauffages électriques par des thermopompes, des chauffages à bois et une production de chaleur proche et combinée. L'utilisation du couplage chaleur-puissance comporte également un important potentiel de substitution. Toutes ces solutions sont «CO₂-neutres».

HARMONISER PRODUCTION ET CONSOMMATION

La FSE demande que production et consommation d'électricité soient harmonisées. Depuis les années 60, la consommation de courant augmente pendant l'hiver. Il s'agit de la réduire en économisant et en utilisant les alternatives à disposition, a déclaré Heini Glauser, vice-président de la FSE et ingénieur en électricité.

Les 250.000 chauffages électriques privés de Suisse utilisent 20% de la consommation de courant de l'hiver (12% de la



Manifestation devant le Palais fédéral

Greenpeace exige quant à elle la fermeture immédiate de la centrale de Beznau. (Keystone - Lügg Lehmann)

consommation annuelle). La FSE estime que les propriétaires de ces chauffages paient chaque année environ 800 millions de francs pour leurs frais d'électricité. Cette somme correspond à 12% du chiffre d'affaires annuel de l'industrie électrique.

CARENES DE SÉCURITÉ

Si 15.000 chauffages électriques étaient remplacés annuellement par d'autres systèmes pendant quinze ans, les centrales de Beznau et de Mühleberg pourraient être stoppées, assure Giuse Togni, physicienne et membre du conseil de fondation de la FSE.

Les centrales de Beznau souffrent de graves carences de sécurité, affirme en outre la FSE. A Beznau I et II, les mesures de sécurité ont été adaptées à la réalité, au lieu du contraire. Des déficits dans la sécurité ont été signalés dès 1971.

CARTES DE PROTESTATION

La Coalition anti-nucléaire suisse (CAN) a transmis mardi 17.000 cartes de protestation au Conseil fédéral. Les signataires demandent l'arrêt immédiat de Beznau. Le Conseil fédéral doit statuer d'ici à la fin de l'année sur la demande des Forces motrices du nord-est de la Suisse (NOK) pour une autorisation de durée illimitée de la centrale nucléaire Beznau II.

Pour les NOK, la FSE essaie une nouvelle fois de faire pression sur les médias. Les NOK se réfèrent aux rapports d'expertise de la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN). Ces rapports, publiés en mai 1994, concluent qu'il n'y a aucune objection à la poursuite de l'exploitation de la centrale nucléaire de Beznau II,

affirment les NOK dans un communiqué.

DONNÉES FAUSSES

Les données économique-énergétiques de la FSE sont fausses, affirme de son côté l'Union des centrales suisses d'électricité (UCS) dans un communiqué. C'est l'hiver qui est déterminant pour la sûreté de l'approvisionnement en électricité et non pas l'excédent annuel des exportations. Cet excédent est d'ailleurs surtout dû à la production d'électricité d'origine hydraulique en été.

Des installations de couplage chaleur-force entraîneraient en outre inévitablement la combustion d'une plus grande quantité de mazout et de gaz. Il ne saurait alors être question de «CO₂ neutre», affirme également l'UCS. (ats)

23 novembre 1946 - Un avion américain Dakota est porté disparu au-dessus des Alpes. Après vingt-quatre heures de recherche par des avions de reconnaissance, on retrouve l'appareil sur le glacier du Wetterkessel, dans la partie supérieure du glacier de Rosenlau, à huit kilomètres de Grindelwald. Une colonne de secours, partie de Meiringen, parvient à pied d'œuvre. Devant l'impossibilité de descendre les rescapés par la voie normale, un les évacue à l'aide d'un avion d'observation muni de skis.

BRÈVES

Bâle

Ouverture de Swisstech 94

Swisstech 94, le salon de la sous-traitance, de la technique de fabrication et de la fourniture industrielle, a ouvert hier les portes de sa 7^e édition dans les halles de la Foire de Bâle. Jusqu'à samedi, plus de 1000 exposants de quinze pays présentent leurs produits et services.

Genève

Fonctionnaires dans la rue

Environ 500 personnes ont défilé hier soir dans les rues de Genève à l'appel du Cartel intersyndical de la fonction publique. Les manifestants ont demandé la réouverture de négociations sérieuses avec le Conseil d'Etat au sujet de leurs conditions de travail.

Kloten

Boeing en détresse

Un Boeing 757 de la compagnie British Airways a dû atterrir d'urgence hier vers 14 h 05 à l'aéroport de Zurich-Kloten. Il était parti à 13 h de Vienne et devait aller jusqu'à Londres. Le commandant a interrompu le vol en raison d'une baisse de pression dans la cabine. Personne n'a été blessé.

«Suisse 4»

La SSR dans le coup

La SSR, le quotidien «Neue Zürcher Zeitung» (NZZ) et Ringier entendent collaborer au sein de la future chaîne «Suisse 4». Les deux éditeurs produisent actuellement les émissions «Format NZZ» et «Cash TV» sur «S-Plus». Le contrat sera signé prochainement, a indiqué la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) mardi, confirmant une information de la radio alémanique DRS. Le Conseil fédéral doit cependant encore donner son aval.

Zurich

Le «roi de l'hôtellerie» inculpé

La faillite de l'hôtel Nova-Park de Zurich-Altstetten, prononcée il y a près de dix ans, rebondit devant la justice. Le procureur du district de Zurich a inculpé l'ancien propriétaire du groupe hôtelier et un de ses collaborateurs de faux dans les titres. L'enquête pénale avait été ouverte il y a six ans.

Transports CH-UE

Inquiétudes

«Il ne faut pas toucher au poids limite de 28 tonnes»: le Service d'information pour les transports publics (LITRA) a réaffirmé au lendemain du déblocage du dossier des transports entre la Suisse et l'Union européenne (UE). Les transporteurs aériens et routiers se sont au contraire réjouis de l'avancée du dossier.

Le seul fait que la Suisse accepte de discuter d'une hausse du poids limite de 28 tonnes est une politique dangereuse, qui mène à une voie sans issue, a déclaré hier le LITRA dans un communiqué. Toute entorse à ce poids limite, et à plus forte raison sa suppression, porterait le coup de grâce au trafic marchandises ferroviaire, poursuit le LITRA.

De leur côté, Swissair, Crossair et les routiers suisses se réjouissent que le dossier des transports soit enfin déblocqué. Pour Moritz Suter, délégué du conseil d'administration de Crossair, la position de la Suisse n'est pas si faible qu'on le dit. «Il est tout à fait possible d'obtenir des résultats dans l'intérêt de tout le monde», affirme M. Moritz.

(ats)

Victimes de Cheiry

Vivantes au moment des coups de feu

Les 20 victimes de Cheiry qui étaient vivantes au moment du premier coup de feu reçu. L'information, révélée par l'hebdomadaire «L'Illustré» qui paraît aujourd'hui, a été confirmée hier par le juge fribourgeois André Piller.

Seuls trois des 23 corps découverts à Cheiry ne portaient pas d'impact de balle. Les 20 autres avaient au moins une balle dans la tête. Le juge Piller ne peut

toutefois pas encore affirmer formellement que les coups de feu soient à l'origine de ces 20 décès. Il n'est pas encore en possession des rapports d'autopsie.

Une soixantaine de douilles ont été retrouvées à Cheiry. La plupart des victimes avaient reçu plusieurs balles. Le pistolet retrouvé à Salvan, un Smith & Wesson 22 long rifle, a servi à tirer une partie au moins de ces balles.

Le juge Piller n'exclut pas qu'une autre arme ait pu être utilisée. A Salvan, en revanche,

aucun coup de feu n'a été tiré. «L'Illustré» écrit également qu'un membre de la secte, Joël Egger, avait acheté en juin 1993 un pistolet de même type dans une armurerie de Granges-Pacot (FR). Ce Fribourgeois, retrouvé mort à Salvan, est accusé par la police canadienne d'avoir participé à l'assassinat de la famille Dutoit à Morin Heights (Québec). Le juge Piller refuse pour l'instant de confirmer si l'arme achetée par Joël Egger est bien celle qui a été utilisée à Cheiry. (ats)

Rapport d'Amnesty International sur la Suisse

La police genevoise s'insurge

Le chef genevois du Département de justice et police et des transports (DJPT), Gérard Ramseyer, convient qu'il puisse y avoir des «dérapages» dans sa police. Mais ce n'est pas de la torture et les cas sont très rares, a-t-il indiqué hier à la presse en réponse au rapport d'Amnesty International (AI) d'avril 1994.

M. Ramseyer a fait faire une étude pour élucider les dix cas de mauvais traitements dénoncés

par AI à Genève entre 1990 et 1994. Chaque cas a été contrôlé sur la base des dossiers administratifs ou judiciaires. Une soixantaine de procédures ont été consultées.

Parmi les dix cas cités, tous sont l'objet de critiques et compléments du DJPT. Les faits rapportés par AI sont parfois «absolument contestés» par le rapport. D'autres fois, ils sont jugés incomplets, inexacts ou pas objectifs ou alors ils «correspondent aux voies de fait

usuelles auxquels s'exposait le suspect». D'une manière générale, AI a travaillé sans méthode et n'a pas pris en considération les décisions des tribunaux, selon le DJPT.

M. Ramseyer convient cependant qu'il puisse y avoir des dérapages dans la police genevoise. Mais il ne s'agit en tout cas pas de torture, a-t-il indiqué.

Pour éviter ces cas, le DJPT s'efforce d'enquêter sur tous les dossiers qui lui sont soumis.

(ats)

Convention des Alpes

Fortes oppositions

La Convention des Alpes ne suscite pas l'enthousiasme. Dix des quinze cantons alpins s'opposent à la ratification des premiers protocoles d'application. Ruth Dreifuss rencontrera encore une fois vendredi les représentants des cantons alpins, avant que le Conseil fédéral ne prenne une décision.

Les cinq premiers protocoles d'application de la Convention des Alpes ont été mis en consultation du 24 juin au 7 septembre. Ils portent sur l'«agriculture de montagne», la «protection de la nature et entretien des paysages», l'aménagement du territoire et développement durable», le «tourisme» et les «transports». Les résultats de la procédure, publiés mardi par le Département fédéral de l'intérieur (DFI), montrent que les avis sont très partagés.

ONZE CANTONS CONTRE

Dix cantons alpins (UR, SZ, OW, GL, GR, TI, VS, NW, AR, AI) ainsi que le canton non alpin de Zoug s'opposent à la ratification des protocoles. Ils leur reprochent d'être exclusivement axés sur les intérêts de protection et de négliger les aspects socio-économiques et les besoins de la population de montagne.

Quatre cantons alpins (BE, LU, FR, VD) et les autres gouvernements cantonaux qui ne sont pas directement concernés approuvent en principe les protocoles. Le canton alpin de Saint-Gall ne se prononce pas de façon catégorique.

La Suisse va devoir trouver un accommodement pour la suite des travaux de la Convention alpine. La conseillère fédérale Ruth Dreifuss va donc rencontrer une nouvelle fois le 25 novembre les représentants des cantons alpins. A l'issue de cet entretien, le Conseil fédéral devra prendre une décision quant à une éventuelle signature des protocoles. Leur signature implique la ratification de la convention.

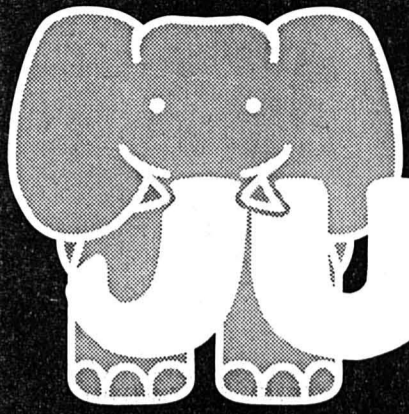
Les trois protocoles («aménagement du territoire et développement durable», «protection de la nature et entretien des paysages» et «agriculture de montagne») devraient être signés le 20 décembre prochain à Chambéry (F) à l'occasion de la troisième Conférence alpine des ministres de l'environnement de France, d'Allemagne, d'Italie, du Liechtenstein, d'Autriche, de Monaco, de la Suisse, de Slovaquie et de l'Union européenne.

La Convention des Alpes a d'ores et déjà été ratifiée par l'Allemagne, l'Autriche et le Liechtenstein. Elle entrera donc en vigueur le 1er janvier prochain. La Suisse avait décidé de reporter la ratification de la convention, qui date de 1991, jusqu'à connaissance du contenu des premiers protocoles.

PARTIS DIVISÉS

Les protocoles d'application n'ont pas seulement suscité des oppositions dans les cantons alpins. Du côté des partis politiques, PDC, PRD, UDC, PdL refusent leur ratification, alors que le PLS, le PS, les Démocrates suisses, les Verts et les indépendants y sont favorables. Clivage similaire entre les associations: les organisations des milieux économiques sont contre, alors que les associations actives dans la protection de l'environnement sont pour.

(ats)



LA CHAUX-DE-FONDS

JUMBO

Mercredi, 23.11.1994

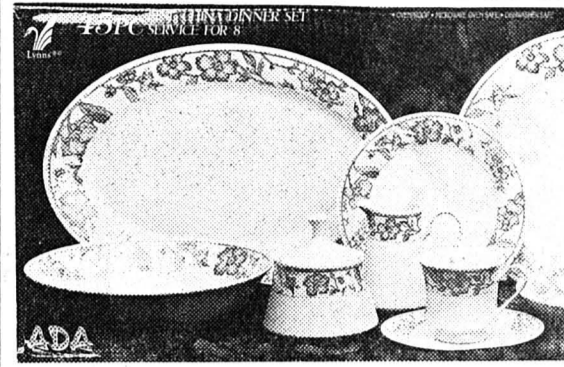
Semaine 47

L'HYPERMARCHÉ MEILLEUR MARCHÉ!

VÉRITABLE PORCELAINES CHINOISE

Service série ADA 45 pièces

Porcelaine de qualité résistant au lave-vaisselle. Service comprenant : 8 assiettes, 8 assiettes à soupe, 8 assiettes à dessert, 8 tasses, 8 sous-tasses, 1 plat, 1 sucrier avec couvercle, 1 crêmière, 1 plat à légumes ovale.



59.-
~~99.-~~

Côtelettes de porc 10.90 kg ~~17.-~~

Lapin frais

kg 10.90
~~15.-~~

Bouilli

kg 10.90
~~15.-~~

Jambon roulé

épaule, pièces de 900-1300 g kg 10.90
~~15.-~~

DE NOTRE POISSONNERIE!

Filets de cabillaud kg 10.90
~~18.-~~



Bananes CHIQUITA

kg 1.95

2 paquets de pâte pour milans LEISI



DUOPACK

2 x 250 g 4.95

3 bocaux de concombres CHIRAT



3 POUR 2

3 x 800 g 6.60
~~9.90~~

12 yogourts aux fruits HIRZ



12 x 180 g 8.90
~~11.40~~

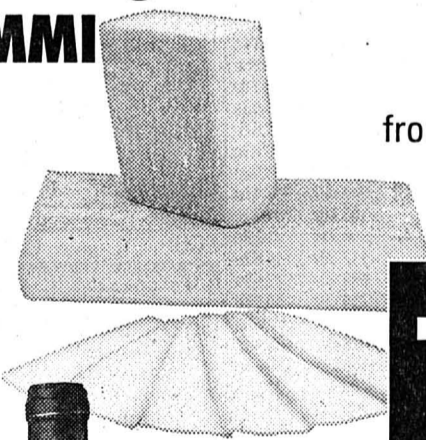
10 paquets de pâtes BARILLA

30 sortes



10 x 500 g 13.90
~~17.50~~

Fromage à raclette EMMI



Délicieux fromage suisse

kg 15.-

24 boîtes de tomates pelées



1/2 PRIX

24 x 400 g 10.20
~~20.40~~

2 boîtes ou recharges de lessive JUMBO

Lessive complète concentrée moderne et respectant l'environnement. Grande puissance de lavage. Boîte ultra 2 kg, recharge ultra 2 kg ou ultra color 2 kg.



2 x 2 kg 10.-

6 bouteilles de CASAL NOBLE

Vin rouge ou rosé espagnol



1/2 PRIX

carton 6 x 75 cl 14.70
~~29.40~~

6 bouteilles de CABERNET SAUVIGNON

Vin rouge ou rosé français



1/2 PRIX

carton 6 x 75 cl 17.70
~~35.40~~

Hockey sur glace - LNB: Lausanne prend logiquement la mesure d'un HCC en proie aux doutes

Un constat d'impuissance

● LA CHAUX-DE-FONDS - LAUSANNE 0-3 (0-1 0-0 0-2)

On attendait monts et merveilles de ce derby romand. Finalement, il n'y a pas eu photo hier soir entre le HCC et Lausanne. Les 3100 spectateurs - dont de nombreux supporters lémaniques - qui garnissaient les gradins des Mélézes ont vu une formation vaudoise sûre de son coup, qui a habilement su gérer son avantage d'un but acquis dès la dixième minute. Pour la première fois de la saison, Boris Leimgruber et ses potes ont regagné les vestiaires sans être parvenus à inscrire le moindre goal. Ce constat d'impuissance n'est pas sans inquiéter un Riccardo Fuhrer qui commence à trouver la musique un tantinet monotone.

Par Gérard STEGMÜLLER

à nos fins, c'est avec ce genre de partie que nous y parviendrons.»

DÉFENSEURS
MONTRETS DU DOIGT

Le HCC n'a donc pas pu empêcher les Vaudois de signer leur septième victoire consécutive. «Même si nous avions gagné, nous aurions accompli une mauvaise performance!» Mais qui donc parlait ainsi? Riccardo Fuhrer, pardi. Vingt minutes après un match qui a vu une formation en pleine bourre battre une autre encore sous ordonnance, le boss des Mélézes était à prendre avec des brucelles. «Ça fait maintenant sept matches que les mêmes joueurs commettent les mêmes erreurs. Des erreurs de base qui sont inadmissibles de la part de gars possédant de l'expérience.»

Principale cible du barbu des Mélézes: ses défenseurs, coupables à ses yeux de nonchalance devant la cage de Schnegg. Fuhrer, toujours aussi acariâtre: «Les trois buts de Lausanne se ressemblent comme une goutte d'eau. Indiscipline défensive, aucune réaction de la part de mes arrières. Une fois que le puck est au fond des filets, il ne sert à rien de casser sa canne de rage sur les montants (rééd: Jäggi sur le deuxième but)!

Quelle remontée de bretelles!

LA MALADRESSE
DE JEANNIN

Dans les faits, les Chaux-de-Fonniers ne sont jamais apparus capables de rééditer leur exploit, car c'en était un, du match aller. Le premier but illustrait fort bien les propos de l'entraîneur du HCC. On jouait depuis un peu plus de neuf minutes. En l'espace de cinq secondes, Schnegg s'est interposé devant Zenhausem et Verret (deux fois). Mais il ne put rien face à Monnier qui avait bien suivi. «Ça résume le match» maugréait le Bernois.

Exception faite d'un tir en back-hand de Leimgruber (20e), les pensionnaires des Mélézes se sont fait les auteurs d'une rare discrétion lors de la période initiale. Après le premier thé, les



Gaëtan Boucher - Hans Kossman

Il n'y a pas eu photo hier soir entre Chaux-de-Fonniers et Lausannois. (Impar-Galley)

débats se sont élevés. Desjardins ajustait le poteau de Schnegg (27e). A la mi-match, Nuspliger gâchait une occasion en or. Sur le contre, c'était au tour de Bonito de manquer de vista. On crut à l'égalisation lorsque Kindler dut s'y reprendre à deux fois pour stopper un envoi de Kohler (32e). Faux espoir. Lorsque Fuhrer estime que ses hommes ne sentent plus le jeu, il a raison. A maintes reprises, Kindler a relâché des pucks faciles. Mais il n'y avait jamais un Chaux-de-Fonnier dans les parages pour en profiter.

Appliqués, les Vaudois allaient tuer le match dès l'appel du dernier «vingt». Schnegg parvenait à renvoyer un tir d'Epiney, mais Bonito, à l'affût en cette période de chasse, ne se faisait pas prier. Une fois en-

core, et malheureusement, on aura remarqué combien Jeannin est maladroit lorsqu'il se trouve seul devant le gardien adverse. Si le numéro 23 chaux-de-fonnier n'avait pas galvaudé un service en or de Leimgruber (45e), peut-être que les Lausannois auraient connu une fin de partie pénible. Il n'en fut rien. Bien au contraire. Un poignet de l'ancien Fleurisan Maxime Lapointe condamnait définitivement le HCC (53e).

«Maintenant, on ne peut plus continuer de la sorte, tapait du pied Fuhrer. J'ai tout tenté. J'ai changé mes lignes, mes entraînements, notre sortie de zone, nos power-play, mais rien ne se produit. Mon équipe ne possède plus aucune créativité. On s'est créé en soixante minutes trois occasions. C'est insuffisant. Je

ne remets pas en cause mon travail. C'est dans la tête que cela se passe. Il y a des joueurs qui sont incapables de s'assumer.»

Reste qu'entre nous, il ne sert à rien de chercher midi à quatorze heures. Hier soir, Lausanne était plus fort.

Un point c'est tout. G.S.

AUTRES PATINOIRES

● LANGNAU - GRASSHOPPER 5-4 (2-2 2-2 1-0)

Ilfifs: 4389 spectateurs.
Arbitre: M. Marti.
Buts: 2e Lambert (Glowa, à 5 contre 4) 1-0. 8e Looser (Housley, Paterlini, à 5 contre 4) 1-1. 10e Bruietsch 1-2. 18e Glowa (Lambert) 2-2. 21e Bruietsch (Housley) 2-3. 27e Glowa (M. Hirschi, Lambert) 3-3. 28e Ayer (à 4 contre 5) 3-4. 38e Walker (Bardetscher, Moser) 4-4. 55e M. Hirschi 5-4.
Pénalités: 4 x 2' contre Langnau, 8 x 2' plus 10' (Hagmann) contre Grasshopper.

● OLTEN - THURGOVIE 3-2 (0-0 2-0 1-2)

Kleinholz: 1450 spectateurs.
Arbitre: M. Ballmann.
Buts: 30e Richard (Stucki, Schuster) 1-0. 35e Schuster (Siegwart) 2-0. 44e Wiesmann (Laczko, Keller) 2-1. 53e Silling (Gagné, Richard, à 5 contre 4) 3-1. 56e Daoust (Posma, R. Ott, à 5 contre 4) 3-2.
Pénalités: 5 x 2' contre Olten, 6 x 2' contre Thurgovie.

● HERISAU - MARTIGNY-VS 3-6 (1-3 1-1 1-2)

Centre sportif: 883 spectateurs.
Arbitre: M. Friedli.
Buts: 1re Ecoeur (Pleschberger) 0-1. 8e Nater (Cantoni) 1-1. 18e Ecoeur (Pleschberger, Moret, à 5 contre 4) 1-2. 19e Andenmatten 1-3. 27e Guay (Vilgrain, à 5 contre 4) 2-3. 34e Minder (Rosol, Moret, à 5 contre 4) 2-4. 46e Nater (Keller, à 5 contre 4) 3-4. 48e Nussberger (Bernard) 3-5. 56e Nussberger (Moret, Minder) 3-6.
Pénalités: 8 x 2' contre Herisau, 7 x 2' contre Martigny-Valais.

CLASSEMENT

1. Lausanne	17	12	2	3104-48	26	
2. Grasshopper	17	12	1	4	75-37	25
3. Thurgovie	17	10	1	6	63-44	21
4. Chx-de-Fds	17	9	1	7	72-64	19
5. Langnau	17	9	1	7	75-71	19
6. Olten	17	7	1	9	61-82	15
7. Herisau	17	6	2	9	66-79	14
8. Coire	17	7	0	10	69-92	14
9. Martigny	17	5	1	11	59-91	11
10. Ajoie	17	3	0	14	55-91	6

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 26 novembre. 17 h 30: Grasshopper - La Chaux-de-Fonds. Herisau - Olten. 18 h: Martigny-Valais - Coire. 20 h: Langnau - Ajoie. Lausanne - Thurgovie.

Billard

Finale en vue

L'équipe du Club des amateurs de billard (CAB) de La Chaux-de-Fonds a accompli un nouveau pas vers la finale du championnat suisse de livres II. Sa victoire de samedi dernier face à St-Maurice semble, en effet, lui avoir ouvert assuré ce privilège.

Privée de Vo Van Liem, le numéro 2, la formation du CAB n'a pas fait de détail contre les Valaisans et s'est imposée 14-4. Le capitaine, Armando Florian a remporté toutes ses parties et totalisé six points (MG: 6.840, MP: 7.890, série: 71). Paolo Capraro, le remplaçant de luxe, a lui glané 4 points (5.05, 5.70, 30), et Unturk Alpay en a fait autant (4.45, 4.95, 23).

Du coup, alors qu'ils ne leur restent plus que deux matches à disputer, les Chaux-de-Fonniers, imbattus jusqu'à présent, sont pratiquement certains de terminer premiers de leur groupe et, donc, d'affronter le vainqueur de l'autre poule en finale pour la promotion en première catégorie. (Imp)

BRÈVES

Hockey sur glace

Bye bye Ebermann

Avant-dernier du championnat de LNB, le HC Martigny-Valais s'est définitivement séparé de son entraîneur Bohuslav Ebermann, déjà remplacé à la bande par le président René Grand depuis la 14e journée. Le successeur du Tchèque devrait être connu jeudi. Par ailleurs, le club valaisan a retiré le protège qu'il avait déposé après le match contre Langnau de samedi dernier.

Du mouvement

Le Canado-Suisse John Fritsche (28 ans), après avoir évolué à Zoug, Lugano et Pittsburgh, est revenu à Ambri-Piotta. Il a signé un contrat portant jusqu'à la fin de l'année et a joué hier soir déjà contre Bienne. Changement de maillot également pour Andi Rufener (23 ans): transféré de Davos, il a fait ses débuts hier avec Rapperswil. Il a porté précédemment les couleurs de Klotten et Bienne.

En car avec le Fans'Club

Le Fan's-Club du HCC organise un déplacement en car à Zurich, samedi 26 novembre, à l'occasion du match Grasshopper - La Chaux-de-Fonds (coup d'envoi à 17 h 30). Prix du déplacement: 35 francs (sans compter le prix de l'entrée) pour les membres du Fan's Club, 37 francs pour les non-

membres. Une réduction pourra être obtenue suivant le nombre de participants.

Le départ est fixé à 14 h 30 à la patinoire des Mélézes. Inscriptions au (038) 45.11.61 jusqu'au vendredi 25 novembre (17 h 30). A noter que dix billets d'entrée gratuite seront tirés au sort dans le car. (Imp)

Battu par Coire, Ajoie s'enfoncé un peu plus

Soirée portes ouvertes

● AJOIE - COIRE 8-10 (1-3 2-5 5-2)

Depuis quelque temps, les Jurasien rataient régulièrement leur premier tiers-temps. Ils ont cette fois-ci ajouté le deuxième pour compléter un tableau qui pourrait être le plus noir de l'histoire du HC Ajoie.

En effet, nous avons assisté hier soir à la partie la plus minable certainement de la LNB. Une telle soirée portes ouvertes n'est guère habituelle, et il faut d'entrée préciser que les buts marqués ne furent pas géniaux, ni issus de gestes techniques ou de prouesses. C'était des buts qu'on nommerait dans le jargon des «relele». Parce que hier soir, les gardiens étaient à côté de la plaque. Et quant on sait

qu'Ajoie n'a déjà quasiment pas de défense, vous avez l'explication principale de cette soirée.

On était prêt à croire aussi que les carottes étaient cuites après dix minutes de jeu. Rosado en totale méforme hier soir avait déjà cédé à trois reprises. Mais c'était sans compter sur les étrangers ajolots, les seuls avec Marquis à avoir sorti leur épingle du jeu. C'était vraiment trop peu.

Et Ajoie de montrer toute sa faiblesse lors de la deuxième période où il a été en fin de compte ridiculisé par, finalement, plus faible que lui. Et avec un arbitrage clownesque digne d'une petite ligue inférieure, il n'y avait pas de quoi faire de la propagande pour le hockey sur glace.

Alors, pour qu'on ait vu quand même quelque chose hier soir, le portier grison y allait de son numéro. Ce qui donnait enfin le piment d'un vrai match de hockey. C'est tout, et c'est triste.

Patinoire d'Ajoie: 1200 spectateurs.

Arbitres: MM. Kuttel, Betschart et Schmid.

Buts: 4e Steger (Kvartalnov, à 5 contre 4) 0-1. 8e Dick (Stocker) 0-2. 9e Steger (Kvartalnov) 0-3. 12e Cadieux (à 4 contre 4) 1-3. 22e Yuldashev (Marquis) 2-3. 23e Malgin (Kvartalnov) 2-4. 24e Werthan 2-5. 25e Cadieux (Baechler, à 5 contre 4) 3-5. 33e Werthan 3-6. 39e Ferrari (Malgin) 3-7. 40e Steger (Kvartalnov) 3-8. 46e Krättli (Meier) 3-9. 46e Marquis

zaroï, Leimgruber; Cattin, Boucher, Tschumi.

Lausanne: Kindler; Guignard, Gagnon; Wyssen, Goumaz; Burkart, Stoffel; Zenhausem, Verret, Monnier; Lapointe, Kossman, Pasquini; Bonito, Desjardins, Epiney.

Notes: La Chaux-de-Fonds évolue sans Reinhard (convalescent) et Chappot (malade), alors que Lausanne est privé des services de Taccoz (blessé).

(Cadieux) 4-9. 47e Baechler (Marquis) 5-9. 48e Marquis (Yuldashev) 6-9. 49e Cadieux (Marquis) 7-9. 55e Mozzini (à 5 contre 4) 8-9. 60e Kvartalnov (Steger, dans la cage vide) 8-10.

Pénalités: 7 x 2' plus 10' (Reinhart) contre Ajoie, 6 x 2' contre Coire.

Ajoie: Rosado; Baechler, Kappeler; Jelmini, Voillat; Fleury, Vallat; Reinhart; Rothen, Aeschlimann, Gasser; Bucher, Mozzini, Guyaz; Marquis, Cadieux, Yuldashev; Pestrin.

Coire: Morf; Gull, Simonet; Bleiker, Stocker; Gazzola, Meier; Dick, Malgin, Kvartalnov; Fondado, Ferrari, Rieder; Werthan, Steger, Krättli; Schnoz. (bv)

Hockey sur glace - LNA: septième défaite consécutive pour Bienne

En panne de réalisme

● AMBRI-PIOTTA - BIENNE 3-1 (1-0 1-0 1-1)

A tous les niveaux, Bienne a vécu une fin de deuxième tour laborieuse et reste sur une série négative de sept défaites. Au Tessin, les hockeyeurs seelandais ont d'abord nagé dans le doute, avant de regretter leurs occasions manquées. Et cela, malgré la présence dans leurs rangs d'un héroïque Christian Crétin.

Hier soir, Ambri-Piotta qui, soit dit en passant, ne convainc pas depuis quelques matches, aurait très bien pu tout perdre si l'équipe biennoise s'était montrée opportuniste devant les buts de Bachschmied.

Très à l'aise au niveau de l'engagement, les Seelandais n'ont pas hésité à montrer leurs intentions de quitter la Léventine en

vainqueurs. Seulement, à force de chatouiller la rondelle au moment de conclure, Wittmann, à bout portant devant Crétin, profitait d'un intermède offensif pour donner aux Tessinois une première longueur d'avance.

Kamenski, Celio et Jaks allaient longtemps s'accrocher à ce mince avantage, par la faute d'un excellent Crétin devant sa cage. L'homme, devenu providentiel pour son équipe au fil des minutes, dressa un véritable mur en béton devant ses filets. Sinon, le doué Kamenski aurait adressé une véritable saignée au score. La deuxième réussite tessinoise devait néanmoins tomber peu après la mi-match, lorsque Alston se trouvait sur le banc d'infamie. On apprécia alors la qualité du jeu des joueurs locaux, plus forts techniquement, physiquement et dotés d'une jouerie bien supérieure à leurs hôtes.

Restées muettes jusqu'à la réussite de Lüthi à la 47e minute, les lignes d'attaque seelandaises n'ont pas fait dans le dix-huit carats. Au contraire, elles se montrèrent d'un niveau parfois catastrophique, ne possédant



Christian Crétin - Theo Wittmann

Le portier biennois a été héroïque, mais il ne peut empêcher l'attaquant tessinois d'ouvrir la marque.

pas des ailiers qui permutent en permanence et des avants-centres qui trop souvent ont man-

qué de réalisme. Le dernier souffle de cette rencontre appartenait curieusement aux Biennois.

Mais, encore une fois au moment de conclure, le dernier geste a fait défaut. (rp)

PMUR

Hier soir à Vincennes, Prix Ariétis (le 6 «Classique-Nay» non-partant).
Tiercé: 18 - 11 - 3
Quarté+: 18 - 11 - 3 - 5
Quinté+: 18 - 11 - 3 - 5 - 13

Rapports pour 1 franc
Tiercé dans l'ordre: 82,20 fr.
Dans un ordre différent: 11,70 fr.
Quarté+ dans l'ordre: 698,80 fr.
Dans un ordre différent: 56,70 fr.
Trio/Bonus (sans ordre): 3,00 fr.

Rapports pour 2 francs
Quinté+ dans l'ordre: 12.737,60 fr.
Dans un ordre différent: 190,80 fr.
Bonus 4: 16,60 fr.
Bonus 3: 2,60 fr.

Rapports pour 5 francs
2sur4: 11,50 fr.

Stade de glace: 6600 spectateurs.

Arbitre: M. Otter.

Buts: 6e Brasey (Bykov, à 5 contre 4) 0-1. 12e Brasey (Khomutov, à 5 contre 4) 0-2. 20e Steinegger (à 5 contre 4) 1-2. 40e Keller 1-3. 51e Khomutov (à 4 contre 5) 1-4. 60e Leuenberger (Gauch, Honegger) 1-5.
Pénalités: 6 x 2' plus 10' (Weber) contre Bienne, 7 x 2' contre FR Gottéron.

Bienne: Crétin; Chelios, Bourquin; Steinegger, Schneider; Cattaruzza, Schmid; Heim, Lüthi, Robert; Pasche, Alston, Glanzmann; De Ritz, Weber, Burillo.
FR Gottéron: Daccord (6e Liesch); Hofstetter, Brasey; Keller, Honegger; Descloux, Bobillier; Khomutov, Bykov, Schaller; Silver, Rottaris, Leuenberger; Gauch, Raymond, Maurer.

Notes: Bienne sans Dubois, Wahl, Grogg (blessés) ni Carls-son (étranger surnuméraire).

● FR GOTTÉRON - ZOUG 8-3 (3-2 3-0 2-1)

Saint-Léonard: 5313 spectateurs.
Arbitre: M. Bertolotti.
Buts: 3e Schaller (Bykov, Khomutov, à 5 contre 4) 1-0. 6e Fergus (Meier, A. Fischer) 1-1. 8. Khomutov (Schaller, Brasey) 2-1. 14e Rottaris (Leuenberger) 3-1. 19e A. Fischer (Yaremchuk, Schafhauser) 3-2. 30e Bykov (Bobillier) 4-2. 34e Honegger (Bykov; Schaller) 5-2. 40e Bobillier (Brasey, Bykov, à 5 contre 4) 6-2. 47e Khomutov (Schaller, Bykov) 7-2. 50e Brasey (Bykov, Khomutov, à 5 contre 4) 8-2. 52e Fergus (A. Fischer) 8-3.
Pénalités: 4 x 2' contre FR Gottéron, 6 x 2' contre Zoug.

FR Gottéron: Liesch; Hofstetter, Brasey; Keller, Honegger; Bobillier, Descloux; Leibzig; Khomutov, Bykov, Schaller; Silver, Rottaris, Leuenberger; Gauch, Raymond, Maurer.

Zoug: Schöpf; T. Künzi, Kessler; Schafhauser, A. Künzi; Horak, Mazzoleni; Antisin, Yaremchuk, Muller; Aebersold, Fergus, P. Fischer; A. Fischer, Neuschwander, D. Meier.

● BERNE - LUGANO 4-2 (1-1 2-0 1-1)

Allmend: 10.937 spectateurs.
Arbitre: M. Kunz.
Buts: 9e Friedli (Beutler) 1-0. 12e Bertaggia (Sjödín, Larsson, à 5 contre 4) 1-1. 24e Friedli (Howald, Triulzi) 2-1. 38e Orlando (Howald) 3-1. 46e Howald (S. Leuenberger) 4-1. 54e Niederöst (pénalité différée) 4-2.
Pénalités: 5 x 2' contre Berne, 3 x 2' contre Lugano.
Berne: Tosio; Ruotsalainen, Rauch; S. Leuenberger, Beutler; Voisard, Sommer; Vrabc. Orlando, Meier; Friedli, Triulzi, Howald; Léchenne, Montandon, Fuchs.
Lugano: Weibel; Sjödín, Schafhauser; Bertaggia, Capaul; Niederöst, Ghillioni; Aeschlimann, Larsson, Eberle; Ton, Rötheli, Jenni; Ackermann, Schenkel, Walder.

● KLOTEN - DAVOS 4-4 a.p. (1-1 0-1 3-2 0-0)

Schluefweg: 5800 spectateurs.
Arbitre: M. Hugentobler.
Buts: 11e Hoffmann (Bayer) 1-0. 15e Thibaudeau (Roth, à 5 contre 4) 1-1. 26e Müller (Signorelli) 1-2. 43e Hoffmann 2-2. 47e Johansson (El-

debrink, à 5 contre 4) 3-2. 54e Svensson (Roth, à 5 contre 4) 3-3. 57e Muller (R. Sigg, à 5 contre 4) 3-4. 59e Hollenstein (Johansson, à 5 contre 4) 4-4.
Pénalités: 6 x 2' contre Kloten, 4 x 2' contre Davos.
Kloten: Pavoni; Klöti, Eldebrink; Kout, Bayer; D. Sigg, Bruderer; Hollenstein, Johansson, Wäger; Hoffmann, R. Meier, Celio; Della Rossa, Ochsner, Holzer.
Davos: Wieser; Häller, Svensson; Brich, Gianola; R. Sigg, Equilino; Egli, Thibaudeau, Cramer; Roth, Bärtschi, Näser; Signorelli, Stirnimann, Müller.

● RAPPERSWIL - ZURICH 7-3 (3-2 3-0 1-1)

Lido: 5900 spectateurs.
Arbitre: M. Lichtnecker (All).
Buts: 2e Soguel (Rutschi) 1-0. 4e Witolsch (Gilmour) 2-0. 14e Zehnder (Salis, à 4 contre 3) 2-1. 14e Witolsch (Gilmour) 3-1. 16e Salis 3-2. 23e Stehlin (Soguel, Langer) 4-2. 25e Rogenmoser (Rutschi, à 5 contre 4) 5-2. 35e Rutschi (Gilmour, Rogenmoser) 6-2. 45e Bachofner (Fortier) 6-3. 48e Rutschi (Rufener, Stehlin) 7-3.

Pénalités: 8 x 2' contre Rapperswil, 11 x 2' contre Zurich.
Rapperswil: Bayer; Kradolfer, Ritsch; Rutschi, Langer; Haueter, Bünzli; Rogenmoser, Gilmour, Witolsch; Rufener, Soguel, Stehlin; Camenzind, Werder, Hofstetter.
Zurich: Papp (25e Stecher); Princi, Zehnder; Salis, Hager; Faic, Steck; Bachofner, Fortier, Lebeau; Brodmann, Zeiter, Völlmer; Micheli; Ivankovic, Thöny; Seeholzer, Morger, Von Rohr.

CLASSEMENT

1. Zoug	18	11	3	4	74-57	25
2. Lugano	18	10	4	4	69-47	24
3. Kloten	17	9	4	4	62-53	22
4. Gottéron	18	8	3	7	83-70	19
5. Davos	18	8	3	7	67-56	19
6. Ambri-Piotta	17	8	2	7	59-70	18
7. CP Berne	18	8	2	8	64-63	18
8. Rapperswil	18	6	2	10	52-72	14
9. Bienne	18	4	2	12	52-72	10
10. Zurich	18	3	3	12	66-88	9

PROCHAINE JOURNÉE
Jeudi 24 novembre, 20 h: Zurich - Berne. **Samedi 26 novembre, 20 h:** Berne - Ambri-Piotta. Davos - Zurich. FR Gottéron - Rapperswil. Kloten - Bienne. Zoug - Lugano.

PMUR

Demain à Vincennes, Prix du Languedoc, (trot-attelé, réunion I, 5e course 2900 m, 15 h 45)

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina

Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335



Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	MÈTRES	JOCKEY	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION
1	Védité	2900	P. Billon	P. Billon	14/1	7a10a3a	5 Si l'on considère la distance et l'engagement, on doit penser qu'il a été préparé pour. 4 Il devrait confirmer les bonnes dispositions de l'autre jour. 14 Avec un finish hors du commun, il a un atout qui peut l'amener dans la bonne combinaison. 9 Il affiche une forme optimale et cela est déterminant en début de saison. 13 Il affronte un lot bien à sa portée et sera probablement le favori. 3 Pour son entraîneur, driver et sa magnifique pointe finale. 15 Au second poteau il peut prendre une place; mais pour la gagne, ce sera dur. 8 C'est un peu le X de la course; son entourage y croit après une rentrée qui laisse entrevoir des jours meilleurs. LES REMPLAÇANTS: 1 Si elle part bien, elle sera à l'arrivée. 12 Bien placé le 17 octobre, il faisait jeu égal avec «Va-Loyd»; sur cette perf il a tout à fait le droit de prétendre à une place.
2	Vison-du-Pont	2900	G. Mascle	A. Rayon	50/1	0a0a0a	
3	Aramis-du-Houlbet	2900	M. Lenoir	M. Lenoir	16/1	5a8a1a	
4	Action-Gédé	2900	Y. Dreux	L. Leduc	7/1	2aDa5a	
5	Va-Loyd	2900	A. Laurent	A. Laurent	5/1	0a2aDa	
6	Vamour	2900	C. Châlon	G.-M.Dreux	30/1	0a0a5a	*BASES
7	Vicomte-des-Prés	2900	J. Norgeot	J. Norgeot	20/1	2a0a0a	COUP DE POKER 3
8	Victoria	2900	P. Levesque	J. Kruithof	15/1	9a4a7a	AU 2/4 5 - 9
9	Ajac-Royal	2900	J.-M. Bazire	M. Bazire	10/1	1a2a4a	AU TIERCÉ POUR 14 FRANCS 5 - 4 - X
10	Vianek	2900	A. Meunier	A. Meunier	45/1	7m8a0a	IMPACT-SURPRISE 8 9 1 15 11 4 13 5
11	Vigan-Gédé	2900	C. Bézier	C. Bézier	19/1	Da7a5a	
12	Vicomte-de-Yet	2900	P. Hawas	P. Hawas	20/1	5a3a5a	
13	Abrecrombie	2925	J.-E. Dubois	J.-E. Dubois	6/1	0a7a2a	
14	Aktaios-de-Jiel	2925	J.-L. Dersoir	J.-L. Dersoir	16/1	5a7a4a	
15	Van-Way	2925	J. Hallais	J. Hallais	12/1	3a2a5a	
16	Valseur-de-Change	2925	P. Orrière	R. Boulain	20/1	1a4a4a	

Football - Coupe de l'UEFA: avant Nantes - Sion

Enzo et Miro en commun

La Suisse toujours septième - La Suisse a conservé sa septième place au classement mondial FIFA établi au 22 novembre. La Suède a gagné un rang à la faveur de son succès sur la Hongrie et se retrouve, désormais, tout simplement deuxième derrière le champion du monde, le Brésil, toujours leader inamovible. L'Italie occupe la troisième place devant l'Allemagne, l'Espagne, la Hollande et la Suisse.

(si)

AUTRES MATCHES

● ODENSE - REAL MADRID 2-3 (1-0)

Le Danois Michael Laudrup, en inscrivant un troisième but décisif à la dernière minute, a permis au Real Madrid de s'imposer au Danemark, face à Odense. L'ancien attaquant de St-Gall, le Chilien Ivan Zamorano, a inscrit le premier but pour les Espagnols.

Odense: 15.000 spectateurs. Arbitre: M. Grabher (Aut). Buts: 45e Schjónberg 1-0. 66e Zamorano 1-1. 69e Amavisca 1-2. 79e Hjorth 2-2. 90e Laudrup 2-3.

● TRABZONSPOR - LAZIO ROME 1-2 (0-0)

Contre une formation turque qui avait éliminé Aston Villa au tour précédent, la Lazio de Rome a eu le mérite de s'imposer à Trabzon.

Battu devant son public, Trabzonspor a pratiquement perdu toute chance de se qualifier. Face à la combativité et à l'allant de leurs adversaires, les Romains ont été souvent en difficulté au cours de la première heure de jeu.

La clairvoyance de Winter et Rambaudi, la combativité de Casiraghi et le dynamisme de Fuser ont été à la base d'un succès arraché au cours de la dernière demi-heure. L'ex-Argovien Di Matteo tint également un rôle important dans l'entrejeu avant de céder sa place à Venturin, à la 85e minute.

Trabzon: 30.000 spectateurs. Buts: 60e Rambaudi 0-1. 62e Negro 0-2. 68e Unal. (si)

BRÈVES

Ski nordique

Di Centa opérée

Quintuple médaillée lors des Jeux olympiques de Lillehammer, l'Italienne Manuela di Centa a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital Saint-Anne de Ferrara, en raison d'une infection aiguë dont la nature n'a pas été précisée.

Football

«Tifosis» condamnés

Trois supporters de l'équipe de Brescia ont été condamnés à des peines de dix mois à un an de prison avec sursis pour résistance et outrage à la force publique. Ils avaient été arrêtés, dimanche, à la suite des incidents qui avaient éclaté dans les tribunes au cours du match de championnat entre Brescia et l'AS Rome.

Dopage en Argentine

Deux joueurs du championnat d'Argentine, dont les identités n'ont pas été révélées, ont été contrôlés positifs, probablement à la cocaïne, à l'issue d'un match disputé le 12 juin dernier.

Nantes tient une solide réputation de club formateur. D'un contingent fort de dix-neuf éléments, neuf ont en effet été formés au club. Dans l'ombre, les anciens s'activent, Loyo Amisse ou Guy Hillion, responsable et recruteur du centre de formation, par exemple. En première ligne, deux ex-joueurs également, Jean-Claude Suaudeau, qui avait conquis le premier titre national en 1965, et le Polonais Robert «Bud» Budzinski se partagent le secteur technique.

Champion de France en 1976/77, dauphin les deux saisons suivantes, Nantes s'offrait en 1979/80 les services de deux Argentins, Victor et Enzo Trossero. Enzo qui allait par la suite connaître un franc succès comme entraîneur du FC Sion, imposait sa puissance à mi-terrain, alors que Victor était sacré meilleur buteur d'une saison ponctuée d'un nouveau sacre.

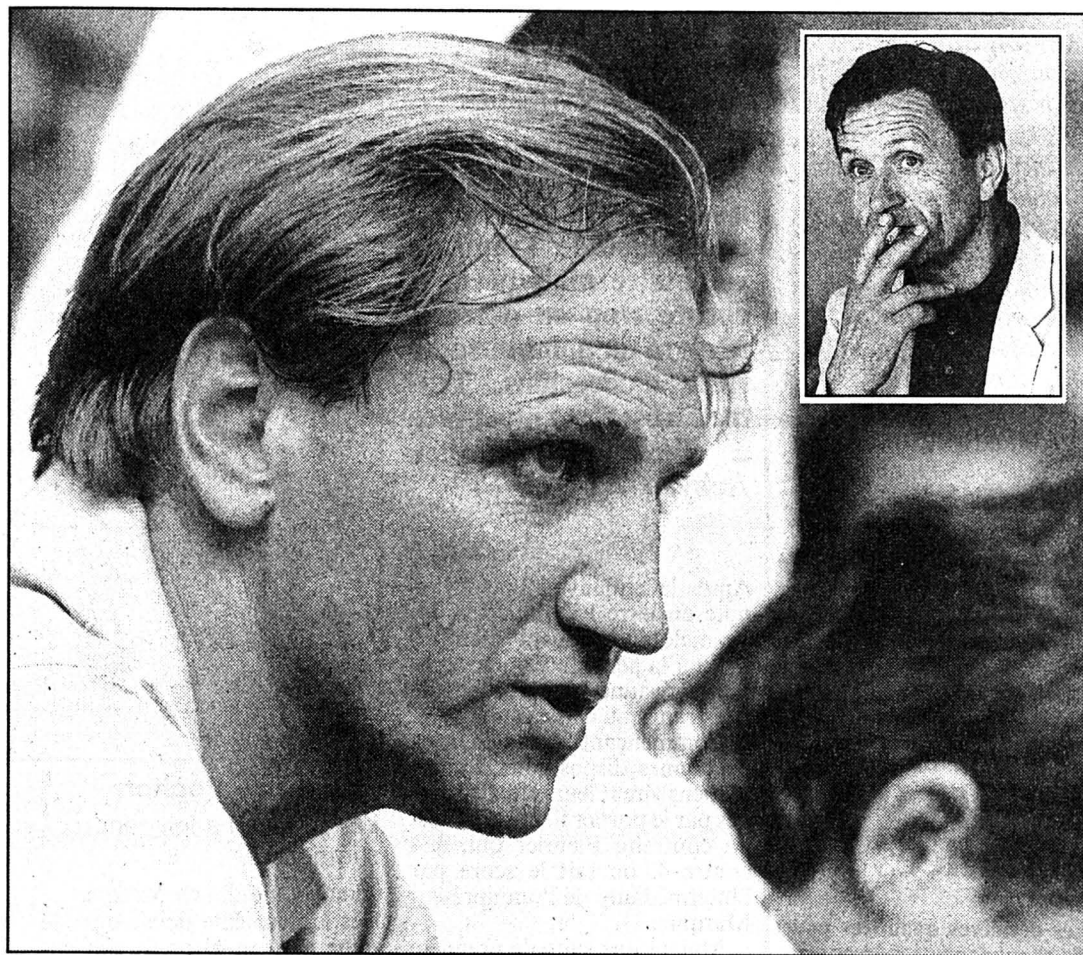
Au terme de l'exercice 1982/83, Nantes fêtait son sixième et dernier titre. «Coco» Suaudeau, longtemps confiné au rôle de formateur, terminait en apothéose sa première saison à la tête de la première équipe.

BLAZEVIC À LA BARRE

La formule magique connue toutefois un sérieux coup de frein, avec la venue en 1988 du Suisso-Yougoslave Miroslav Blazevic, engagé par le président de l'époque Max Bouyer. L'ex-joueur et entraîneur du FC Sion ne réussit pas à donner à Nantes ses lettres de noblesse comme le souhaitaient les instances dirigeantes en place. Le club changeait de look, augmentait son budget. Mais les résultats ne furent pas au niveau des prétentions affichées.

ÂPRE LUTTE

Sous la houlette de «Miro», Nantes évoluait avec Didier Deschamps, Marcel Desailly, et quelques joueurs, Jean-Jacques Eydelie, Christophe Robert et Jorge Burruchaga, qui, depuis lors, ont fait parler d'eux davantage côté cour (correctionnelle) et jardin que sur le terrain. Un Suisse, Jean-Claude Milani, se livrait alors à une âpre lutte avec David Marraud, pour le poste de gardien titulaire.



Enzo Trossero - Miro Blazevic (en médaillon)

Ils ont tous les deux passé par Nantes et par Sion.

(Lafargue-Keystone)

Un maigre bilan

En quinze participations aux Coupes européennes, le bilan nantais est maigre. Une participation à un quart de finale de la Coupe de l'UEFA en 1985/86 reste la meilleure référence. L'an dernier, après quatre saisons d'absence, Nantes refaisait son apparition dans le concert européen, mais était piégé dès le premier tour par Valencia, qui eut toutefois recours aux prolongations pour se défaire des Français. (si)

Bayer Leverkusen a pratiquement assuré sa qualification en Pologne

La balade des Allemands

● KATOWICE - BAYER LEVERKUSEN 1-4 (0-3)

Aux dépens de Katowice, Bayer Leverkusen, vainqueur en terre polonaise, a virtuellement assuré sa qualification pour les quarts de finale de la Coupe UEFA.

La formation germanique, qui se passait pourtant des services de Ruedi Völler (non qualifié) et du Brésilien Paulo Sergio (étranger en surnombre), n'a jamais été inquiétée au cours de ce match. Bernd Schuster et ses compagnons ont exploité les faiblesses d'une défense privée de ses deux arrières centraux,

Swierczewski et Wegryn, suspendus.

En aucun moment, Katowice n'a confirmé sa bonne performance du tour précédent lorsqu'il élimina les Girondins de Bordeaux. Les Polonais furent dominés dans tous les compartiments du jeu. L'avant-centre Kirsten et le jeune défenseur hollandais Bernard Schuiteman se mirent particulièrement en évidence chez les vainqueurs.

A la 29e minute, l'international Kirsten ouvrait la marque de la tête sur un centre parfait de Lehnhoff. Le jeune gardien po-

lonais Jójko concédait deux buts au cours des cinq dernières minutes de la première mi-temps. Kirsten amenait le premier (assisté pour Lehnhoff) et signait le second (une deux avec Thom). Les Polonais sauvaient l'honneur à la 54e par le défenseur Nikodem sur une mêlée mais à la 64e, Lehnhoff rétablissait, d'un tir de près, l'écart de trois buts.

Katowice: 8000 spectateurs. Arbitre: M. Frisk (Su). Buts: 29e Kirsten 0-1. 41e Lehnhoff 0-2. 43e Kirsten 0-3. 54e Nikodem 1-3. 64e Lehnhoff 1-4. (si)

Mince succès du Deportivo La Corogne face à Borussia Dortmund

Chapuisat trahi par un Suisse?

● DEPORTIVO LA COROGNE - BORUSSIA DORTMUND 1-0 (1-0)

Le but de Chapuisat, à la 80e minute, était-il valable? Battus 1-0 au stade Riazor de La Corogne, «Chappi» et ses partenaires de Borussia Dortmund se demandent longtemps si l'arbitre Muhmenthaler a eu raison de suivre l'avis de son juge de touche qui signalait un hors jeu nullement évident.

Au cours des dernières minutes, les Allemands faillirent remettre en question le succès des Espagnols. Ceux-ci, vainqueurs 1-0, éprouveront bien du mal à préserver leur maigre avantage dans quinze jours au Westfalenstadion. Il fallut un but heureux de Bebeto (23e) pour que s'incline le gardien Klos. La reprise

présenta certainement un réel handicap pour les Galiciens. De surcroît, eux aussi, furent lésés lorsque l'arbitre suisse annula pour un hors jeu un but de Manjarin (65e) également fort contestable.

L'arbitre suisse Muhmenthaler ne fit aucun cadeau à son compatriote Chapuisat, trop souvent victime de l'antijeu de ses cerbères. Bebeto subit lui aussi la loi des défenseurs adverses. Aldana et Fran furent avec Sammer et Schmidt les meilleurs acteurs de ce typique match de coupe. La sortie prématurée de l'ex-Brazilien Donato (49e) diminua le rendement des Galiciens.

Riazor: 29.000 spectateurs. Arbitre: M. Muhmenthaler (Granges). But: 23e Bebeto 1-0. (si)

Courte défaite de Parme à Bilbao

Basques mal récompensés

● ATHLETIC BILBAO - PARME 1-0 (0-0)

Leader du championnat d'Italie, Parme a été battu en match aller des huitièmes de finale de la Coupe UEFA 1-0 (mi-temps 0-0) à Bilbao par l'Athletic. Privé de ses deux meilleurs atouts offensifs, le Colombien Asprilla et le Suédois Brolin, blessés, l'entraîneur de Parme avait choisi une option toute de prudence à San Mames.

Les Basques n'ont pas trouvé la pleine récompense de leurs efforts. En dépit d'une domination territoriale assez nette, ils ne marquèrent qu'un seul but, par le long avant-centre Ziganda (48e), lequel devança de la tête l'intervention de Bucci sur un centre de Garitano. A la 14e minute, le même joueur avait bénéficié d'une chance de pre-

mier ordre lorsqu'il ratait sa reprise de la tête alors qu'il était en position idéale.

Les Italiens inquiétèrent parfois le gardien Valencia. Celui-ci opéra un sauvetage difficile sur une reprise de Branca (45e). A la 79e minute, Zola, idéalement placé, gâchait une chance d'égalisation.

L'équipe espagnole, formée uniquement de joueurs basques, s'est heurtée à une défense de première force où brilla le Portugais Fernando Couto. Le jeune international Guerrero, étincelant meneur de jeu de l'Athletic, fut le meilleur acteur d'une rencontre qui ne tint pas entièrement ses promesses, en raison de la supériorité des défenses sur les attaques.

San Mames: 45.000 spectateurs.

Arbitre: M. Karlsson (Su). But: 48e Ziganda 1-0. (si)

Le point

COUPE DE L'UEFA, huitièmes de finale, matches aller

Hier soir

Katowice - Bayer Leverkusen	1-4	(0-3)
Trabzonspor - Lazio Rome	1-2	(0-0)
Athletic Bilbao - Parme	1-0	(0-0)
Odense - Real Madrid	2-3	(1-0)
Deportivo La Corogne - Borussia Dortmund	1-0	(1-0)

Jeudi soir

19.30 Admira Wacker Vienne - Juventus Turin
20.30 Eintracht Frankfurt - Napoli
Nantes - Sion

Matches retour les 6 et 8 décembre.

COOP

bons informel

SATRAP NEWS



au lieu de 399.-

299.-

SATRAP-esspresso bar*

Préparation de café express, moka et crème, eau chaude pour le thé et les boissons instantanées, vapeur pour réchauffer des boissons. Moulin à café incorporé.



au lieu de 595.-

495.-

SATRAP-micro combi 809*

"micro" pour décongeler, réchauffer et cuire, "hot-air" pour cuire et rôtir, "combi" pour cuire et brunir en même temps. Volume du four 17 litres.

*En vente dans les grands Centres Coop.

NOUVEAUTES



Combibloc pour les petites soifs

Les jus de fruits, nectars, Ice Tea et jus de pomme naturel Mondial existent dorénavant en emballage pratique de 2,5 dl avec paille. Une taille idéale pour les petites soifs.

Prix: par ex. jus d'orange Mondial, 2,5 dl, -.45; Ice Tea classic, 2,5 dl, -.40; jus de pomme naturel, 2,5 dl, -.60.

MONDO FINO, on en redemande!

Coop élargit sa gamme de produits MONDO FINO. Synonyme de qualité, ce nom évoque également des spécialités exclusives à des prix intéressants.

Prix: MONDO FINO *Oignons au vinaigre de vin rouge, 210 g, poids égoutté, 2.80; *Raifort, 100 g, poids net, 1.30; *Raifort à la crème, 100 g, 1.40; Olives vertes, 200 g, poids égoutté, 1.50; Olives à la pâte de poivron, 220 g, poids égoutté, 1.90; *Olives aux poivrons, 120 g, poids égoutté, 2.50.

Tartufo, un goût de fête

Si vous entamez le gâteau glacé Gold Star au sabayon-chocolat, il vous faudra beaucoup de volonté pour ne pas tout manger. C'est vrai que ce dessert crémeux et fondant à la fois est irrésistible.

Prix: Tartufo Gold Star, 500 g, 7.90.

Des repas prêts à servir

Les repas Cha-Cha-Cha sont encore plus vite prêts. Il suffit d'ouvrir le nouveau sachet rigide et de servir les morceaux de viande à votre chat qui se régalerà. Sympa l'éco-emballage à élimination non polluante.

Prix de lancement: Cha-Cha-Cha avec morceaux de viande, au veau, à la volaille ou au *boeuf, le sachet rigide de 100 g, -.65.



*Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop.

COOPERACION



Un chocolat suisse extrafin - avec le label de qualité MAX HAVELAAR.

Le chocolat "Au Lait" et le "Crémant" sont fabriqués avec du cacao et du sucre qui proviennent exclusivement de coopératives du tiers-monde. Pour ces petits planteurs, c'est la garantie de contrats d'achat à long terme, de récoltes financées à l'avance et de prix équitables. Pour l'attester, un label de qualité et un nom: MAX HAVELAAR. Prix: Cooperación MAX HAVELAAR, Au Lait, *Crémant, 100 g, 1.50.

Maggi innove: crème de courge et crème de poireaux et pommes de terre

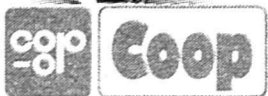
Ces deux soupes sont vraiment délicieuses. C'est normal, puisque comme toutes les crèmes Maggi, elles sont préparées avec du lait frais! C'est ce qui leur donne ce goût crémeux et exquis. Prêtes en 5 minutes, elles sont idéales pour les soupers légers, et tout spécialement pour les petits ménages.

Prix: Maggi Finesse crème de courge, le sachet de 30 g; crème de poireaux et pommes de terre, le sachet de 34 g, 1.80.



Un parfum agréable dans toute la maison

Les nouveaux Stick'up Airfresh, c'est le parfum des champs de lavande ou de fleurs dans vos armoires, meubles à chaussures, WC ou débarras. Fixez et tournez! Airfresh, c'est une fraîcheur parfumée pendant des semaines. Prix de lancement: Airfresh bouquet ou *lavande, les 2 sticks, 3.20.



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

Grand Conseil

**Budget 1995
accepté**

Le Grand Conseil neuchâtelois a accepté mardi par 94 voix contre 4 le budget 1995. Celui-ci prévoit un déficit de 51,8 millions de francs. Les députés qui se sont opposés au projet présenté par le Conseil d'Etat sont issus du groupe des petits partis de gauche.

Page 22

Val-de-Travers

**Drogues
et prévention**

Les adolescents du Val-de-Travers sont-ils à l'abri des problèmes de drogues? Que nenni! Mais les autorités politiques n'ont guère pris des mesures de prévention jusqu'ici. Par méconnaissance de la situation surtout. Ilona Bodmer Bétant, conseillère communale socialiste à Couvet, secoue le cocotier depuis deux ans.

Page 23

Canton du Jura

**Millionnaires
à la caisse?**

Au cours de la récente campagne électorale, l'exigence d'une imposition plus élevée des millionnaires et des hauts revenus a été plusieurs fois avancée, notamment par les candidats socialistes.

Page 25



Météo:
Brouillards ou stratus sur le Plateau. Limite supérieure vers 1000 mètres.

Demain:
Brouillards ou stratus sur le Plateau. Sinon assez ensoleillé.

Lac des
Brenets
751,00 mLac de
Neuchâtel
429,10 m

Fête à souhaiter mercredi 23 novembre 1994: CLÉMENT

12°
Lever: 7 h 47
Coucher: 16 h 496°
Lever: 21 h 32
Coucher: 11 h 277°
2000 m

L'Impartial

Loi cantonale neuchâteloise sur le commerce et limitation du crédit à la consommation

Un jugement attendu

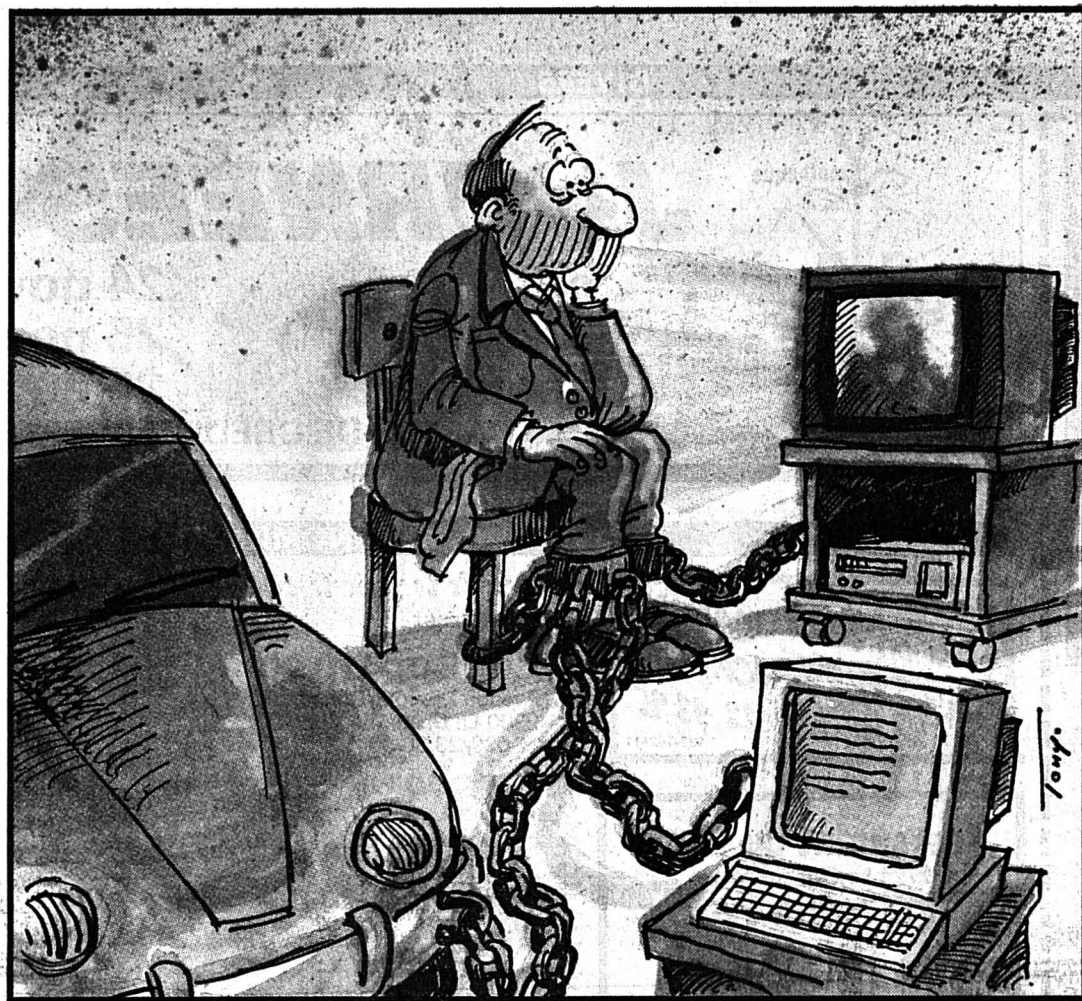
Dans la foulée du débat sur la pauvreté dans le canton de Neuchâtel, l'autorité neuchâteloise avait inclus dans sa nouvelle police sur le commerce des dispositions spéciales relatives au crédit à la consommation ou «petit crédit», désigné comme un des vecteurs de la paupérisation de certains. Des dispositions attaquées, sur lesquelles le Tribunal fédéral devra rendre un jugement en cette fin de semaine. Etat des lieux.

Les articles de limitation du «petit crédit» contenus dans la nouvelle loi cantonale neuchâteloise sur la police du commerce avaient fait l'objet d'un recours de droit public de l'Association suisse des banques de crédit et établissements de financement (ASBCEF). L'association avait invoqué la violation du principe constitutionnel de la liberté de commerce pour attaquer ces dispositions qui visaient, d'une part, à limiter la publicité du crédit à la consommation et, d'autre part, à interdire s'il provoquait un surendettement ou si un premier crédit n'avait pas été remboursé.

Ces mesures législatives avaient été élaborées dans le prolongement du vaste débat sur la pauvreté dans le canton amorcé par une enquête de l'Université montrant, entre autres, le rôle du crédit à la consommation dans les phénomènes de paupérisation. L'ASBCEF avait obtenu l'effet suspensif en février 1993, si bien que les dispositions incriminées n'avaient pu entrer en vigueur au 1er juillet de l'an dernier en même temps que la nouvelle loi.

LA PAROLE AU TF

Or, en cette fin de semaine, le Tribunal fédéral sera appelé à se prononcer sur ce recours. Un jugement qui revêtira aussi une importance pour le canton de



Berne, la Haute Cour devant en effet statuer parallèlement sur un recours similaire introduit par la même association contre des dispositions analogues prévues dans la législation de la Berne cantonale.

Pour le chef du service juridique de l'Etat de Neuchâtel Alain Bauer, l'échéance n'est «plus tout à fait d'actualité»: «Depuis, dans le cadre de Swisslex, le Parlement fédéral a adopté une loi sur le crédit à la consommation entrée en vigueur au 1er avril de cette année». Mais la décision du Tribunal fédéral, suivant sa teneur, aura quand même son poids: «Elle devrait permettre de savoir en définitive si les cantons peuvent encore légiférer en la matière», estime Alain Bauer.

LA FRC CONTESTE

Tout autre est l'appréciation de la Fédération romande des

consommatrices (FRC): «La nouvelle loi fédérale ne résout pas les problèmes des crédits à la consommation, notamment sous l'angle du désendettement», relève Florian Hübner, juriste à la FRC. «Elle n'a fait que reprendre les règles minimales en vigueur en Europe. Son seul avantage est de laisser ouverte l'application éventuelle d'autres dispositions plus favorables, notamment en matière de droit public et de protection sociale, qui peuvent aussi être de la compétence des cantons. A ce titre, la décision du Tribunal fédéral revêt donc une très grande importance. Même s'il est vrai qu'une révision de la loi sur le crédit à la consommation a été amorcée via une commission d'experts formée à la suite de deux initiatives cantonales et d'une motion parlementaire».

Parmi ces règles de droit pu-

blic se trouve en particulier la répression des abus en matière d'intérêt conventionnel, soit la capacité de fixer un taux maximal d'intérêt. Dans le canton de Neuchâtel, qui fait partie d'un concordat réprimant les abus en matière d'intérêt conventionnel et regroupant les cantons romands ainsi que ceux de Schaffouse et de Zoug, ce seuil est fixé à 1,5% de la somme réelle due par mois, soit 18% par année. Au-delà, un intérêt tombe sous le coup des dispositions pénales réprimant l'usure. «Ainsi, l'essentiel des intérêts de ce genre de crédit ne dépasse en général pas les 16,9%», relève Florian Hübner. A noter que le canton de Zurich, pourtant hors concordat, applique lui un taux maximal inférieur se situant à 15%.

Cette restriction avait été combattue par l'ASBCEF par

voie de recours, mais le TF avait débouté l'association, remarque le juriste de la FRC. A ce dernier titre, la décision du TF devrait aussi contribuer à débloquer la situation dans le canton de Neuchâtel: le Conseil d'Etat avait en effet suspendu une étude, demandée par un député, de l'introduction d'un taux maximal inférieur à celui prévu par le concordat. Cette décision s'appuyait justement sur la procédure en cours devant le Tribunal fédéral.

C. P.

REGARD**Endettement,
surendettement...**

Synonyme d'accès rapide à la jouissance d'un bien convoité, le «petit crédit» peut rapidement marquer pour nombre de contractants le début d'une spirale infernale. Le poids du remboursement pèse en effet rapidement sur un budget personnel. Ce d'autant plus que le consommateur «type» de ce genre de crédit y recourt justement parce que les biens de consommation lui sont plus difficilement accessibles par ses propres moyens financiers.

Selon des estimations de la FRC, le portrait du consommateur endetté s'applique en Suisse essentiellement à des personnes entre 25 et 40 ans, en général mariées et avec des enfants à charge. Les sommes d'endettement se situent généralement entre 2000 et 15.000 francs et proviennent principalement de créances contractées pour l'achat de biens tels que voitures, mobilier, cours d'informatique ou même, plus récemment, semences en multipropriété.

L'importance des montants en cause peut paraître «dérisoire» à certains, mais il ne faut pas se leurrer: mis bout à bout, cela représente un sacré pactole... En effet, s'il n'existe aucune statistique officielle sur l'état d'endettement de la population, les données émises par le Centre d'information du crédit (CIC), qui couvrent 95% des affaires de ce genre réalisées en Suisse à l'exclusion, bien entendu, des emprunts hypothécaires et de l'utilisation de cartes de crédit, permettent tout de même de dresser un portrait assez fidèle du «paysage suisse de l'endettement».

Entre crédits à la consommation et en espèces principalement, ventes par acompte et location-vente (leasing), le volume total de l'endettement en cours en 1993 avoisinait les 17 milliards de francs (!) pour plus de 1,3 million de contrats différents. Des chiffres certes en diminution depuis 1991 en raison de la crise, mais qui sont tout de même révélateurs d'un marché qui n'a vraiment rien de philanthropique au vu des taux d'intérêt pratiqués...

Claudio PERSONENI

Manifestation SOS N5 de vendredi

Les villes à Berne!

Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle seront à Berne, vendredi après-midi: les autorités des trois villes du canton de Neuchâtel ont en effet décidé de participer à la manifestation organisée par le comité SOS N5.

En principe et sauf empêchement de dernière minute, La Chaux-de-Fonds sera représentée par son Conseil communal in corpore, soit Charles Augsburger, Georges Jeanbourquin, Alain Bringolf, Daniel Vogel et Jean-Martin Monsch.

Pour Neuchâtel défilera son président, Didier Burkhal-

ter, accompagné de Jean-Pierre Authier, directeur des Services industriels. Enfin, la délégation locloise sera formée de Rolf Graber, président de la ville, et de Jean-Paul Wettstein, directeur des Services industriels.

Les autorités de Neuchâtel signalent par ailleurs qu'une démarche semblable est prévue par la municipalité d'Yverdon-les-Bains: une lettre commune a été adressée à Adolf Ogi, chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie. (se)

La Chaux-de-Fonds

Balcons fleuris

La huitième édition du concours «Balcons fleuris» organisé par le Service des Parcs et plantations de La Chaux-de-Fonds a remporté cette année encore un vif succès. Les 41 participants présents hier soir à la Halle aux Enchères lors de la remise des prix avaient sans aucun doute les nerfs à «fleur de peau». Chaque premier des quatre catégories terrasses, fermes, commerces ainsi que les balcons et fenêtres a été récompensé de belle manière. Notre photo sp montre une ferme aux Joux-Derrière.

(cm)

● Page 17



Ce soir
dès 20 heures
MAISON DU PEUPLE
Serre 68, La Chaux-de-Fonds

GRAND MATCH AU LOTO DE LA MUSIQUE LA PERSÉVÉRANTE

5 cartons seront joués durant la soirée

Abonnement Fr. 19.- pour 40 tours
Coupons Fr. 0.50

Maximum de marchandise
autorisé: Fr. 10 000.-

132-762996

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE 1994 à 20 heures
LES GALAS KARSENTY-HERBERT présentent:

THÉÂTRE
DE LA CHAUX-DE-FONDS

Classé monument historique
d'importance nationale
par la Confédération

NOIX-DE-COCO

de Marcel Achard

Mise en scène de Daniel Gélin

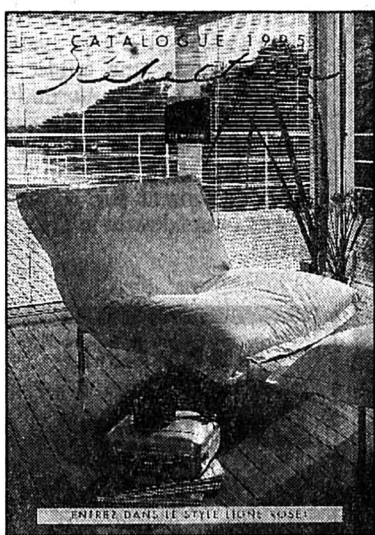
Avec: **Marie-Christine BARRAULT**
et **Daniel CECCALDI**

Location: Tabatière du Théâtre, ☎ 039/239 444 dès jeudi 24 novembre
pour les Amis du Théâtre et vendredi 25 novembre pour le public



132-763273

DIVERS



NOUVEAU
CATALOGUE
NOUVEAUX
MODELES



Veuillez m'adresser gratuitement le catalogue 1995

Nom: Prénom:

Adresse:

ligne roset

Chez votre concessionnaire

marcel

jacot

formes nouvelles s.a.

rue neuve 1 la chaux-de-fonds
tél. 039/28 25 51

le meublier de l'habitat
d'aujourd'hui... et demain

132-763105



JOURNÉES 10%

Jeudi 24 novembre
Vendredi 25 novembre
et samedi 26 novembre

CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES

132-763191

GASTRONOMIE

et si on allait manger
aux "PERVENCHES"
tél. 039 28 43 95
132-762411

Restaurant du Sapin
2724 Le Cerneux-Veusil
BOUCHOYADE
MAISON
les 25 et 26 novembre 1994
Veuillez réserver votre table, s.v.p.,
au 039/54 12 63
132-763278

L'annonce,
reflet vivant du marché

Restaurant
Le Mocambo
Avenue Léopold-Robert 79
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 30 30



Rue de la Paix 74
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 09 36

Bienvenue dans nos deux restaurants
samedi 24 décembre 1994, veille de Noël
dès 19 heures



Invitation gratuite
aux personnes seules du 3e âge

Attention! Réservation obligatoire jusqu'au mercredi 21 décembre 1994

132-762979

Pizzeria La Piccola Italia
Hôtel-de-Ville 39 Tél: (039) 28 49 98
La Chaux-de-Fonds
Pizzas, pâtes, viandes, poissons, préparés <<maison>>
à consommer sur place ou à l'emporter
livraison midi et soir
NOUVEAU OUVERT TOUS LES JOURS
SAUF DIMANCHE MIDI
132-762259

Au Capucin Gourmand

André Petitjean
Saveurs et parfums du moment!

Charrière 125, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. et fax: ☎ 039/28 15 91

BOUILLABaisse
du mercredi 23 au samedi 26 novembre 1994

132-763236

SPECTACLES - LOISIRS

LA CHAUX-DE-FONDS - BEAU-SITE

- Samedi 26 novembre, 20h30
- Dimanche 27 novembre, 17h00

GIOVANNA MARINI

LA VIE AU-DESSUS
ET AU-DESSOUS DE
1000 MÈTRES

Location: TPR 039/ 23 74 43

association
THÉÂTRE
POPULAIRE
ROMAND
132-763247

DIVERS



A.-M.-PIAGET 54
ENTRÉE OUEST
INFORMATIQUE D'OCCASION
ACHAT, VENTE
039/ 28 77 28
132-763167

DEMAIN
10%
dans les
DROGUERIES
(articles réglementés et nets
exceptés)
132-750089

BUSTRA

Nettoyages



Nous nettoyons:
- Rideaux
- Appartements après
déménagement
Meubles rembourrés

NATEL:
077/31 45 32

6-53060

BUSTRA

SPECTACLES - LOISIRS

Restaurant de l'Aéroport

Aimé Bongard-Sedjan
Bd des Eplatures 54
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 82 66
Salle pour société
et repas de famille

Jeudi 24 dès 14 h 30

GRAND MATCH
AUX CARTES À LA BELOTE
par équipes

Possibilité de former l'équipe sur place
132-763284

Samedi 26 novembre
de 10 h à 17 h

Bazar

de **LA COUDRAIE**

Objets originaux
de qualité pour
vos achats de Noël

ECOLE RUDOLF STEINER
LES GENEVEYS S/COFFRANE

DIVERS

VITRERIE - MIROITERIE

Jost

(039) 26 40 77
Numa-Droz 185

JOUR NUIT
132-762888

MÉDICAMENTS HOMÉOPATHIQUES

(Doses, granules, gouttes,
suppositoires, ampoules...)
sont préparés par nos soins
dans les plus brefs délais

pharmacie
pillonel

Laboratoire homéopathique
OUVERT TOUS LES JOURS

Livraisons à domicile
Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 46 46/47
Cartes de crédit acceptées

132-12396

VACANCES - VOYAGES

VOYAGES-EXCURSIONS

WITTWER
MARCHÉS DE NOËL

«LE CHRISTKINDELSMAERIK»
À STRASBOURG

26 - 27 novembre/17 - 18 décembre
2 jours, Fr. 197.-

WEIHNACHTSMARKT DER NATIONEN
À RÜDESHEIM

3 - 4 décembre
2 jours, Fr. 226.-

MARCHÉ DE NOËL TYROLIEN
À INNSBRUCK

9 - 11 décembre
3 jours, Fr. 338.-

Demandez nos programmes détaillés!

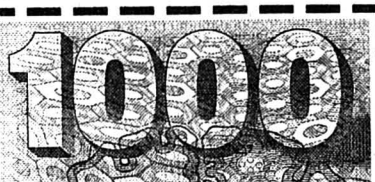
Renseignements et inscriptions:

LA CHAUX-DE-FONDS, Serre 65
Tél. 039/24 15 24
ou auprès de votre agence de voyages

132-763203

DONNEZ
DE VOTRE SANG
SAUVEZ DES VIES

FINANCE



Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue
L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/
13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12
Xprocrédit

Dim/47/Mi

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.9%, total des
frais de fr. 413.20 pour une année (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCI).

132-763167

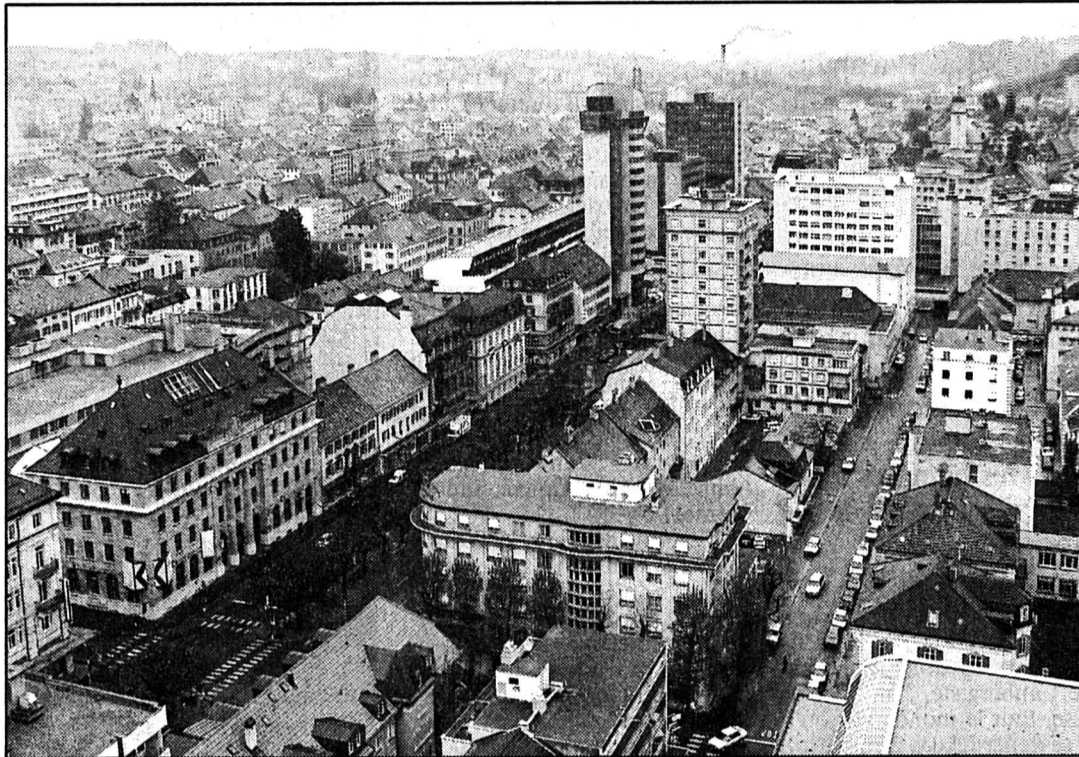
Première enquête cantonale sur les locaux industriels et commerciaux vacants

Espaces à louer

Après les appartements vacants, le canton de Neuchâtel s'est penché sur les locaux industriels et commerciaux vides. L'office de la statistique a rendu la copie de ce premier exercice, dénombrant 315 objets vacants pour une surface de 92.600 m² sur le territoire cantonal. Les districts de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds viennent naturellement en tête.

Ce recensement servira, d'une part, à alimenter l'enquête nationale de l'Office fédéral de la statistique et d'autre part, à pouvoir à terme mieux cerner l'évolution du parc immobilier disponible pour les activités économiques.

Cette première copie ne permet pas d'établir des comparaisons avec d'autres régions et de déterminer si nous sommes plus frappés de vides qu'ailleurs. Il apparaît toutefois que le nombre de locaux vacants reste significatif dans le canton; l'offre importante confirme un marché quantitativement détendu mais pas nécessairement qualitativement adéquat. Un fait que l'on dénote particulièrement dans les communes industrielles où souvent les locaux anciens ne ré-



109 locaux vacants à La Chaux-de-Fonds

Une surface de 27.241 m² disponible, contre 46.862 m² pour 126 locaux à Neuchâtel. (Impar-Gerber-a)

pondent pas aux exigences des intéressés potentiels.

AVEC LES PRIX

Incluant le prix de vente ou de location dans son enquête, l'Office cantonal de la statistique a déjà quelque peu affiné l'exercice. Là aussi, les autres cantons ne détenant souvent pas de telles

données, la comparaison n'est pas possible. On y verra plus clair d'ici quelques années.

Pour les chiffres du jour, relevons que le district de Neuchâtel dispose de 126 locaux pour quelque 46.000 m², alors qu'à La Chaux-de-Fonds ce sont 109 locaux couvrant 27.241 m² qui attendent preneurs. Le Locle

suit avec 27 locaux (6386 m²) ce qui amène les trois villes à être en tête de peloton, comme on pouvait s'y attendre, relève l'office cantonal.

Autre donnée: la majorité des locaux vacants sont «à louer uniquement» ou «à louer ou à vendre»; seuls 2,2 % du nombre de locaux sont expressément

proposés à la vente. Les indications de loyer (prix annoncé par m² et par an) affichent, en moyenne cantonale, 177 fr pour les bureaux, cabinets médicaux, etc., 233 fr dans le secteur «magasin, local de vente», 129 fr pour les ateliers et usines, 98 fr pour les dépôts, entrepôts, hangars.

À LA BAISSÉ

Pour les trois villes, les prix de location sont assez similaires – entre 125 à 137 fr – en ce qui concerne les ateliers, usines et autres, mais varient pour les bureaux, dont les prix atteignent respectivement 214 fr à Neuchâtel, 153 fr au Locle et 149 fr à La Chaux-de-Fonds. Pour les magasins, les prix moyens sont de 302 fr à Neuchâtel, 189 fr au Locle et 195 fr à La Chaux-de-Fonds.

Quant aux prix avancés pour les locaux à vendre, ils sont fragmentaires, l'office n'ayant recueilli que 51 observations dans l'ensemble du canton. Les indications, en francs par m², oscillent cependant en moyenne cantonale entre 2300 fr pour les bureaux, cabinets médicaux et autres, et 1235 fr pour les dépôts, entrepôts, hangar. Pour les autres secteurs, les données ne sont pas précisées. A noter que les prix de location et de vente s'orientent plutôt à la baisse. Les intéressés peuvent toujours obtenir les résultats détaillés de l'enquête auprès de l'Office cantonal de la statistique, tél. (038) 22.35.37. (comm-ib)

Lauréats des balcons fleuris

Le «pot aux roses» révélé

Décidément, les bouts des doigts des Montagnons, quand ils ne sont pas gelés, sont particulièrement verts. Les 41 participants inscrits cette année avaient tous pris la peine d'user et d'abuser d'une palette de couleurs que Dame nature avait mises à leur disposition, pour dorloter les terrasses, les fermes, les commerces, balcons et fenêtres de la ville.

Alors qu'au XIXe siècle les jardins de la ville étaient aménagés en plates-bandes occupées en grande partie par des légumes, seules quelques fleurs arrivaient avec peine à se faire une petite place au soleil. Ces temps sont bien révolus, surtout depuis que tant de jardiniers amateurs n'arrêtaient pas de se piquer au jeu de la plantation fleurie. Présent hier soir à

la halle aux Enchères lors de la remise des prix du concours des balcons fleuris, le conseiller communal Alain Bringolf, a félicité les participants ainsi que les lauréats «pour cette passion décorative qu'ils offrent presque en permanence aux visiteurs toujours plus nombreux».

Régal pour les yeux, outre les admirables œuvres des participants révélées lors de la projection des diapos, l'exposition florale qui s'est tenue du 4 au 6 novembre à Besançon et qui réunissait douze villes, dont celles de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds dans une présentation conjointe, a remporté, même à travers diapos, un indéniable succès.

Des voyages, des bons d'achats, des sécateurs et tout naturellement des fleurs ont été remis par Bernard Wille, chef-

jardinier de la ville, aux lauréats. Une somme d'argent offerte par l'arrière-petite-fille de feu L. Landry a également été remise, histoire de marquer le 125e anniversaire de la mort du fondateur de la Société d'horticulture de La Chaux-de-Fonds. C.M.

LES LAURÉATS

Catégorie terrasses: Rita Schaller, Cerisier 6, 54 points. Catégorie fermes: Willy Stauffer, Joux-Derrières 50, 57,5 points. Catégorie commerces: Dominique Chiecci, Chalet Heimelig, 55 points. Catégorie balcons et fenêtres: Antoine Galle, Tunnels 18, 57 points. Prix spéciaux du jury, hors concours: Ginette Spart, Pierre-Alain Sterchi. Prix Landry: Gaetano Iuorio, hôtel de la Balance.

Chantal Juillet hôte de la Société de musique

Question d'interprétation

Par ses choix de répertoire, par son rapport au violon, Chantal Juillet est une artiste captivante. Accompagnée de Pascal Rogé au piano, elle a rendu sensibles des musiques de l'Est, elle a fait naître quelque chose de neuf, d'insoupçonné.

La vocation de tout artiste, créateur ou interprète, n'est-elle pas d'incarner une époque et, donc, de permettre au public de mieux capter l'essence du temps qu'ils traversent ensemble?

Pour bien jouer les œuvres de Janacek, de Szymanowski, il faut être créateur, tant le rôle de l'interprète est important pour construire le discours.

Chantal Juillet, qui a fait ses études en Amérique, ce qui veut dire qu'elle a une grande vision du répertoire, possède ce don.

Sur la sonate de Janacek, Chantal Juillet bâtit un chant âpre, tient supérieurement la phrase, l'accentue, la déroule.

Au piano, Pascal Rogé fait sourdre l'éclair, la pulsation rythmique. Dans les «Mythes» de Szymanowski, autre compositeur de l'Est mais tellement différent du premier, Chantal Juillet impose, dans l'aigu du violon, la clarté d'une justesse absolue.

Son phrasé suscite un flux où les coloris, le raffinement de la sonorité rendent palpable La fontaine d'Aréthuse, Narcisse. Puis le voyage plonge toujours davantage dans l'immatériel, se déploie s'il se peut encore plus incantatoire dans «Dryades et Pan».

Chantal Juillet a une relation complètement fusionnelle avec

son violon, il est une partie d'elle-même. Son archet est porteur d'un souffle immense. Nulle emphase, nul charme à fleur de texte, mais des emportements d'une intensité exceptionnelle.

De la deuxième sonate de Ravel, puissante, gonflée d'inspiration, Chantal Juillet et Pascal Rogé rendent l'atmosphère. Toujours avec un archet très sûr et très lourd, qui fait penser à Oistrakh, la violoniste mène le jeu. Ici la force de conviction, la fougue prennent le pouvoir et violon et piano parviennent à une totale fusion de leurs deux timbres antinomiques. En bis, «Habanera» de Ravel. Et, sous les applaudissements, Chantal Juillet quitta la scène en humant le parfum des fleurs qu'elle venait de recevoir.

D. de C.

The Renegades Steel Band à Bikini Test

Machine à swinguer pas bidon

Vainqueurs à de nombreuses reprises du «Panorama», soit le championnat national des steel bands de Trinidad, les Renegades sont devenus un véritable mythe des Antilles sous la direction de leur arrangeur Jit Samaroo.

La tradition des steel bands plonge ses racines dans la calypso héritée des anciens esclaves et le carnaval «dérobé» aux maîtres blancs et vite rendu à sa fonction originelle. Dans les années 20, les formations tapaient sur des tôles et divers récipients métalliques.

L'apparition du baril de pétrole permettra de structurer les Steel Bands tels qu'on les connaît. Les fonds des barils, découpés à des hauteurs variables, sont martelés de façon à créer toute une série de creux

correspondant à autant de notes. Tout l'art réside ensuite dans la précision et la complémentarité des membres, qui peuvent parfois être une centaine.

Les Renegades, au nombre de 24 (section rythmique comprise), sont des virtuoses aussi à l'aise avec Bob Marley que Tchaikowski, Puccini ou Offenbach. Leur richesse rythmique alliée aux vibrations inimitables de l'instrument font de cet orchestre «différent» une redoutable machine à swinguer. Les Renegades seront jeudi soir à Bikini Test. Cet événement est co-organisé par le centre de culture ABC. (mam)

● The Renegades en concert à Bikini Test. Jeudi 24 novembre. Attention: ouverture des portes à 20 h. Concert à 20 h 30.

PUBLI-REPORTAGE

Evénement exceptionnel aujourd'hui à La Placette



Avis à tous les amateurs de glisse! Nicole Angelrath, championne du monde de snowboard 1992-1993-1994 sera présente à La Placette de La Chaux-de-Fonds, ce mercredi 23 novembre 1994 de 15 h 30 à 17 h 30, pour une séance de dédicaces unique en Suisse!

A cette occasion, ne manquez pas de participer à notre superconcours qui vous permettra (peut-être) de gagner un magnifique snowboard d'une valeur de 800 francs.

132-76352

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

AGENDA

Les Planchettes

Séance du législatif

Le législatif planchottier est convoqué ce soir à 20 h 15 à la salle de Paroisse pour une séance extraordinaire. Il aura pour tâche d'adopter le nouveau règlement de police et de sanctionner une demande de crédit de 20.000 fr pour une chaudière au presbytère. Il se prononcera aussi sur une modification de l'arrêté concernant le subventionnement des soins dentaires. (yb)

Com.It.es

Votation du 4 décembre

Claudine Stähli donnera une conférence sur la «Loi sur les mesures de contrainte dans le droit des étrangers», jeudi 24 novembre 20 h au local du Com.It.es (Comité des Italiens à l'étranger, rue du Parc 17.) Entrée libre. (Imp)

Ecole des parents

Parents et adolescents

L'École des parents propose ce jeudi 24 novembre une soirée intitulée «Les parents – les adolescents: dialogue impossible et pourtant vital». La discussion sera animée par Josip Gracin, psychotérapeute ASP. Au local de l'École des parents, rue Jardinière 15, à 20 heures. (Imp)

Au DAV

La maison Guerlain

Dans le cadre de l'exposition «Le parfum», qui s'achèvera le 30 novembre au Département audio-visuel de la Bibliothèque de la ville, rue du Progrès 33, le parfumeur Guerlain passera sous la loupe, jeudi 24 novembre dès 19 h 45. (Imp)

Club 44

L'homme des casernes

Pour ceux qui l'ont raté à la télévision, pour les autres qui aimeraient le revoir et, surtout, rencontrer sa réalisatrice, «L'homme des casernes», le film que Jacqueline Veuve a tourné à Colombier, durant une école de recrues de fusiliers et mitrailleurs au printemps 1993, sera projeté au Club 44, jeudi 24 novembre, à 20 h 30. Le film met l'accent sur le recrutement, l'avancement (!) obligatoire de trois recrues, les inspections, la prise et remise du drapeau, la visite du curé. En filigrane, les réactions des appelés. (sg)

Comoedia s'apprête à jouer «La Locandiera»

Méfiez-vous des sirènes

La location pour le nouveau spectacle de Comoedia, «La Locandiera» de Goldoni, s'est ouverte hier matin à 7 heures à la boulangerie Marending. Dès 6 heures, les gens attendaient déjà. Donc, si vous voulez avoir une chance d'assister à cette histoire d'une fringante aubergiste, qui par moult artifices s'y entend – à faire tomber les hommes à ses pieds – il est temps de réserver...

Cette Locandiera, nous n'allons pas vous la dévoiler de pied en cap. Il s'agit d'une sirène dissimulée sous les traits d'une acorte aubergiste, et depuis Ulysse, tout le monde sait qu'il faut se défier de ces chants trop suaves. Goldoni lui-même affirmait qu'il avait écrit cette comédie pour «rendre odieux le caractère incantatoire des sirènes» et que cette œuvre «enseigne aux hommes à fuir les dangers de l'amour pour ne point y succomber». Y succomberont-ils tout de même? Suspense.

Le charme et l'esprit de Mirandoline, la Locandiera, interprétée par Natacha Favre, sé-

duisent tout le monde autour d'elle. Sauf un chevalier sans peur et sans reproches qui n'affiche pour elle que le plus profond dédain. «Il préfère boire des verres avec les copains, il n'en a rien à cirer de cette nana», décrit prosaïquement Jean-François Droxler, qui interprète le rôle. Le meilleur moyen pour que la demoiselle se pique au jeu... Ce qu'elle fait au milieu d'une galerie de personnages hauts en couleur: un aristocrate désargenté (René Geyer), un nouveau riche (Michel Mollier), de séduisants valets (Lambert Tripet et Bastien Werhli) et de prétendues grandes dames (Aline Moser et Anouck Simon-Vermot).

C'est une comédie, datant de la période post-Comedia dell'Arte de Goldoni, qui a cependant gardé le côté caricatural des caractères, explique J.-F. Droxler. La trame est plutôt compliquée, jouant sur les intrigues, les sentiments, et aussi sur les appartés à l'intention du public, qui est invité à jouer un rôle de confident, voire de complice, avec les comédiens.

LA DERNIÈRE LIGNE DROITE

Un défi difficile à relever pour cette troupe d'amateurs: la langue est belle, riche, chantante, il faut se mettre les répliques dans la tête et «faire sortir» les personnages! Comoedia y



Mirandoline au milieu de sa cour

Vraiment, ce XVIIIe siècle avait plus de panache que nos baskets et T-shirts. (photo Comoedia)

travaille d'arrache-pied depuis mai dernier. La troupe en est actuellement à une soixantaine de répétitions, sous la houlette du metteur en scène Claude Moradasini. Dans des décors et éclairages traités de main de maître par l'équipe de la régie qui s'est quasiment installée sur place à

demeure (J.-F. Droxler, M. Mollier, Alain Stalder, Pascal Noirat).

Superbes costumes, musique spécialement composée par Jacky Lagger: maintenant, c'est la dernière ligne droite. Avec tout le stress et l'impatience que cela sous-entend. CLD

● «La Locandiera», théâtre de la Combe-Girard, les 9, 10, 17 et 29 décembre à 20 h 30; le 31 décembre à 21 h; les 2, 6, 7, 19, 20, 21, 27 et 28 janvier à 20 h 30; les 2, 3, 4, 17, 18, 24 février à 20 h 30; le 19 février à 17 heures. Location: boulangerie Marending au Locle, tél. 31.11.90.

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Caire-Lise DROZ

BRÈVES

Au Club des loisirs Voyage en Valais

La conférence sur les papillons ayant dû être annulée en raison de la maladie du conférencier, les membres du Club des loisirs du Locle ont été conviés à un voyage en Valais, présenté par M. Roger Droz du Locle qui a repris au pied levé l'animation de cette séance. Il a projeté de magnifiques diapositives réalisés dans les régions du Lötschberg et du Simplon. Les spectateurs ont découvert de charmants villages fleuris aux maisons recouvertes d'ardoise et de bardeaux. Ce furent aussi des églises aux clochers impressionnants, des hermitages dominant les vallées. Il emmena aussi le public en balade, sur les sentiers longeant les bisses et les cascades, à la découverte des lacs de montagne et de la flore alpine. Ce furent encore des glaciers et sommets enneigés, sans oublier le Monte Leone cher aux alpinistes loclois, puisque la section locale du CAS y a érigé sa cabane. (Im)

Impro au Locle

Foot ou hockey

Les matchs d'improvisation attirent un fervent public au collège Jehan-Droz. Lors du match Québec-LINE ça n'a pas manqué, et c'est devant une foule enthousiaste que le Québec a finalement remporté la victoire (voir L'Impartial du 11 novembre). Nous avons signalé que ce genre de manifestation s'apparentait à un match de foot. Or, nous avions tort, comme nous l'ont fait remarquer certains aficionados. En fait, cela ressemble à un match de hockey. D'ailleurs les joueurs luttent sur une patinoire, et les maillots portés par l'équipe neuchâteloise n'avaient rien à voir avec Xamax: c'était paraît-il la copie conforme des maillots du HCC! Voilà ce qui arrive quand une profane en matière de sport s'essaie à des comparaisons... (cld)

AGENDA

Les Ponts-de-Martel Au Club des loisirs

Ce jeudi, les membres du Club des loisirs du 3e âge sont invités à se retrouver à la Maison de paroisse pour une nouvelle rencontre. Celle-ci sera l'occasion de voir un film, avec M. C. Béguin: «Nicolas ou ouverture dans le monde de l'autisme». La projection débutera à 14 h 30 et un culte est prévu à 14 heures. (Imp)

Dix graveurs d'Italie au Musée des beaux-arts

Bouffée de culture latine

Importante exposition de fin d'année au Musée des beaux-arts du Locle, avec l'accrochage de quelque 150 œuvres de 10 graveurs d'Italie. D'une très haute tenue, cette exposition a été vernie samedi dernier en présence de deux artistes: André Beuchat, qui demeure non loin de Parme et Bruno Missieri, de Plaisance.

Le premier avait déjà eu l'occasion de présenter son travail lors d'une exposition collective des graveurs jurassiens, en 1992. Le conservateur du Musée des

beaux-arts, Claude Gfeller, avait maintenu des liens avec lui et c'est par son intermédiaire que d'autres graveurs d'Italie ont été conviés au Locle. Relevons aussi que la Romaine Giulia Napoleone n'était pas inconnue des amateurs de gravure du Locle, puisqu'elle aussi avait déjà accroché quelques-unes de ses œuvres aux cimaises de l'institution locloise en 1990.

Ravi de pouvoir renforcer ses contacts avec l'Italie, qui est un pays où la tradition de l'estampe est très présente, Claude Gfeller relève que cette exposition veut

à la fois mettre l'accent sur l'objet du travail et sur la technique. Le résultat, fort bien équilibré, permet au visiteur de porter un regard enrichissant et diversifié sur les tendances actuelles de la gravure italienne, quand bien même cette exposition ne prétend pas les représenter toutes, relève le conservateur.

Mais il s'agit toutefois d'autant de regards explorateurs jetés sur le monde, vision contemporaine empreinte d'une bouffée de culture latine. Par des approches diverses, des techniques d'estampe différentes, chacun de ces graveurs tente un essai de reconstitution de la nature au-delà de sa vraisemblance, résume Claude Gfeller, avec dans la plupart des cas «une certaine forme de figuration». (jcp)

● Musée des beaux-arts du Locle, dix graveurs d'Italie: André Beuchat, Parme; Renato Brusaglia, Urbino; Mario Chiavese, Gênes; Enrico Della Torre, Milan; Bruno Massieri, Plaisance; Giulia Napoleone, Rome; Roberto Rampinelli, Milan; Alberto Rocco, Turin; Giacomo Soffiantino, Turin et Giodo Strazza, Rome. Du 19 novembre au 15 janvier, mardi-dimanche, de 14 h à 17 heures.



Lors du vernissage

Après le président du musée, Jean Gredy, le conservateur Claude Gfeller salue l'assistance. (Impar-Perrin)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 23 AU 29 NOVEMBRE

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE. Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: tél. 26.65.48 (heures des repas).
- CLUB DU BERGER ALLEMAND LE LOCLE. Entraînements au chalet mercredi dès 16 h et samedi dès 14 heures.
- CAS GROUPE DES AÎNÉS. Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.
- CAS GROUPE FÉMININ ROCHE-CLAIRE.

Vendredi 25 novembre, assemblée générale annuelle au Forum de la Fondation Sandoz à 20 h.

● CAS SECTION SOMMARTEL. Vendredi 25, assemblée générale annuelle à 20 h au Forum de la Fondation Sandoz. Mardi 29, gymnastique dès 18 h à la salle du Communal. Gardiennage: A. et M. Decosterd.

● CHŒUR D'HOMMES «ÉCHO DE L'UNION». Samedi 26 novembre à 15 h, salle Dixi, Noël de l'AVIVO. Kermesse catholique aux Brenets à 20 h. Lundi 28 novembre, répétition.

● CLUB DES LOISIRS. Jeudi 24 novembre à 14 h 30 au Casino, «L'Areuse dans tous ses états, les cinq saisons du Creux-

du-Van», montage audio-visuel par Eric Anders, Neuchâtel.

● CONTEMPORAINES 1919. Rendez-vous au Cercle de l'Union à 14 h 30. Dernière inscription pour le dîner de Noël.

● SOCIÉTÉ CANINE. Entraînements: tous les samedis dès 13 h 30 au chalet du club sur les Monts. Le mercredi dès 18 h 30, au même endroit. Renseignements: 23.45.21. ou 31.70.60. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.

● SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE. Renseignements: tél. 31.81.34 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

Jo Morgane, l'homme de l'impossible à Expol

Baroudeur en chaise roulante

John Morgane se présente comme aventurier-écrivain. Rien de très original jusqu'ici, si ce n'est que «Jo» se déplace en chaise roulante et parcourt le monde. Et toujours, de préférence, dans des pays qui ne sont pas de tout repos. Il décrit ses aventures dans ses livres qu'il propose, ces jours-ci, à Expol. Les visiteurs ne peuvent le manquer, à côté de son modeste stand dressé dans le hall d'entrée.

Jo Morgane est quasiment sur le départ. Cette fois, il se rendra au Vietnam, avant de reprendre les pistes de l'Amazonie. Une région qu'il a déjà parcouru à plusieurs reprises. Celui que les médias ont surnommé «l'homme de l'impossible» ne s'inspire pas seulement de ses souvenirs de voyage pour ses bouquins. Il donne aussi dans d'autres genres comme la science-fiction, le roman d'aventure ou d'amour où il laisse courir son imagination. «En grand rêveur que je suis», explique celui qui déjà pratiquait l'équitation, le judo, l'escrime, la plongée sous-marine et l'escalade. Avec sa chaise dans ce dernier cas... Les photos qui en témoignent sont impressionnantes!

Dans tous les pays traversés, Jo Morgane s'est forgé un solide réseau d'amitié et de copains. Son job l'a conduit à rencontrer

de nombreuses personnalités du showbiz ou des gens réputés comme Haroun Tazieff et d'autres scientifiques de renom.

DÈS L'ÂGE DE 18 MOIS

Homme de terrain et d'écriture, plutôt que de conférences, il en arrive à oublier son handicap. «Le véritable handicap, c'est l'imbécillité», explique-t-il poliment, pour ne pas dire les c... qu'il a eu l'occasion de rencontrer au cours de ses pérégrinations. Jo est handicapé depuis un fameux jour de Noël, alors qu'agé de 18 mois, il a été atteint de la poliomyélite. Dès son adolescence, grâce à une solide force de caractère, il a volontairement choisi le rôle du baroudeur plutôt que celui de l'éclaté. Il n'a jamais imaginé une vie sans risques et remarque que «l'âge des gens que je rencontre ne m'intéresse pas, mais leur cœur oui!» (jcp)

Aujourd'hui à expo

● Ouverture des stands à 14 heures. Animation avec le clown Paty. Dès 15 h, concours de construction de plots pour les enfants. Dès 22 h, défilé de mode Vaucher Sport (la mode sport de cet hiver) avec le concours de l'école de danse Sun Star.



Un regard, un sourire, deux mots

Il n'en faut pas davantage, avec Jo Morgane, pour engager une conversation enrichissante. (Impar-Perrin)

Horaires: Lundi - mardi - jeudi 17 h - 24 h
 Mercredi et dimanche 14 h - 24 h
 Vendredi 17 h - 1 h 30
 Samedi 14 h - 1 h 30

Du vendredi 18 au samedi 26 novembre 1994

Réservez vos soirées:

Et bien entendu, tous les soirs à partir de 19 h 30: Piano-bar.
 Avec entre autre: Jean Baumat et Claude Cavalli.

expo



● CAFÉ - BAR - RESTAURANT ●

Mercredi 23 nov.

22 heures
Défilé de mode de
VAUCHER SPORT
 avec **SUN STAR**

SHOW



157-714162

HALLE POLYVALENTE DU COMMUNAL-LE LOCLE

Mercredi

23 nov.



Animation dans les stands
 avec **LE CLOWN PATY**

14 heures

15 heures

Concours de CONSTRUCTION DE PLOTS
 pour les enfants

Ce concours se déroulera sur la scène du restaurant
 Il est ouvert à tous les enfants de 9 à 14 ans

GARAGE PANDOLFO

Expol
 stand No 40

En démonstration dans notre stand **3 NOUVEAUTÉS**

Polo - Golf Avenue AUDI A6

Garage Pandolfo rue Girardet 37
 2400 Le Locle NE Tél. 039/31 50 00

CONCOURS



Location-vente Camping-car

expo

expo

Venez vite nous rencontrer jusqu'au 26 novembre

expo

expo

KENWOOD

Repasser dans la moitié du temps



ProfiVap, modèle 030
 Poignée en liège, agréable et antidérapante
 Microrupteur pour vapeur
 Semelle en aluminium avec double chambre d'évaporation

Démonstration dans notre stand No 5

Frédry Bula Electricité

Daniel-JeanRichard 25, 2400 Le Locle
 Tél. 039/31 30 66

TWIST
LE SANS FIL
QUI PEUT VOUS
EMMENER LOIN.



TELECOM
 Le bon contact

LE NOUVEAU TELEPHONE

SANS FIL

AU PRIX DE FR. 480.-

VENEZ LE DÉCOUVRIR
ET PROFITER DES CONDITIONS
SPÉCIALES EXPOL
DU 18 novembre
au 26 novembre 1994

28-4632

C. AESCHLIMANN
AUTO-ÉLECTRICITÉ
 expo Stand 34
 157-714253

Natel C Motorola
 Micro TAC Classic
 Prix catalogue Fr. 1490.-
 Prix Expol Fr. 990.-



Skieurs!!!
 Le spécialiste des sets de skis de marque de votre région vous propose:

Quelques exemples:

Ski Head Hot Junior + Tyrolia 620 dès Fr. 229.-
 Ski Head M3 + Tyrolia 660 Fr. 499.-
 Ski Vökl Exclusive + Tyrolia ou Salomon Fr. 598.-
 Ski Tyrolia Pro + Tyrolia ou Salomon Fr. 398.-

expo Stand No 31

Avenue Léopold-Robert 72
 Tél. 039/23 79 49
 La Chaux-de-Fonds

ASSUREZ AUJOURD'HUI VOTRE VIE DE DEMAIN

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
 AGENCE GÉNÉRALE pour le haut du canton: 2300 La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 72. ☎ 039/23 32 24. Fax 039/23 33 46
 AGENCE GÉNÉRALE pour le bas du canton: 2053 Cernier, Bois-du-Pâquier 9. ☎ 038/53 28 35. Fax 038/53 60 72 28-4993

C. AESCHLIMANN
AUTO-ÉLECTRICITÉ
 expo Stand 34
 157-714254

Radiocassettes
PIONEER
 avec RDS: KEH-5200 RDS
 Prix catalogue Fr. 745.-
 Prix Expol Fr. 499.-



GARAGE DU RALLYE SA
 Distributeur OPEL et GM OFFICIAL DEALER
 Le Locle

Nous vous proposons un beau choix de voitures d'occasion
 Réservation pour le printemps

	Année	Prix	Par mois
Opel Corsa TR	1984	5 500.-	110.-
Opel Kadett GL 1.6i, 5 p.	1989	9 900.-	198.-
Opel Kadett ABS 1.6i, 5 p., aut.	1990	37 000 km	216.-
Opel Kadett Frisco 1.8i, 5 p.	1991	56 000 km	238.-
Opel Kadett Car. 1.6i, ABS, servo	1990	11 900.-	238.-
Opel Astra GL 1.6i, 5 p.	1992	32 000 km	318.-
Opel Astra GL 1.7 TD, 5 p.	1992	37 000 km	318.-
Opel Astra GLS 1.4i, 5 p.	1991	45 000 km	304.-
Opel Astra GLS 1.6i, 5 p.	1992	17 500.-	350.-
Opel Astra CD 1.7, turbo-diesel	1993	45 000 km	350.-
Opel Astra Caravan GL 1.4i, t.o.	1994	16 000 km	378.-
Opel Astra Caravan GLS 1.4i	1993	10 000 km	398.-
Opel Astra Carav. Sport, Safe-Tec	1994	9 000 km	478.-
Opel Ascona Jub. 2.0i, 5 p.	1987	6 900.-	138.-
Opel Ascona Exclusive, 5 p.	1988	7 900.-	158.-
Opel Vectra GT 2.0i, 4 p.	1990	14 900.-	298.-
Opel Vectra GT 2.0i, 5 p.	1989	13 500.-	270.-
Opel Vectra GL 2.0i, 4 p.	1992	35 000 km	398.-
Opel Vectra GL 2.0i, 5 p.	1990	41 000 km	290.-
Opel Vectra GL 2.0i, 4 p., aut.	1990	15 500.-	310.-
Opel Vectra 2000 16 V, 4 p.	1991	18 000 km	438.-
Opel Omega Montana 2.4i	1989	13 900.-	278.-
Mazda 626 GLX 2.2i, 5 p.	1990.11	11 900.-	238.-
Ford Escort XR3i 1.6i, 3 p.	1988	8 900.-	178.-

1^{er} GARANTIE eurotax

Voyez notre parc, un des plus beaux de la région
 Essai - Crédit - Echange
 Service de ventes: P.-A. Dumont - R. Gyax, ☎ 039/31 33 33
 157-714296

GASTRONOMIE

Hôtel de France
 Can Foni
 Monique Jasari
 Restaurant - Pizzeria
 Imp. des Cort-Pas 8 - 2400 Le Locle - Tél. 039/31-15-44

Nouveauté dans la région:
FONDUE CAMPAGNARDE
 Salle pour banquets de fin d'année maximum 55 personnes
 132-763225

Publicité intensive, Publicité par annonces

LOCATION-VENTE CAMPING-CAR

Toute l'année aux meilleures conditions!

Garage Pandolfo Le Locle

Agent Westfalia ☎ 039/31 50 00

SCHIESS Tél. 039/31 67 67
 Félix M.-A.-Calame 15
 Electricité - Téléphone 2400 Le Locle

Plus que jamais votre installateur de A à Z

COURANT FORT (maîtrise fédérale)
 - Transformations
 - Industrie
 - Entretien
 - Dépannage

TÉLÉPHONE (concession A PTT)
 - Toutes installations d'abonnés
 - Industrie et commerce
 - Vente d'appareils de télécommunications

RÉSEAUX INFORMATIQUES

PARATONNERRE (concess. autorisé)

IMMOBILIER

VILLE DU LOCLE À LOUER - IMMEUBLE MIDI 14

- APPARTEMENTS D'UNE PIÈCE (pour personnes âgées ou étudiants)
 - PLACES DE PARC (dans le garage collectif)

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à la Gérance des Bâtiments communaux, Hôtel de Ville, guichet No 25, ☎ 039/31 62 62 (interne 248).
 S.I. LE LOCLE-AVENIR SA

157-714281

Feu: 118

Morteau: Sophie Chopard anime la pépinière d'entreprises

Mission exaltante et polyvalente

La pépinière d'entreprises, ouverte fin septembre au lieu-dit «Le Bas de La Chaux», sur la route de Besançon, à la sortie des Fins, est animée par Sophie Chopard, une Mortuacienne de 26 ans, aussi performante et efficace que est charmante.



Sophie Chopard

Une femme-orchestre à la pépinière d'entreprises.

(Impar-Prêtre)

Sophie a le profil de l'emploi, tant au regard de son parcours scolaire en adéquation avec sa mission, qu'en raison de sa culture industrielle locale. La maîtresse de maison de cette rampe de lancement pour créateurs d'entreprises est titulaire d'un diplôme, d'études supérieures spécialisées. Ce DESS a sanctionné une formation universitaire qui a permis à Sophie d'explorer les sciences économiques, puis de resserrer son intérêt autour de l'économétrie.

«Il s'agit de tout ce qui touche aux statistiques économiques, aux prévisions, en essayant de prévoir l'imprévisible», observe Sophie. Cette jeune fille a très bien réussi dans le domaine de la prospective économique, décrochant une maîtrise d'économétrie à Montpellier avec – s'il vous plaît – le prix d'excellence. Durant ses cinq ans d'études, Sophie a travaillé en liaison avec une faculté américaine et l'un de ses mémoires porta sur l'impact économique de la guerre du Golfe en Languedoc-Roussillon. Avant même de quitter les

amphis de l'Université de Montpellier, elle a eu l'occasion de mettre en musique son savoir, créant avec d'autres étudiants une entreprise de comptabilité, marketing et mise au point de programmes informatiques.

«Cette junior entreprise fonctionnait sous le régime d'association et j'en étais la vice-présidente», témoigne Sophie qui en conserve un bon souvenir comme banc d'essai avant de s'engager dans la vie professionnelle classique.

BANC D'ESSAI

Son premier poste dans une société pontissalienne durant l'été 93 fut plutôt décevant, la direction ne lui permettant pas d'exprimer son potentiel et la reléguant à l'exécution de tâches sans rapport direct avec ses compétences. C'est ainsi qu'à la rentrée scolaire 93, Sophie revient dans un lycée, mais cette fois de l'autre côté de la barrière, pour enseigner l'économie. Mais elle rêvait déjà depuis plusieurs mois d'autre chose.

«J'avais postulé dès janvier 93 à l'emploi d'assistante de direction de la pépinière d'entreprises. L'idée me paraissait intéressante, car ce poste offrait beaucoup d'autonomie. Seulement, je n'ai eu aucune nouvelle pendant 18 mois», relève Sophie. Le silence a été rompu il y a quelques mois par IEN (Industries entreprises nouvelles), choisissant Sophie parmi de nombreux autres postulants à la gestion de la pépinière districale du val de Morteau. Les em-

ployeurs de Sophie ont également arrêté leur choix en fonction de critères de connaissance et de psychologie du monde industriel ambiant.

FEMME-ORCHESTRE

Sophie Chopard est sur ce point très au fait des réalités quotidiennes vécues par les chefs d'entreprises du Haut-Doubs. Son père Daniel Chopard dirigea en effet une fabrique de montres à Villers-le-Lac et elle côtoya de ce fait régulièrement le milieu horloger et celui des industries dérivées. A son poste d'assistante de direction depuis quelques mois, Sophie Chopard joue sur différents registres. «Ce qui me plaît vraiment, c'est la polyvalence du travail. Je suis à la réception, je suis responsable de la gestion interne de la pépinière, je m'occupe de la mise en place des créateurs, travaillant avec eux sur l'élaboration de leurs plans d'affaires», énumère Sophie qui, de surcroît, établit des contacts permanents avec le district et développe des liens avec les entreprises du Val.

Bref, Sophie est une femme-orchestre qui règle aussi les derniers problèmes matériels liés à l'ouverture récente de la pépinière. Une jeune femme dont les missions sont très éclectiques, qui concourent toutes au succès des créateurs d'entreprises séjournant à la pépinière pour une période probatoire de 23 mois. Sophie s'attache de surcroît à assurer la promotion de cette structure aux objectifs encore bien flous pour certains habitants du Val, persuadés que dans la pépinière de Sophie on fait pousser des sapins! (pr.a.)

AGENDA

Morteau

Gilles Gaule au Tantillon

Le Tantillon présente, jeudi et vendredi prochains, un spectacle de café-théâtre avec Gilles Gaule. Habitué des festivals du rire, l'artiste a également participé à plusieurs émissions de télé: Les fous du rire, Profession comique ou Sébastien, c'est fou. Son spectacle montre une humanité dérisoire pour laquelle on éprouverait rapidement un sentiment de pitié. Repas spectacle de 19 h 30 à 20 h 30 et spectacle à 21 h 15. Renseignements et réservations au 81 67 27 15. (dry)

Morteau

La mythologie grecque

Judi à 15 h 30 et 20 h 30, à la salle polyvalente du Lycée Edgar Faure, une conférence sera présentée sur le thème: «La mythologie grecque des origines à l'époque romaine». Cette rencontre sera animée par Jean-Claude Carrière, professeur à la faculté des lettres et sciences humaines de Besançon. Entrée: 30 FF. (dry)

Harmonie Union et Progrès de Villers-le-Lac

La relève est là

Il faudra bientôt trouver une autre salle pour les concerts à Villers-le-Lac, car, une fois encore, la salle des fêtes s'est avérée beaucoup trop petite pour accueillir tous les mélomanes qui étaient venus suivre le traditionnel mais toujours attendu concert d'automne de l'Harmonie Union et Progrès.

C'est donc devant une salle comble que, sous la direction de Sylvain Vienot, puis de Jacques

Dromard, l'ensemble des «Chnis», c'est-à-dire la jeune phalange de la société chère au président Paul Billerey, a ouvert le concert. Variant les rythmes et les sonorités, la relève de l'Harmonie n'a pas manqué de laisser entrevoir ses très grandes possibilités.

Quant à l'Harmonie elle-même, sous la direction de plus en plus affirmée de Dominique Remonny, elle a enchanté les

mélomanes, alternant le moderne et le plus classique, le lent et le rapide.

A chaque morceau, les spectateurs réservèrent de nombreux applaudissements aux musiciens, parmi lesquels les jeunes font une formidable percée. Après le concert, la soirée s'est poursuivie par des danses et une collation bien appréciée de tous.

(rv)

Dans les pharmacies du Doubs

Alcotests à moins de 10 FF

Depuis le 12 novembre et jusqu'au 2 décembre, les automobilistes du Doubs se voient offrir, lors de l'achat de leur vignette, un dépliant de la Sécurité routière les sensibilisant au problème de l'alcool au volant. On les y incite notamment à acheter régulièrement des tests individuels d'alcoolémie, dans les pharmacies du département, au prix unitaire, variant d'un pharmacien à l'autre, de moins de 10 FF.

Cette campagne s'inscrit dans la suite de celle lancée l'an dernier. En 1993, pendant une période de cinq mois, 33.000 tests avaient été vendus. Cette année, la vente des tests d'alcoolémie à bas prix est permanente dans le département du Doubs, de même que dans une dizaine d'autres départements. Il n'est pas impossible que la vente à faible prix des tests d'alcoolémie se généralise en France.

(ap)

bottier-orthopédiste

C. AMODIO
Maîtrise fédérale

- CHAUSSURES ET SUPPORTS SUR MESURE
- TRAVAIL MÉDICAL SUR ORDONNANCE
- CORDONNERIE

7, rue des Fausses-Brayes
2000 Neuchâtel☎ 038/25 00 88
Fax 038/25 00 88

28-1072

IMMOBILIER

La Chaux-de-Fonds
A louer pour date à convenir
APPARTEMENT 2 PIÈCES
Fr. 630.- charges incluses.
Tous renseignements: 5-164683

TRANSPLAN AG
Liegenchaftenverwaltung
Tel. 031 301 07 54 Fax 031 301 09 03
Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9

Porrentruy

A louer, disponibles immédiatement ou sur rendez-vous, au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation et de commerce, situé centralement et bien desservi, entre la gare et le centre ville, les surfaces suivantes

2 x 146 m²
1 x 105 m²

Ces espaces peuvent convenir à l'installation d'un local de vente, boulangerie-pâtisserie, boucherie-charcuterie, ou d'une entreprise prestataire de services, d'un cabinet de physiothérapie, de fitness, etc. Ils sont louables séparément ou réunis, à des conditions intéressantes. Accès facile en voiture, parking disponible.

Pour plus de précisions, téléphoner au 066 66 18 40: M. Hubert Piquerez se fera un plaisir de vous informer.

249-61620/4+4



À VENDRE La Chaux-de-Fonds

Quartier Orée-du-Bois
Accès rapide au tunnel
de La Vue-des-Alpes

SUPERBES APPARTEMENTS

comprenant grand living avec cheminée, 4 chambres à coucher, cuisine entièrement équipée, 2 salles d'eau, garage.

Pour renseignements et notice,
sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.
Jardinière 87
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 78 33 – Fax 039/23 77 42
132-763077

Feu: 118

Rentrée universitaire 95-96



Les Rectorats des Universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel ont décidé, dès la rentrée universitaire 1995/96, d'avancer le délai pour le dépôt des demandes d'immatriculation des titulaires de diplôme de fin d'études secondaires suisse et étranger au:

1^{er} juin 1995

Cette mesure commune à caractère administratif permettra:

- de concrétiser la volonté de coordination, les universités romandes rejoignant les universités de Berne, Bâle et Zurich qui ont déjà adopté le délai du 1^{er} juin;
- aux facultés de mieux organiser la rentrée universitaire;
- aux étudiants étrangers de disposer de plus de temps pour les démarches officielles.

Elle ne concerne pas les étudiants qui souhaitent entreprendre des études en médecine ou en pharmacie. Ces derniers doivent déposer leur inscription préalable à la Conférence Universitaire Suisse (CUS), Wildhainweg 21, 3012 Berne **jusqu'au 1^{er} juin 1995**. Ceux qui se destinent à la médecine doivent déposer leur inscription préalable auprès de la CUS (adresse ci-dessus) dans le délai qui sera fixé par cet organe.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des Services des immatriculations et inscriptions des universités concernées:

- Université de Fribourg ☎ (037) 21 92 40
- Université de Genève ☎ (022) 705 76 93-94-95-96
- Université de Lausanne ☎ (021) 692 21 00
- Université de Neuchâtel ☎ (038) 25 38 51

Fribourg Genève Lausanne et Neuchâtel novembre 1994

LA CHAUX-DE-FONDS - BEAU-SITE

• Mercredi 23 novembre, 20h30

YE' OU (L'ÉVEIL)

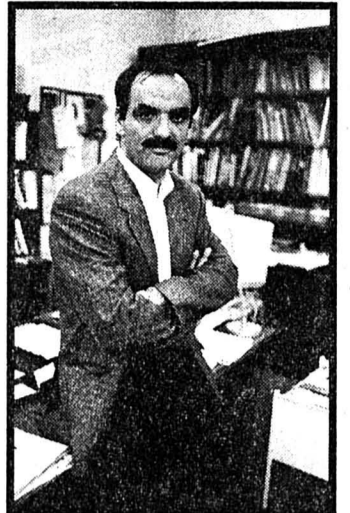
GERMAINE ACOGNY - danse contemporaine

Location: TPR 039/ 23 74 43

THÉÂTRE
POPULAIRE
ROMAND

132-763245

” Les enquêtes montrent que les consommateurs de drogue agissent de manière responsable si les moyens de prévention sont mis à disposition. La distribution de seringues stériles n'est pas une panacée. C'est une protection des toxicomanes contre le sida et une mesure pour enrayer l'épidémie dans la population.



Prof. F. Paccaud, Directeur de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Lausanne



SEILER DDB NEEDHAM / CR

SERINGUES STERILES: L'ESPOIR, ENVERS ET CONTRE TOUT.

STOP SIDA

Centre Communal de Chézard-Saint-Martin

SALON COMMERCIAL DU VAL-DE-RUZ

du 24 au 27 nov. 94

Judi 24 de 18 h à 22 h

Vendredi 25 de 17 h à 23 h

Samedi 26 de 11 h à 23 h

Dimanche 27 de 11 h à 18 h

FUST CUISINES/BAINS

Les cuisines Fust, c'est la perfection, comme toujours!

Façades en résine synthétique de haute qualité, blanc polaire, technique de pointe Fust.

Appareils encastrables Bosch: cuisinière HEN 102 A, plan de cuisson MCM 615 P, réfrigérateur KIL 1634, hotte d'aspiration Movamatic AH 906, évier Franke CP 611 78 A, mélangeur KWC 104123

Vitacco La cuisine sensationnelle. Qualité, prix et délai de livraison sensationnels. Votre cuisine sur mesure en trois jours!



LE SERVICE FUST:
 • Nous vous proposons en permanence des cuisines individuelles et d'exposition à des prix avantageux
 • 5 ans de garantie sur les meubles
 • Apportez vos mesures, nous vous faisons tout de suite une offre par ordinateur
 • Un choix immense d'appareils encastrables

ENTREPRISE GÉNÉRALE FUST
 Rénovation de cuisines/salles de bains, y compris maçonnerie, peinture, électricité, sanitaires, carrelage etc. à des prix fixes garantis à 100%. Pas de transformation de cuisine ou de salle de bains sans offre Fust!

FUST
 CUISINES/BAINS, ELECTROMENAGER, TV/HIFI/VIDEO/PHOTO, LAMPES

Visitez nos grandes expositions de cuisine! Apportez vos mesures.

Neuchâtel, rue des Terreaux 5, 038 25 53 70 - Bienne, Hyper-Fust, route de Soleure 122, 032 52 16 04 - Yverdon, rue de la Plaine 5, 024 21 86 16.

Nouveau! HYPER-FUST à La Chaux-de-Fonds, Boulevard des Eplatures 44

Inauguration officielle: jeudi 24 novembre de 17 h 30 à 18 h
 Ouverture: jeudi 24 novembre à 18 h

ANIMATIONS

Judi **Maurice Jeanneret et son accompagnateur**
 Vendredi **Patrice Lorimier et son orgue**
 Samedi après-midi **Duo Vuillomenet à l'accordéon**
 soir dès 20 h **Philippe Fuchs et son orgue**
 Dimanche **Armand Sumi à l'accordéon**

RESTAURATION par Michel Stangl, restaurateur, Dombresson

Judi: souper neuchâtelois
 Autres jours de nombreuses spécialités

Plus de **40** commerçants présents

Entrée gratuite

Pendant l'expo, arrêt de bus devant le Salon Commercial

LOTTERIE

Super prix à gagner!
 Le tirage a lieu chaque soir 1/2 heure avant la fermeture du salon

OFFRES D'EMPLOI



Qui permet d'assurer notre production?
Mécanicien - Electricien

Dans le domaine où nous évoluons, tout doit être parfait. Aussi, pour la maintenance et l'entretien de nos équipements de production, nous devons pouvoir compter sur de vrais professionnels.

Le collaborateur que nous recherchons est possesseur d'un CFC en mécanique et électricité et a de bonnes connaissances en électronique et en programmation d'automates. C'est une personne motivée, très disponible, qui a un sens aigu des responsabilités, qui sait faire preuve d'initiative et

qui est prête à mettre ses talents au service d'une entreprise leader dans les composants en matériaux durs.

Si vous êtes intéressé par ce poste, veuillez adresser votre candidature à M. R. Jeanneret, Comadur SA, Girardet 55, 2400 Le Locle, ou prenez contact au (039) 32 13 13.

Nous nous réjouissons de faire votre connaissance.

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!



IMMOBILIER

OFFRES D'EMPLOI

À LOUER
 Rue Fritz-Courvoisier 8
2 PIÈCES
 dont une avec agencement de cuisine, Salle de bains. Fr. 593.- + acompte de chauffage Fr. 100.-
LOCAUX COMMERCIAUX
 Surface 55 m². Loyer à convenir.
 Pour traiter, s'adresser à:

 Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA
 Avenue Léopold-Robert 67
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 63 60

Au centre de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 47/49, près de la Migros, nous louons pour date à convenir
bureaux commerciaux
 au 3e étage, environ 53 m².
 Pour de plus amples renseignements, demandez: **FREY MODE**, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 52 00, M. Fernandez. ☎ 062/34 31 31, M. Lüscher.

Lemodia
 TEXTILE ET CUIR
Au Bon Marché
 Avenue Léopold-Robert 79
 La Chaux-de-Fonds
 cherche
vendeuse qualifiée
 sachant travailler seule
 ☎ 039/24 20 39

PICCADILLY
salon de jeux
 cherche
BARMAID OU BARMAN
 expérimenté(e)
 Sans permis s'abstenir
 Se présenter dès 14 heures demander M. Valente ou téléphoner au 039/23 68 85
 Avenue Léopold-Robert 84
 La Chaux-de-Fonds
 132-763129

L'HÔPITAL DE ZONE DE MONTREUX
 cherche pour le 1er janvier 1995 ou date à convenir
1 infirmière instrumentiste
 ou
1 technicienne en salle d'opération
 de nationalité suisse ou avec permis B ou C.
 Les offres avec documents usuels sont à adresser à la direction de l'hôpital de zone de et à 1820 Montreux, ☎ 021/963 53 11.

28-5633

Espace Val-de-Ruz

Patronage Courrier du Val-de-Ruz

132-762849

29-18071

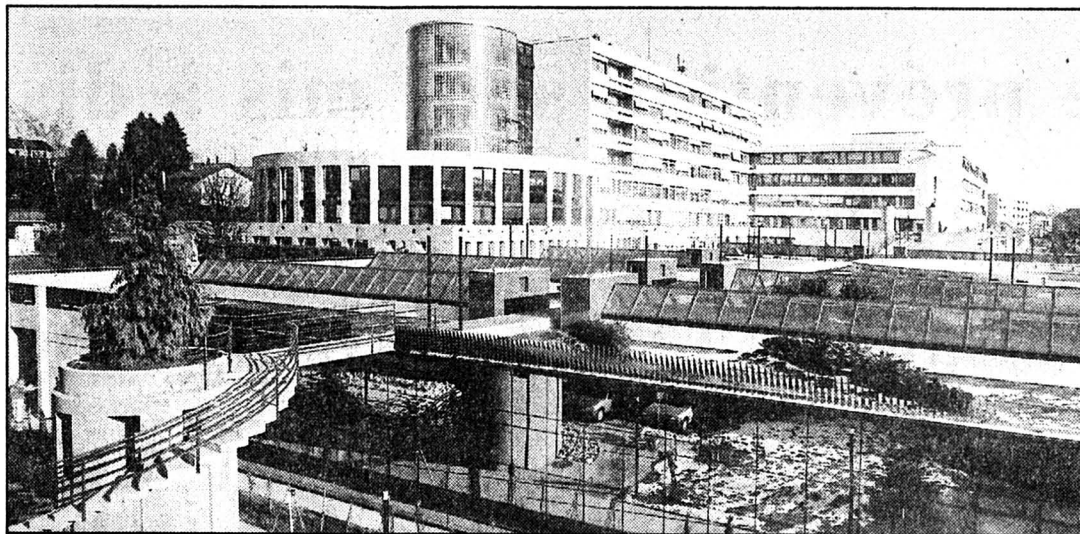
132-763289

482002/120244

Le budget 1995 de l'Etat de Neuchâtel passe la rampe du législatif cantonal

Les hôpitaux en filigrane

Au deuxième jour de leur session et après avoir entamé leur débat de fond sur le sujet lundi déjà, les députés ont finalement accepté hier le budget de l'Etat pour 1995, dans le rouge pour près de 52 millions de francs. Ceci au terme d'un examen de détail qui été l'occasion d'une foule de questions. Ce qui a valu au conseiller d'Etat Maurice Jacot de se retrouver «sur la sellette» à propos de la planification hospitalière et de ses intentions quant à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds (lire l'encadré).



L'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

L'Etat aimerait encore l'amputer de 29 lits.

(Impar-Gerber-a)

Par
Claudio PERSONENI

Lundi, lors du débat d'entrée en matière, le Groupement des petits partis (GPP) avait annoncé son intention de ne pas accepter un budget «remettant en cause trop de conquêtes sociales». Le

GPP a tenu parole hier en refusant de le ratifier. Ce qui n'a pas empêché le reste des députés de l'approuver largement puisque c'est finalement par 94 voix contre 4 que le budget a passé la rampe du législatif cantonal. Dans la discussion de détail amorcée lundi en fin d'après-midi et qui s'est poursuivie hier matin, les questions adressées aux différents conseillers d'Etat n'ont cependant pas manqué.

Le conseiller d'Etat Jean Guinand a ainsi pu expliquer au libéral Bernard Matthey que le souci de l'Etat était bien de voir le CSEM, dont les résultats 1994 semblent être bons, poursuivre sa mission d'aide à la création de nouvelles entreprises et de recherche et développement. Le patron des affaires culturelles a aussi rassuré Jean-Carlo Pedrol (GPP) quant à l'utilisation du «pour-cent culturel», qui n'est

pas uniquement destiné à soutenir les seuls sculpteurs.

De son côté, Pierre Hirschy a fermement réfuté les affirmations du même député du GPP quant à l'«inutilité» de la Commission Europe. Des propos qui ont d'ailleurs «scandalisé» le socialiste Didier Berberat et le radical Willy Haag. Le chef du département de la gestion du territoire a aussi indiqué à Fernand Cuhe (GPP) que l'Etat participait à raison d'un soutien financier de 10.000 fr aux manifestations prévues en faveur de la N5.

A l'attention de la radicale Michèle Berger-Wildhaber, Francis Matthey a confirmé la non prise en compte dans les budgets de l'éventuelle augmentation de l'assurance-chômage qui doit encore être ratifiée par les Chambres, mais cela ne représentera pas plus de 2 à 3 millions supplémentaires à charge de l'Etat. Concernant l'Office de

recouvrement et d'avances des contributions d'entretien (ORACE), dont la députée Claudine Staehli-Wolf s'inquiétait, le chef du département des finances et des affaires sociales a rappelé que sans la mesure de réduction de la prime versée de 450 à 400 fr et entrée en vigueur au début de cette année, le découvert aurait déjà dépassé les 2 millions de francs au lieu de se situer à 1,7 million.

Répondant à une question doublée d'une intervention «pointue» de la radicale Pierrette Guenet s'étonnant de l'absence de recours de particuliers contre les décisions rendues en matière de réestimation cadastrale, Francis Matthey a répondu que tel était pourtant bien le cas tout en avouant sa profonde lassitude: «S'il faut avoir un tel cirque chaque fois que l'on veut faire des réestimations, alors il vous faudra trouver un autre candidat conseiller d'Etat la prochaine fois!»

En matière de fonds, Francis Matthey a acquiescé aux remarques du libéral Claude Bugnon et de Frédéric Blaser (GPP). Ceux-ci s'élevaient contre leur nombre ainsi que contre le versement de la contribution de solidarité dans un tel outil financier. Pour le grand argentier, il ne faut garder que les fonds rassemblant les sommes pour lesquelles une date d'affectation budgétaire est impossible à déterminer au départ. Enfin, concernant la politique des amortissements accélérés pratiquée par l'Etat qui le prive d'une capacité d'intervention dans d'autres domaines selon Frédéric Blaser, Francis Matthey a rappelé qu'elle visait avant tout à rendre service aux générations futures en évitant de leur laisser une dette par trop importante.

Lettre inconvenante
d'un inspecteur

«De quoi j'me mêle?»

Le socialiste Didier Berberat s'est étonné hier qu'à la suite de la dernière séance de la Cour d'assises, un inspecteur de la Sûreté a adressé à plusieurs destinataires une lettre critiquant violemment, et en termes excessifs frôlant la calomnie, une décision prise en cours de procédure par le président de la Cour. «De quoi se mêle donc la police?», devait s'insurger le député en demandant si une enquête avait été ouverte contre l'auteur de cette missive. En guise de réponse, le patron de la police Maurice Jacot s'est borné à confirmer l'existence de la lettre et à mentionner que les suites à donner sur le plan judiciaire étaient à l'examen. Du côté de la police cantonale, Claude Nicati, adjoint du commandant, précisait quant à lui que cette initiative, guère appréciée des supérieurs directs de l'inspecteur, avait valu une «sérieuse discussion» avec le principal intéressé mais que, pour l'heure, aucune enquête disciplinaire n'avait encore été ouverte.

Les «perles» du jour
Surprises, surprises...

Une fois n'est pas coutume, les «perles du jour» ont été partagées hier à parts égales entre législatif, exécutif et... presse. A tout seigneur, tout honneur, la première revient sans conteste au conseiller d'Etat Maurice Jacot qui, sur le thème ô combien épineux de la planification hospitalière et de la réaction «virulente» du député socialiste chaux-de-fonnier Charles Augsburger (lire l'encadré), devait déclarer: «C'est la surprise, mais je m'y attendais...». La seconde revient au député Pierre-Alain Storrer et à sa louange faite avec une... détermination toute radicale du «déterminisme rassurant du gouvernement» en matière de planification financière. La troisième nous appartient en propre pour avoir affublé, dans notre édition d'hier, la députée socialiste Vaucher du prénom de Christiane alors qu'elle répond, depuis sa naissance, à celui de Laurence...

Hôpitaux: «On a déjà donné!»

Soumis d'emblée à un feu roulant de questions dans le cadre de l'examen de détail du budget, le chef du Département de la santé Maurice Jacot a levé quelque peu le voile sur la tant attendue planification hospitalière cantonale (voir L'Impartial du 4 novembre). Pour confirmer aussi bien l'intention de l'Etat de répartir la diminution de 130 lits souhaitée entre les différents établissements hospitaliers du canton que son souhait de voir regroupés les services d'urgence «lourds» dans les deux hôpitaux cantonaux.

Le chef de la santé a d'autre part reconnu que la fermeture de la buanderie de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds était bien à l'étude.

A Neuchâtel, entre le futur CHN revu et corrigé et la Providence, on devrait ainsi passer des 403 lits actuels à 330. Les hôpitaux régionaux devront eux faire l'économie d'une trentaine de lits sur les

245 qu'ils offrent. Le solde de la diminution envisagée, soit 29 lits, échoira en principe à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds.

Une annonce qui a fait réagir le député socialiste chaux-de-fonnier Charles Augsburger, averti des intentions de l'Etat sur le sujet le 26 octobre dernier seulement. Pour le député, la demande de l'Etat ne tient pas compte de la réalité de cet hôpital dont l'effectif, calculé en fonction du taux d'occupation, est d'ailleurs jugé insuffisant. De plus, en matière de «coupe», l'hôpital chaux-de-fonnier a «déjà donné» avec la fermeture d'une unité et la suppression de 25 lits l'an dernier, estime Charles Augsburger, pour qui il importe avant tout, dans ce dossier, de se donner les moyens de répondre aux besoins réels de la population plutôt que de se laisser gérer par la pénurie.

Examen de la planification financière 96-98 amorcé

Appel au consensus

Après avoir accepté le budget 1995, les députés ont amorcé hier leur débat sur la planification financière 1995-1998. Un débat certes inachevé et destiné à être repris ce matin, mais qui a déjà permis à la Commission financière et aux porte-parole des partis de droite de faire part de leur relative satisfaction et de lancer un appel au consensus.

La Commission financière, par la voix de sa présidente Monika Dusong, approuve les axes de développement définis par le rapport du Conseil d'Etat, soit la poursuite du renforcement du tissu économique, la création d'emplois et l'effort à porter sur la formation, la recherche ainsi que sur les communications tout en assurant la cohésion sociale et régionale du canton. La commission se rallie aussi aux objectifs de réduction graduelle des déficits, notamment par le biais des mesures d'allègement prévues par la planification (environ 50 millions par année, y compris le transfert de charges progressif vers les communes dès 1997, qui comptera pour près de 25 millions en 1998).

Pour la présidente, les propositions du Conseil d'Etat forment un tout: «Ce n'est pas un supermarché duquel on pourrait retirer ce qui ne convient pas aux uns ou aux autres». Seule restriction: la méthode de transfert de charges vers les communes préconisée par l'Etat.

L'organe du Grand Conseil lie son accord sur ce point à l'avènement d'une péréquation financière.

Au chapitre des investissements, si le Littoral semble bien favorisé, ces dépenses profiteront cependant à tout le canton. Et la présidente d'appeler à l'esprit de consensus autour de mesures «courageuses», «équilibrées» et qui sauvegardent l'essentiel. Un avis partagé sur le fond par le rapporteur de la commission Jean-Marc Nydegger, pour qui vigilance et maintien de la rigueur budgétaire restent de mise.

PRIVATISATIONS SOUHAITÉES

Gilles Attinger, pour le groupe libéral-ppn, a rappelé que son parti s'était opposé à la précédente planification financière. La mouture de cette année semble toutefois beaucoup plus convenir au groupe bourgeois qui a fait part de son soutien. Les objectifs sont partagés, mais le groupe libéral invite le Conseil d'Etat à poursuivre plus avant sa réflexion. Notamment en envisageant la privatisation de certaines tâches et en visant une réduction de son personnel de 5% d'ici à l'an 1998.

Quant au «déséquilibre» des investissements, il doit être compensé par un effort accru de l'exécutif en matière de promotion économique pour que vallées et Montagnes y trouvent aussi leur compte. Le député li-

béral a exprimé les mêmes réserves que la commission sur le transfert de charges vers les communes. Il retient que cela ne pourra se faire que moyennant un renforcement des compétences de ces dernières.

Pour les radicaux enfin, la planification proposée est courageuse et va dans le bon sens, a relevé Pierre-Alain Storrer. Les objectifs sont réalisables et on ne freine pas brutalement les investissements. Mais l'appui radical ne signifie pas un blanc-seing. Il faudra veiller à ce que les investissements prévus soient faits sans luxe et qu'on ne vise que l'indispensable, de manière à éviter que les générations futures n'aient à pâtir du poids d'une dette inconsiderée.

Avec la poursuite de la perception de la contribution de solidarité et la prise en compte d'une moitié seulement de la compensation de la progression à froid à partir de 1998, la charge fiscale du canton demeure lourde, a encore relevé le député. Pour lui, le Conseil d'Etat doit ici encore faire un effort en trouvant de nouvelles économies, s'il veut obtenir l'aval des radicaux lorsque les mesures structurelles seront présentées dans le courant de l'année prochaine.

Le débat de fond se poursuivra aujourd'hui avec les interventions des porte-parole des partis de gauche et l'examen de détail de la planification financière.

Impôts: les cafouillages d'octobre

Le service de l'imposition n'a pas vraiment «brillé» lors de ses envois d'octobre dernier. Quelques contribuables ont eu la désagréable surprise de recevoir un bordereau comportant une deuxième page qui ne leur était pas destinée. Francis Matthey a confirmé hier le désagréable «pépin» survenu à certains et dû probablement à une erreur humaine au Centre d'impression de Fleurier, tout en relevant que cela n'avait finalement concerné que quelque 150 personnes au total sur les 100.000 déclarations faites pendant l'année.

Pétition des fonctionnaires

Pas d'entrée en matière

Le Grand Conseil, par 52 voix contre 39, a choisi hier de suivre la proposition de l'exécutif cantonal de classer la pétition du Cartel cantonal neuchâtelois SSP.

Déposée à la suite des restrictions imposées aux fonctionnaires cantonaux, la pétition demandait, entre autres, l'introduction de la semaine de 40 heures dans toutes les administrations publiques et para-étatiques ainsi que la diminution de 2,5 % du temps de travail des enseignants, des mesures favorisant le partage du temps de travail, la possibilité d'une retraite totale ou partielle anticipée sans perte des droits acquis et la diminution des effectifs dans les classes.

Pour les socialistes (Martine Blum), l'avis de 1500 fonctionnaires ne pouvait être ignoré. Ce d'autant plus que la plupart des revendications avancées font partie des objectifs à moyen et long terme du groupe socialiste. Même avis dans les rangs du Groupement des petits partis, par la voix de Jean-Carlo Pedrol, pour qui l'importance du thème du partage du temps de travail méritait un débat.

Mais les «exigences disproportionnées des pétitionnaires», comme le relevait le radical Henri Helfer et surtout leur coût – plusieurs dizaines de millions selon le libéral Lucien Chollet – ont conduit la majorité bourgeoise à refuser l'entrée en matière et à suivre la proposition de classement de la pétition.

Tristesse...

Les débats du Grand Conseil se sont interrompus hier vers 13 h pour permettre aux députés qui le souhaitaient de se rendre à l'ensevelissement de l'enfant de deux ans d'un député des Ponts-de-Martel, em-

porté par une leucémie foudroyante. En ces heures lourdes de chagrin et de tristesse, les pensées des députés ont accompagné la malheureuse famille plongée dans la douleur. Les nôtres aussi.

Un groupe de travail vient de se constituer. De la réflexion naîtront des actions

Val-de-Travers: drogues et prévention

Les adolescents du Val-de-Travers sont-ils à l'abri des problèmes de drogue? Que nenni! Mais les autorités politiques n'ont guère pris de mesures de prévention jusqu'ici. Par méconnaissance de la situation surtout. Ilona Bodmer Bétant, conseillère communale socialiste à Couvet, secoue le cocotier depuis deux ans. Avec succès: un groupe de travail vient d'être constitué. De la réflexion naîtront des actions.



tions au Val-de-Travers doivent d'abord se concentrer sur les deux premiers aspects, le troisième exigeant des structures plus importantes.

ENQUÊTE
ET BISTROT-ADOS

Une des premières tâches du groupe de travail sera de définir les besoins des ados (par le biais d'une enquête, par exemple) et d'approcher les «zonards», ces jeunes gens pas forcément toxicomanes mais qui présentent de hauts risques. Les résidents et les animateurs du Levant pourraient être associés à la démarche.

Si la phase de réflexion est à peine entamée, les idées d'actions concrètes sont déjà présentes. Ilona Bodmer Bétant imagine volontiers un bistrot-ados selon la formule du «Râteau-Ivre» à Neuchâtel. En plus d'offrir un lieu de rencontre protégé, il permettrait de repérer le mal-être chez les jeunes, d'entamer le dialogue...

SE SENTIR UTILES

Elle pense aussi à la constitution de groupes de musique, de théâtre et à la nécessité de les ados se sentent utiles. Par du travail social, par exemple. Une formule essayée avec succès au Foyer La Croisée à Travers.

Après des lustres de léthargie en matière de prévention contre la drogue, le Vallon bouge. Enfin. **MDC**

Rédactions

NEUCHÂTEL

(canton)

Tél: 038/21 26 08

Fax: 038/21 38 34

LITTORAL

NEUCHÂTEL (ville)

VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/24 34 76

Fax: 038/24 34 67

VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/61 38 77

Fax: 038/61 36 82

BRÈVES

Ukrainiens arrêtés
à NeuchâtelUne affaire politique,
selon la défense

A Genève, l'avocat des trois Ukrainiens incarcérés à Neuchâtel s'élève contre leur arrestation. «Il s'agit d'une affaire politique. Mes clients font les frais d'une dispute entre le président Leonid Kouchma et l'ancien premier ministre Yefim Zviagilski au sujet de l'approvisionnement en pétrole de l'Ukraine», a indiqué mardi à l'ATS Me Paul Gully-Hart. Spécialisé dans les affaires d'entraide judiciaire, cet avocat genevois entend s'opposer à l'extradition de ses clients. Les trois hommes ont été arrêtés fin octobre à la demande de l'Ukraine. Deux d'entre eux, un banquier et un homme d'affaires, résident à Neuchâtel. (ats)

Areuse

Voiture en feu

Vers 20 h lundi, les pompiers de Cortaillod sont intervenus à Areuse, sur le parc en bordure sud de la route cantonale, à l'est de la Pinte du Buisson, pour une voiture en feu. Malgré une intervention rapide, le véhicule est détruit. Les causes sont d'ordre technique.

Les Hauts-Geneveys

Les téléskis
fonctionneront

Bonne nouvelle: les installations des remontées mécaniques des Gollières, aux Hauts-Geneveys, ainsi que celles du Crêt-Meuron, entre La Vue-des-Alpes et Tête-de-Ran, fonctionneront cet hiver. En effet, Pierrette Gremion reprend l'exploitation des téléskis de son mari, Marcel décédé il y a peu. Et ce avec la collaboration de fidèles employés. Les câbles ont été graissés, les arbalètes sont installées, la buvette des Gollières est prête... On n'attend plus que la neige. (ha-se)

AGENDA

Assurance-maladie

Christiane Brunner
à Fleurier

Ce soir (20 heures), Christiane Brunner sera à la salle FTMH de Fleurier pour y parler de la nouvelle loi sur l'assurance-maladie et de l'initiative USS-PSS, objets de la votation fédérale du 4 décembre prochain. Après un exposé, Mme Brunner répondra aux questions de l'assemblée. (mdc-comm)

Le Val-de-Travers ne possède pas de scène ouverte de la drogue. Cela ne signifie pas pour autant que tout baigne, le phénomène vit caché. Relativement. Les responsables de la compagnie régionale de chemin de fer peuvent en témoigner, eux qui ont dû se résoudre à fermer la salle d'attente de la gare de Couvet.

COUVET ET FLEURIER
FONCENT

Après être passé par une phase d'étonnement et de prise de conscience, l'exécutif de Fleurier

a choisi de prêter main forte à son homologue covasson. Des représentants des deux autorités ont d'abord rencontré Pierre Rey, directeur du Levant. Celui-ci s'est déclaré d'accord de mettre à disposition son expérience.

Les démarches se sont poursuivies par un entretien avec les responsables du Drop-In de Neuchâtel et avec des membres

de la commission cantonale de lutte contre la drogue qui ont souhaité la constitution d'un groupe de travail. Celui-ci, qui n'a pas encore siégé, comprend des représentants de chaque commune, du collège régional et du centre professionnel de Couvet. Le médiateur scolaire devrait aussi y être associé. Formellement, on en est là. Vouloir agir est louable, mais

que faire? Pas question toutefois de réinventer la roue ou «de bricoler à part comme des ploucs». D'où les contacts précités.

Le Drop-In assure une prévention sur trois plans: primaire (information), secondaire (prise en charge dès l'apparition de troubles) et tertiaire (soins et prévention des rechutes). Pour Ilona Bodmer Bétant, les ac-

Le régiment d'infanterie 8 est entré en service

Prises de drapeaux

Les 2100 hommes des quatre bataillons du régiment d'infanterie 8 ont pris hier leur drapeau, après avoir échangé leur fusil d'assaut contre un autre flambant neuf.

A Dombresson, le major EMG Pierre-Alain Lüthi a présenté au bataillon de fusiliers 19, qu'il commande depuis cette année, le cours de répétition 94, qui est le dernier à se dérouler sous la formule actuelle.

A Bevaix, Dombresson, Reconvièler et Chamblon, les officiers, sous-officiers et soldats ont vécu quatre cérémonies simples et dignes, en présence des autorités civiles locales et militaires cantonales.

Il ne s'agit en tout cas pas d'un enterrement, puisque les bataillons du régiment d'infanterie 8 vivront dans deux ans sous le régime d'Armée 95, avec l'intégration d'unités blindées. (rih)



Dombresson

Le bataillon de fusiliers 19.
(Impar-Galley)

Histoire de l'Université de Neuchâtel: le tome II vient de paraître

Les filles entrent, un livre sort...

1866-1909 est une période clé dans l'histoire de l'Université de Neuchâtel: elle s'installe dans le célèbre bâtiment de l'avenue du 1er-Mars, la théologie et les étudiantes en poussent, enfin, la porte. Fraîchement sorti de presse, un livre raconte.

Réticences. «Je prie MM. les professeurs qui auraient des dames comme auditrices à leurs cours de ne pas se laisser aller à donner à leurs leçons une tournure analogue à celle des conférences; il faut que les développements scientifiques soient les mêmes (...); si les dames ne comprennent pas, tant pis pour celles qui auront voulu aborder des études supérieures sans préparation suffisante, elles se retireront...»

Nous sommes en 1878 et personne ne s'étonnera des propos tenus par le Département de l'instruction publique: ils sont de leur époque. Une époque retracée dans un livre qui vient de paraître: «L'Histoire de l'Université de Neuchâtel - Tome II, La seconde Académie, 1866-

1909». Un livre richement illustré qui fait suite à un premier volume paru en 1988, à l'occasion du 150e anniversaire de la création de la première Académie de Neuchâtel.

Impossible ici de résumer 624 pages d'une histoire détaillée avec talent par une équipe d'assistants et de professeurs, dont Rémy Scheurer, coordinateur rédacteur. Sinon pour dire que le livre révèle les conflits entre la ville et l'Etat pour l'organisation de l'enseignement supérieur, enjeu politique à l'époque. Conflits qui impliquent également La Chaux-de-Fonds. Il raconte la construction du bâtiment sis au 26 de l'avenue du 1er-Mars, dans un quartier désert ou presque à l'époque. Il met en évidence l'extraordinaire développement des Facultés de droit et des sciences, la grande tradition des études de géologie, les débuts du célèbre Séminaire de français moderne et, surtout, l'apparition de la Faculté de théologie, petite dernière à Neuchâtel, alors qu'ailleurs elle est souvent fondatrice. Particularité

neuchâteloise, liée à l'histoire mouvementée de l'Eglise réformée dans laquelle Farel n'aurait pas retrouvé ses ouailles! Bel ouvrage. (se)

Publié par l'Université de Neuchâtel en collaboration avec les Editions Attinger, Hauterive.



Université de Neuchâtel

Les étudiantes n'y ont pas toujours eu droit de cité. (Impar-Galley)

Tribunal du Val-de-Ruz

14 ans, un peu jeune

Un jeune homme de 24 ans, d'origine bosniaque, comparait hier devant le Tribunal de police du Val-de-Ruz pour avoir eu des relations sexuelles avec sa petite amie âgée de 14 ans seulement.

A l'audience, le prévenu a expliqué au juge qu'il ignorait la li-

mite d'âge prévue par le Code pénal suisse. Tenant compte que le jeune homme réside dans le pays depuis 1988, qu'il travaille régulièrement et bénéficie d'un casier judiciaire vierge, le Tribunal l'a condamné à 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et à 202 francs de frais. (pt-se)

Assemblée de l'ANSFR à Montézillon

Ski de fond sans frontière
dans tout le Jura

Un accord a été passé avec les Français de l'Espace nordique jurassien: dorénavant, les skieurs de fond pourront s'offrir tout le Jura moyennant un petit supplément de prix. «Nous offrons la réciproque, évidemment» a souligné Amiod de Dardel, qui présidait hier soir l'assemblée de l'Association neuchâteloise des skieurs de fond et de randonnée (ANSFR), à Montézillon.

d'éditer une carte topographique assortie de nombreuses indications utiles. Muni de cet instrument, le skieur reste toutefois dépendant de l'enneigement... Or, un nouveau bulletin sera diffusé cette saison, avec la collaboration de l'Office du tourisme des Montagnes neuchâteloises.

Il s'agira d'un bulletin cantonal que les sportifs pourront consulter au 039/24.20.20. Par ailleurs, un bulletin d'enneigement «plus attractif» paraîtra (vraisemblablement) dans le journal le samedi et non le vendredi comme auparavant.

CAMPAGNES
DE PROMOTION

Cette année, l'ANSFR a l'intention de mener des campagnes de promotion sur les pistes neuchâteloises; une manière douce de recruter des membres. Hier soir, deux nouveaux membres ont été nommés au comité: Yann Engel et Jean-Claude Chautems. Puis l'assemblée a suivi avec une attention soutenue l'exposé du conseiller d'Etat Pierre Hirschy sur le thème du sport dans l'aménagement du territoire. **AT**

Le passeport donnant accès à (presque) toutes les pistes de fond de Suisse coûtera dorénavant 40 francs. Pour compenser l'augmentation de 10 fr, une «carte» familiale sera proposée (le deuxième adulte paie 30 fr et les jeunes entre 16 et 20 ans, 20 fr). Cette carte, remise aux membres cotisants de l'ANSFR, donnera par ailleurs accès aux pistes françaises, moyennant le paiement d'un timbre supplémentaire de 20 francs.

BULLETIN LE SAMEDI

Disposant d'un parc renouvelé de chenillettes, l'ANSFR gère un réseau de ski de fond de quelque 400 km dans le canton de Neuchâtel. L'association vient

Inauguration de Sainti-Expo à Global Bois

Le défi d'unir les forces

C'est toujours un véritable exploit pour les organisateurs de Sainti-Expo d'ouvrir cette foire commerciale dans les délais. Pari réussi une fois de plus hier en fin d'après-midi pour le comité et son président Gérard Vuilleumier, en présence d'un nombreux public d'invités et de représentants des autorités régionales.

C'est donc avec plaisir que le président salua le Conseil municipal «in corpore» de Saint-Imier, le président du Conseil général de la localité ainsi que le préfet du district de Courtelary Marcel Monnier, dans les locaux de Global Bois. Le président rappela que ce n'était pas une mince affaire que d'organiser une telle manifestation et remercia les quelque 80 exposants de leur participation à Sainti-Expo.

La majorité des exposants provient de Saint-Imier et des environs, avec une petite délégation du canton de Neuchâtel, prouvant par là les excellentes relations commerciales entre les

deux cantons voisins. Les commerçants régionaux ont parfaitement joué le jeu et la déflection d'une petite dizaine d'entre eux est à mettre sur le compte des restrictions budgétaires.

En conclusion, le président souhaite que les exposants trouvent une juste récompense à leur travail.

DÉTERMINATION

Il appartient à John Buchs, maire de Saint-Imier d'apporter le message des autorités locales. Il se plut à relever le slogan retenu par les organisateurs «Unissons nos forces», qui reflète parfaitement l'état d'esprit de la région confrontée aux difficultés que l'on sait.

Une telle détermination signifie que la région se refuse à baisser les bras, qu'elle entend agir plutôt que réagir. Attitude d'autant plus justifiée que la région ne manque pas d'atouts sur le plan industriel, commercial, touristique. Et surtout, elle possède une main-d'œuvre très qualifiée.

Selon un vœu qui lui est cher, John Buchs a lancé un nouvel appel à la solidarité régionale, car le Jura bernois doit présenter un front uni pour faire valoir ses revendications.

Souffrant de son caractère de



Coup d'envoi pour Sainti-Expo

Une vaste gamme de commerces et de services imériens.

(Henry)

zone périphérique, la région doit se battre pour conserver un service ferroviaire toujours menacé d'amaigrissement, alors qu'elle est maintenant la grande oubliée de la «fenêtre des Convers». Toutefois, le maire demeure confiant dans la volonté des ha-

bitants de continuer à forger leur destin et à maintenir un cadre de vie agréable pour la jeune génération et toute la communauté.

Il ne restait plus qu'à visiter les stands et les restaurants,

alors que le duo R. Barfuss anima l'apéritif aux sons du cor des Alpes. B.I.N.

● Mercredi: ouverture de 17 h à 22 h. Animation musicale avec le groupe biennois de 25 chanteurs «Tricoloris», à 22 h 15.

Rédaction du JURA BERNOIS

Tél: 039/44 18 00

Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLELIER

BRÈVES

Bienne

Restaurant pour marginaux

Le restaurant «Le Cardinal», au centre de Bienne, sera repris dès le 20 décembre par une coopérative qui entend en faire un lieu de rencontre pour groupes marginaux, les toxicomanes en particulier. La coopérative, fondée en février dernier, se situe «entre la prophylaxie et la thérapie», selon un communiqué publié lundi. La consommation et la vente de drogue seront toutefois interdites dans ce lieu unique en Suisse. (ats)

Bévilard

Flatteuse nomination

Caissier municipal et préposé AVS de la municipalité de Bévilard depuis trois ans M. Jean-Claude Gilliéron vient d'être l'objet d'une nomination comme membre du comité de l'Association cantonale des préposés aux caisses de compensation AVS où ses avis toujours pleins de bon sens seront sans doute très écoutés.

AGENDA

La Lyre en tournée

Le Chœur mixte «La Lyre», de Bienne, va donner une série de quatre concerts dits de l'Avent, ces prochaines semaines dans la région. Sous le titre «L'heure adorable», ces rendez-vous musicaux seront consacrés à des œuvres de J. Alain, H. Devain, L.-C. D'Aquin et J.-N. Geoffroy. Le programme de cette tournée: à Bienne le dimanche 27 novembre (Eglise catholique Christ-Roi, 17 h), à Diesse le samedi 3 décembre (Temple protestant, 20 h 15), à Renan le dimanche 4 décembre (Eglise protestante, 17 h) et enfin à Chindon le samedi 10 décembre (Temple, 20 h 15). Entrée libre, mais collecte à la sortie. (de)

BRAVO À...

M. Frédéric Mathez...

... adjutant sous-officier et chef de district de la police cantonale, à Courtelary qui a reçu le diplôme de circonscription du Conseil exécutif du canton de Berne.

Chaux-de-Fonnière aux cimaises du CCL de Saint-Imier

D'or et de passion

Après avoir invité Giorgio Veralli, le Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier propose, dans ses vastes salles du rez-de-chaussée et dans les étages, une rétrospective couvrant environ dix ans de création de l'artiste chaux-de-fonnière Marie-José Hug-Schwarz.

Artiste presque effacée, qui ne court pas après les expositions et qui s'adonne à son art dans la solitude de l'atelier, Marie-José Hug-Schwarz maîtrise les techniques de la gravure et les subtilités de l'huile, de l'aquarelle, du collage, de l'application de la délicate feuille d'or.

Sa peinture est l'expression d'un monde intérieur nourri de l'Italie, Venise et sa magie en particulier, de Dante, de la Tosca mythique. Un univers classique, pour une technique qui l'est tout autant: l'huile sur toile. Mais les interprétations qu'elle en donne sont tout empreintes de sa personnalité un peu mystérieuse, fine et cultivée, fougueuse dans de grands travaux aux tons rouges et chauds comme le sang de la passion. Jaune

éclatant, d'autres toiles éclaboussent les murs de lumière.

En contrepoint, des œuvres longuement travaillées aux couleurs plus sombres et plus sages, plus reposantes aussi, murmurent comme des élégies. Souvent, l'artiste semble partir d'un jaillissement d'énergies au centre de la toile, qui laisserait échapper des morceaux de matières lumineuses aussitôt attirées par quelque chose de semblable à l'attraction terrestre.

Renouant avec le baroque, telles des réminiscences vénitienes, carnavalesques, des feuilles d'or sont appliquées à des aquarelles réalisées sur papier fait main. Un support précieux, qui permet à Marie-José Hug-Schwarz de réussir de très belles compositions de couleurs délicatement nuancées, projection onirique d'un monde figuratif et de sentiments intimes.

Outre ses activités de création picturale et familiales, elle a enseigné le dessin et la gravure ainsi que le dessin de mode à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel. S. G.

● Jusqu'au 18 décembre.

Boulangers du Jura bernois

Fusion scellée

Devant la diminution de leurs effectifs, les artisans-boulangers des districts de Courtelary et de Moutier ont décidé de s'unir afin de mieux défendre leur profession. C'est ainsi qu'ils ont siégé hier au café de la Gare de Corgémont pour sceller la fusion de leurs deux sections. La nouvelle association comprendra 26 boulangers, soit exactement treize pour chaque district.

C'est à l'unanimité des 21 membres présents que la décision historique a été prise. Un comité a été constitué et sera présidé par Jean-François Leuenberger, de Courtelary. Celui-ci sera assisté de Moreno Favarel, de Tavannes, vice-président; Walter Gredinger, de Corgémont, se-

crétaire; Christophe Guillemain, de Malleray-Bévilard, caissier; Jean-Pierre Zingg, de Court, responsable de la formation professionnelle; Jean-Denis Steiner, de Corgémont, expert pour la taxation.

Il s'agira prioritairement de maintenir tous les points de vente en exploitation, afin de rester au service de la population. Il convient aussi de conserver un commerce de qualité et de première nécessité dans sa localité.

Cette assemblée a été suivie d'un cours sur l'instauration de la TVA dans la profession, exposé donné par M. Roggen, directeur de la fiduciaire des patrons-boulangers de Suisse romande. (nm)

Groupe vocal d'Erguël: vingt printemps

Musique sacrée à l'affiche

Le groupe vocal d'Erguël a la joie de célébrer le vingtième anniversaire de sa fondation. A cette occasion, l'ensemble donnera trois concerts à Bienne, à Saint-Imier et à Moutier, en cette fin de semaine, avec des œuvres de Charpentier et de Vivaldi au programme.

C'est au pasteur Maurice Baumann que l'on doit l'initiative de créer en 1974 le groupe vocal d'Erguël avec la participation de quelques amateurs. Dès l'origine, le fondateur se voua corps et âme au chœur qu'il dirigea jusqu'en 1991. Dès le printemps 1992, c'est Philippe Krüttli, professeur de musique au gymnase français de Bienne (dont il dirige le chœur et l'orchestre) ainsi qu'à l'Université de Berne, qui prit les destinées du groupe vocal.

Né à Delémont en 1962, le directeur est titulaire d'un diplôme de trombone du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds et a étudié les lettres à l'Université de Neuchâtel. Il est membre du réputé quatuor «Novus» ainsi que de l'ensemble de musique ancienne Affetti Musicali.

Fort d'une quarantaine de chanteuses et de chanteurs du

district de Courtelary et de ses environs, le groupe vocal d'Erguël se consacre essentiellement au répertoire de musique religieuse, mais avec les plus grands noms de compositeurs: Mozart, Haendel, Bach, Beethoven, Palestrina, Dvorak, Honegger. L'an dernier, l'ensemble a chanté le «Requiem» d'André Campra, avec la participation de «Canta Nova», alors aussi dirigé par Philippe Krüttli. Le groupe vocal d'Erguël a eu l'honneur d'être accompagné de plusieurs ensembles musicaux de la région, dont l'Orchestre du foyer de Moutier et la Société d'orchestre de Bienne.

ŒUVRES FESTIVES

Pour célébrer ce vingtième anniversaire, le Groupe vocal d'Erguël a inscrit diverses œuvres au caractère festif. C'est ainsi qu'il interprétera le «Te Deum» de Marc-Antoine Charpentier, qui est considéré comme le maître incontesté de la musique sacrée en France au XVIIe siècle.

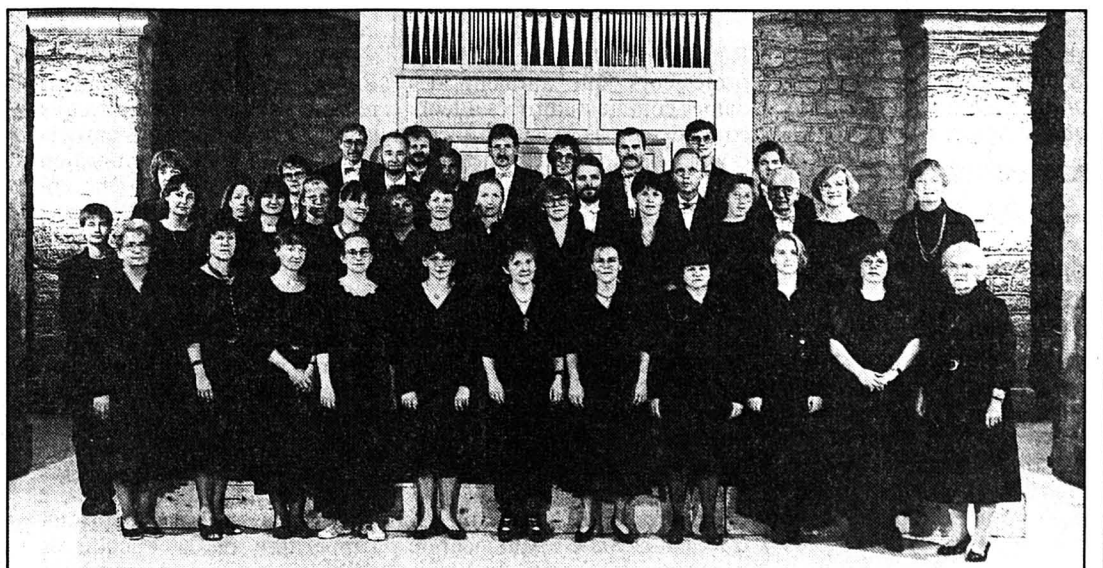
On ne sait que peu de choses sur Charpentier, sinon qu'il séjourna durant trois ans en Italie et qu'il fut maître de chapelle des jésuites à Paris. On suppose que son «Te Deum» a été com-

posé pour les fastueuses cérémonies célébrées rue Saint-Antoine par cette institution.

En seconde partie, on entendra le «Gloria in re» d'Antonio Vivaldi (1768-1741), l'une de ses œuvres religieuses les plus populaires. Né à Venise, le «prete rosso» n'exerça pas complètement son ministère pour raisons de santé. Il enseigna le violon durant une quinzaine d'années dans un orphelinat de jeunes filles à Venise, pour lesquelles il écrivit nombre de ses œuvres.

La production instrumentale de Vivaldi est colossale avec pas moins de 500 concerti, dont la moitié pour le violon. Egalement au programme, «La Notta», concerto en sol mineur, décrit les sortilèges de la nuit. Quant aux solistes, il s'agit de Raphaëlle Kennedy, soprano; Myriam Aellig, soprano; Marie-Rose Antonazzo, alto; Christian Reichen, ténor; Pierre-Eric Monin, basse; Christophe Schiess, flûte à bec. (nm)

● Vendredi 25 novembre, Bienne, temple du Pasquart, 20 h 15. Samedi 26 novembre, Saint-Imier, collégiale, 20 h 15. Dimanche 27 novembre, Moutier, collégiale, 17 heures.



Le groupe vocal d'Erguël

Déjà vingt ans consacrés à la musique sacrée.

(sp)

Faire casquer les millionnaires

Une idée peu réaliste

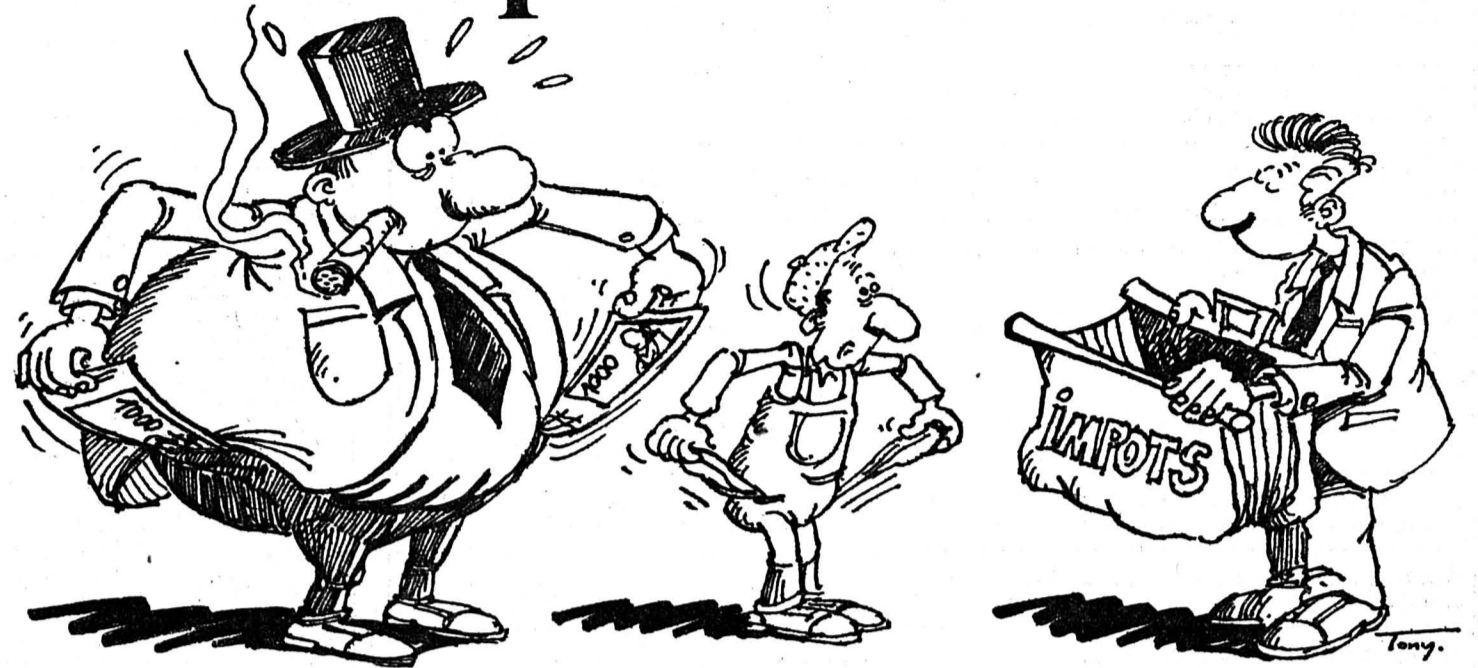
Au cours de la récente campagne électorale, l'exigence d'une imposition plus élevée des millionnaires et des hauts revenus a été plusieurs fois avancée, notamment par les candidats socialistes. Récemment encore, afin de combler le déficit budgétaire, l'augmentation de la fiscalité frappant les millionnaires était invoquée.

Une première remarque s'impose: l'impôt jurassien sur la fortune est un des plus élevés parmi les cantons suisses. Il en va de même pour la taxation des revenus supérieurs à 200.000 francs parmi lesquels se trouve probablement la plupart des millionnaires.

FORTUNE: MONTANTS RESTREINTS

L'augmentation de l'impôt sur les grandes fortunes se heurte à leur petit nombre: les trois quarts des 41.000 contribuables ne déclarent pas de fortune. Pour 5500 d'entre eux, celle-ci est de moins de 100.000. Elle varie de 100 à 500.000 francs pour 4000 d'entre eux. Il ne reste que 400 fortunés entre 600.000 et un million et 195 millionnaires, dont 108 entre 1 et 1,5 million; 57 de 1,5 à 3 millions, 30 au-delà.

L'impôt moyen de cette fortune (Etat, commune, église) est



de 8000 francs avec 1 à 1,5 million, de 18.000 francs pour les 1,5 à 3 millions, en moyenne de 140.000 pour les 15 millionnaires qui avouent plus de 5 millions.

TAXATION: BASE ÉTROITE

Progressif en-deçà, le taux de taxation ne l'est plus au-delà de 1,22 million. On pourrait à la rigueur prolonger cette progressivité. Cela dit, les 195 millionnaires ont payé en 1993 1,8 million d'impôt de fortune, soit 41% des 4,4 millions encaissés par l'Etat. Sauf à vouloir faire fuir ces bons contribuables, une taxation accrue ne pourrait guère rapporter plus d'un demi-million, ce qui serait déjà une augmentation de 27%.

Quant aux 400 contribuables qui ont entre un demi et un million, l'impôt moyen total payé est de l'ordre de 4000 francs. Une hausse de 25% ne rapporterait que 150.000 francs à l'Etat.

Enfin, les 4000 citoyens dont la fortune oscille entre 100 et 500.000 francs paient entre 500 et 2500 francs d'impôt de fortune. Augmenter la taxation de 25% ne rapporterait que 350.000 francs. Tout en étant excessive dans notre exemple - 25% de hausse - l'imposition accrue de la fortune ne renflouerait globalement les caisses de l'Etat que d'un million.

Il en manquerait 24 pour équilibrer le budget de 1996... La question de savoir si une demi-majoration (de 12,5%) se-

rait possible reste ouverte. L'Etat y gagnerait un demi-million, jusqu'au jour où un gros poisson préférerait aller nager dans des eaux voisines fiscalement moins agressives.

REVENU: DÉJÀ UNE FORTE IMPOSITION

L'imposition plus élevée des hauts revenus se heurte à des obstacles aussi importants, outre le fait que leur taxation actuelle est une des plus voraces de Suisse. 7800 contribuables déclarent entre 60 et 100.000 francs de revenu, leur dette fiscale oscille entre 9000 (Etat, commune, église) et 20.000 francs. Cette catégorie, qui se trouve certes parmi les bons revenus, est pourtant fortement taxée (environ 20% du revenu

net), ce qui exclut toute hausse admissible à nos yeux.

Il ne reste que 1100 contribuables entre 110.000 et 500.000 francs de revenu. Ils paient en tout 16 millions, soit 25.000 par an, dans le bas de ce groupe. Même si les taux appliqués sont déjà élevés, c'est ici, seulement, qu'une hausse modérée de l'impôt peut paraître acceptable. Une hausse, même excessive de 12,5% comme ci-dessus, ne rapporterait toutefois que 2 millions à l'Etat. Donc là aussi les chiffres démontrent qu'il faut chercher ailleurs les moyens d'équilibrer les comptes de l'Etat.

A ce sujet, la fraude fiscale est une bonne piste à suivre. Nous en traiterons dans un prochain article. V. G.

BRÈVES

Assurance-maladie

Soutenir aussi l'initiative

Constitué par des partis de gauche et quelques médecins, un Comité pour le double oui à la loi sur l'assurance-maladie et à l'initiative pour une assurance solidaire soumis au peuple le 4 décembre, a présenté à Delémont ses arguments en faveur du double oui. L'obligation de l'assurance perte de gain en cas de maladie et la perception de primes en pour-cent du salaire sont les deux arguments en faveur du double oui. (vg)

Profession d'architecte
Vers un registre cantonal

Le Gouvernement a créé un groupe de travail chargé d'élaborer une loi sur la profession d'architecte qui prévoit de créer un registre cantonal des architectes. Un second groupe élaborera un avant-projet de modification de la loi sur les eaux et de l'entretien des cours d'eau. Il sera présidé par Jacques Babey, chef de l'Office des eaux. (vg)

Courfaivre
Un blessé léger

Accident de la circulation, hier, vers 9 h 40, sur la route principale peu après la carrosserie des Moulins. Un automobiliste circulant de Courfaivre en direction de Delémont a perdu le contrôle de sa machine à la sortie d'une courbe à gauche. Son véhicule s'est déporté sur la gauche et est entré en collision avec un véhicule circulant normalement en sens inverse. Un blessé léger est à déplorer.

Porrentruy
Historien honoré

Après la place Roland-Béguelin, Porrentruy a décidé de baptiser la rue de la Gare rue Gustave-Amweg, en mémoire de l'historien décédé il y a un demi-siècle. Gustave Amweg a résidé durant de longues années dans celle qui était alors le «chemin de la Gare». (vg)

Subventions diverses
Tourisme à Saignelégier

L'exécutif a alloué 5000 francs au Ballet de l'Ambre à Delémont; 23.500 à la police pour l'achat d'un véhicule; 4500 francs pour l'installation au parc du Gros Pré d'une borne «eurorelais» d'approvisionnement en eau, électricité et de vidange des camping-cars. Enfin, 7000 francs vont à Saignelégier pour des aménagements touristiques. (vg)

Travailleurs étrangers

Evolution des permis

Le nombre des permis de travail et d'établissement délivrés à des étrangers est un des indicateurs de l'évolution conjoncturelle. Dans le canton du Jura, l'amplitude des évolutions de ces permis est particulièrement élevée. Ainsi, les permis annuels ont évolué autour de 1000 au début de l'entrée en souveraineté, puis ont régressé jusqu'à 600 à la fin des années 80 et sont passés à près de 1200 en 1994.

Le nombre des étrangers établis exerçant une activité lucrative, voisin de 2500 en 1979, a augmenté légèrement et dépassé les 3000 au début de 1990. Par une croissance mensuelle régulière, il a atteint 3500 à fin novembre 1992 et s'est maintenu au-dessus de 3600 en 1994.

Concernant les saisonniers, qui étaient 600 en août 1978, leur nombre a peu varié pendant dix ans. Depuis l'ouverture des chantiers de la N 16, on a eu 300 saisonniers de plus. La décade est depuis lors continue, si bien qu'en 1994 le nombre des

saisonniers est resté tout les mois inférieur à 600.

Enfin, le nombre de travailleurs frontaliers est le premier touché par l'évolution conjoncturelle. Après les quelque 2000 de l'entrée en souveraineté, leur nombre est tombé à 1400 en 1983 et 1300 en 1984. Dès octobre 1984, il n'a cessé de croître, passant à 1600 en 1985, 2000 en 1988, 3000 à fin 1989, 4300 à fin 1990. Il a ensuite fléchi à 3850 à fin 1991, 3500 à fin 1992, 3096 à fin 1993 et moins de 3000 aujourd'hui.

Globalement, l'évolution de la main-d'œuvre étrangère se situe à l'inverse de la statistique du chômage. Quand le nombre de chômeurs diminue, celui des travailleurs étrangers augmente et inversement, quand des indigènes sont mis au chômage, des étrangers ou des frontaliers le sont aussi, et leur nombre régresse. Ce constat contredit l'assertion selon laquelle des ouvriers indigènes seraient licenciés et remplacés par des étrangers. V. G.

Delémont: Société des employés de commerce

Fermeture du bureau

Alors que les employés de commerce, confrontés aux conditions difficiles du marché de l'emploi, auraient le plus grand besoin d'un soutien syndical, le bureau de la Société suisse des employés de commerce (SSEC), ouvert il y a plus de dix ans à Delémont, fermera prochainement ses portes. Sa secrétaire, employée à 80%, sera licenciée.

C'est une perte importante pour quelque 500 membres de la SSEC Delémont. La question du maintien des cours de perfectionnement régulièrement proposés par la SSEC reste posée. Le secrétariat romand renseignera sur toute demande de na-

ture juridique ou administrative, en attendant que l'organisation centrale crée une nouvelle structure régionale.

La SSEC a dû prendre cette décision en raison d'un déficit excessif de 30.000 francs. La décision prise en 1993 d'exiger l'autofinancement des sections a supprimé la subvention centrale de 30.000 francs. L'appel aux membres n'a permis de récolter que 5000 francs, ce qui est insuffisant. En outre, des propositions de collaboration avec les sections de Moutier et de Porrentruy n'ont finalement pas abouti, ce que regrette le président Henri Loviat. V. G.

A la paroisse des Bois

Choraliens méritants

La paroisse des Bois fête dimanche dernier trois membres du Chœur-Mixte Sainte Cécile pour de longues années de dévouement à l'art choral. Des médailles ont été agrafées à leur poitrine durant la messe.

Pour l'occasion, l'office dominical était rehaussé de productions musicales de grande qualité. Tant la chorale que l'organiste Georges Cattin ont interprété des partitions relevées. En soliste, le ténor Philippe Bieri a joint sa voix à la célébration.

Le président de paroisse Marcel Paratte et la présidente de la chorale Christine Boillat ont félicité et fleuri les récipiendaires. Il appartenait à l'abbé Jean-Marie Berret, curé, de relever le mérite de chacun et de remettre médailles et diplômes.

Laurent Willemin a reçu la médaille papale «Bene Merenti», qui couronne 50 années de

chant sacré. Directeur de la chorale depuis 1957, le jubilaire est au bénéfice d'une formation musicale étendue acquise notamment à Paris, à la Scola Cantorum et à l'école César-Franck. Il a également étudié l'orgue à Fribourg et à La Chaux-de-Fonds.

Jean-Marie Jobin s'est vu remettre lui aussi la même haute distinction. Son chemin musical commencé dans sa famille, à Pleujouse, s'est poursuivi à la chorale d'Asuel, puis au chœur «Les Amis», de Malleray, et dès 1957 à la chorale des Bois.

Quant à Gérard Cattin, il s'est vu remettre la médaille d'or de l'Association des cécieliennes du diocèse de Bâle, décernée pour 40 années de chant sacré. Sa voix de ténor fait partie de la chorale locale depuis 1946, avec une interruption de quelques années due à l'accomplissement de mandats publics. (bt)



Les Bois

De g. à d.: Jean-Marie Jobin, jubilaire; J.-M. Boillat, bananeret de la chorale; Gérard Cattin, 40 ans de chant; abbé Berret, curé; Laurent Willemin, jubilaire; Christine Boillat, présidente de la chorale des Bois. (bt)

Observatoire du tourisme

Idée nouvelle

Devant l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), M. Michel Beuret, directeur de la Fédération du tourisme jurassien (FTJ), vient de présenter un mémoire de diplôme intitulé «Vers la création d'un observatoire national du tourisme». L'auteur est d'avis que, en plus des infrastructures et des prestations de service, le tourisme devra se doter d'outils d'analyses efficaces et répondant aux besoins des politiciens et des professionnels. Il préconise la création d'un Observatoire national qui ne limiterait pas ses recommandations à la promotion des marchés, mais permettrait de mieux maîtriser l'avenir touristique. Cet observatoire jouerait le rôle de baromètre conjoncturel du tourisme. Il pallierait la suppression de la statistique paratouristique récemment décidée. Il comblerait le manque de visions prospectives des données actuellement récoltées.

Or, actuellement, les données recueillies (nombre de nuitées ou d'entrées) se rapportent au passé. Michel Beuret propose à l'avenir d'unifier la perception des taxes de séjour, d'harmoniser les plans comptables des organismes touristiques et de financer l'effort par le prélèvement d'une taxe de 1,5 ct par nuitée. L'observatoire fournirait les tendances de l'offre et de la demande de manière instantanée. Les promoteurs pourraient ainsi prendre des décisions en ayant connaissance de l'avenir. Michel Beuret voit la création d'un Office fédéral du tourisme unissant le Crédit hôtelier et l'ONST. Il propose d'installer cet organisme à Neuchâtel au sein du futur Office fédéral de la statistique. Il aurait notamment l'appui des centres d'études touristiques de Berne, Saint-Gall, Lausanne et Sierre (CRAT). V. G.

CINÉMAS

FARY L'ANESSE (de M. Sora Wade) et TOUKI BOUKI (de D. Manbéty Diop), 12 ans, mercredi à 20 h 30. AÏDA SOUKA (de M. Sora Wade), et TRÉSORS DE POUBELLES (de F. Samba N'Diaye), 12 ans, samedi à 15 h. FARY L'ANESSE (de M. Sora Wade), et LA PIROGUE DE MA MÉMOIRE (de A. Diop), 12 ans, dimanche à 15 h.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
L'EXPERT (de L. Llosa avec S. Stallone, S. Stone), 16 ans, mercredi à 16 h et 21 h.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
THE MASK (Le masque), (de C. Russel avec J. Carrey, P. Riegert, P. Green, R. Jenni), 12 ans, tous les jours à 18 h 15 et 21 h.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
FORREST GUMP (de R. Zemeckis avec T. Hanks), 12 ans, tous les jours à 18 h et 21 h, mercredi aussi à 15 h.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
TROIS COULEURS: ROUGE (de K. Kieslowski avec I. Jacob), 12 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h, mercredi aussi à 16 h.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
THE MASK (de C. Russel avec J. Carrey), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h et 20 h 45, vendredi et samedi aussi à 23 h 15.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
LA PARTIE D'ÉCHECS (de Y. Hanchar avec P. Richard), 12 ans, mercredi et jeudi à 15 h, 18 h, 20 h 30.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
PULP FICTION (de Q. Tarantino avec B. Willis), tous les jours à 14 h 30, 17 h 15 en V.O., 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h 15.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
FORREST GUMP (de R. Zemeckis), 12 ans, mercredi à 20 h 30, jeudi à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 15.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
MURIEL'S WEDDING (de P.J. Hogan), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h et 20 h 30, toutes les séances en V.O.	BIO ☎ (038) 25 88 88
THE SHADOW (de R. Mulcahy avec A. Baldwin), 12 ans, tous les jours à 15 h et 17 h 30. LA LISTE DE SCHINDLER, 16 ans, tous les jours à 20 h, en V.O.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
L'EXPERT (de L. Llosa avec S. Stallone, S. Stone), 16 ans, mercredi et jeudi à 15 h et 20 h 30. SALÉ SUCRÉ (de A. Lee), 16 ans, mercredi et jeudi à 17 h 45 en V.O.	REX ☎ (038) 25 55 55
LA SÉPARATION (de C. Vincent avec I. Huppert, D. Auteuil), 16 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
RELÂCHE	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	TRAMELAN CINÉMATOGAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h. MEILLEURS FILMS PUBLICITAIRES: Cannes 1994, Cinéma Corso, à 18 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. EXPOL: Halle polyvalente du Communal, de 14 h à 24 h.	LE LOCLE
SPECTACLE: Miserez se manifeste, Théâtre du Pommier, à 20 h 30.	NEUCHÂTEL
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Montagnes, L.-Robert 81, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. HÔPITAL: ☎ 272.111	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Mariotti, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Centrale, rue de l'Hôpital, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111 HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat, ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14-20 h; mardi à vendredi 10-20 h; samedi, 10 h-16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. Exposition «le parfum», salle d'exposition, lundi à vendredi de 14 h à 20 h, samedi de 14 h à 16 h; jusqu'au 30 novembre. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi à vendredi, 13 h 45 à 18 h; samedi, de 10 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: Lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi à vendredi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longeouse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erquél, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30-18 h; mercredi 13 h 30-20 h; vendredi 13 h 30-17 h. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: Sommètres 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h.	SAIGNELÉGIER
MUSÉES	
PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. «Scènes de famille», jusqu'au 26 février 1995. Tous les jours 14-17 h, sauf vendredi. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. «Images du Brésil et du Pakistan», jusqu'au 31 décembre. «Perception du relief», jusqu'au 31 décembre. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14 h-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattienier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Franche-Comté, Jura: terre d'inventeurs sociaux». Jusqu'au 5 mars 1995. «L'Eglise menonite en Pays neuchâtelois», jusqu'au 5 mars.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Dix graveurs italiens, jusqu'au 15 janvier. De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Tous les jours 10-12 h et 14-17 h 30. Dernière visite départ à 17 h.	LE LOCLE
DU CHÂTEAU. En permanence, mobilier du XVIe au XIXe siècle, indiennes, dentelles aux fuseaux, armes. «Le musée: votre mémoire», jusqu'en décembre.	VALANGIN
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-12 h et 14 h-17 h, jeudi entrée libre. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Égypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). «Marx 2000», jusqu'au 22 janvier 1995. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. «Brésil, terre de pierres», jusqu'au 30 avril 1995. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY
GALERIES	
DU MANOIR. Jean-Jacques Locher, peinture, jusqu'au 23 novembre. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. J.-C. MEIER. Frossard, premier accrochage, jusqu'au 23 décembre. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. UBS. Marcel Tissot, aquarelles jusqu'au 2 décembre. Ouverture des guichets. VILLA TURQUE. 23 artistes pour Médecins du Monde, jusqu'au 20 janvier 1995. Sur rendez-vous, ☎ 039/23 52 32. LES ARBRES. Pierre Oulevay, sculptures et dessins. Jusqu'au 31 décembre. Tous les jours 10 h-17 h. Marcel Rebetez, tissages, papiers, marionnettes, jusqu'au 22 janvier. SONIA WIRTH-GENZONI. De Lucien Schwob à Charles L'Éplattienier. Lundi-samedi 14-18 h. ÉCOLE CLUB MIGROS. Francis Maurin, sculpture, jusqu'au 23 décembre. Lundi-vendredi 10 h-12 h et 14 h-20 h 30, vendredi 17 h. CONSERVATOIRE. André Siron, aquarelles. Jusqu'au 3 décembre. Lundi-vendredi 8 h-20 h, samedi 8 h-17 h. FOYER HANDICAP. Pierre Christie, aquarelles, jusqu'au 11 décembre. Tous les jours 10 h-18 h. GARE DE L'EST. Nina Alvarez, peinture et bijoux, Chs-M. Hirschy, sculptures. Jusqu'au 23 décembre. Mardi-samedi 14 h-19 h, dimanche 10 h-12 h. CLUB 44. Véréne Monnier-Bonjour, peinture, jusqu'au 30 décembre. Lundi-samedi 11-15 h et 18 h 30-24 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
LE FOYER. François Mercier, photographies, jusqu'au 31 janvier. Tous les jours, 10 h-18 h.	LA SAGNE
AMIS DES ARTS. Aloys Perregaux, aquarelles, jusqu'au 30 décembre. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. DITESHEIM. Mathys, sculptures et lavis, jusqu'au 3 décembre. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Alix Châtenay, sculpture, gravure, dessin, jusqu'au 27 novembre. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. HOME CLOS-BROCHET. Louis Gonseth, aquarelles, jusqu'au 11 décembre. Tous les jours 14 h-18 h. DU POMMIER (CCN). Hilary Krzyzstofiak, huiles, gouaches et gravures, jusqu'au 27 novembre. Lundi-vendredi 10 h-12 h et 14 h-19 h. HÔTEL DE VILLE. L'affiche en Suisse romande durant l'entre-deux-guerres. Lundi-vendredi 8-19 h, samedi 8-17 h, jusqu'au 28 novembre. TOUR DE DIESSE. Jean-Philippe Boillat, peinture et dessin, jusqu'au 11 décembre. Mardi-vendredi 14 h 30-18 h 30, samedi 10 h-12 h 30 et 14 h 30-17 h 30.	NEUCHÂTEL
COÏ. «La ligne», gravures italiennes, jusqu'au 24 décembre. Mardi-samedi de 15 h 30 à 18 h 30.	PESEUX
L'ENCLUME. Florence Francon, peinture sous verre, jusqu'au 18 décembre. Mercredi-lundi 15-18 h 30.	BÔLE
DU CHÂTEAU. Patrick Honegger, sculptures, jusqu'au 31 décembre. Mardi à dimanche 10 h-21 h.	MÔTIERS
2016. Artistes de la galerie. Mercredi-dimanche 15 h-19 h.	HAUTERIVE
NUMAGA. Armande Oswald, peinture, jusqu'au 22 décembre. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
JONAS. Artistes de la galerie. Mercredi à samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche jusqu'à 17 h.	PETIT-CORTAILLOD
ESPACE NOIR. Al Duke, jusqu'au 30 novembre. CCL. Marie-José Hug-Schwarz, huiles, aquarelles, gravures, jusqu'au 18 décembre. Mardi-samedi 14 h à 18 h.	SAINT-IMIER
DU SOLEIL. Atelier de dessin du Soleil, jusqu'au 27 novembre.	SAIGNELÉGIER

FAITS DIVERS

Savagnier

Accident de travail

Un accident de travail s'est produit, hier à 8 h 50, sur le chantier Picci à Savagnier. M. F. T., de Saint-Ursanne, était occupé à poser l'isolation sous la charpente d'une villa en construction. Son travail terminé, il a voulu redescendre par une échelle. En se déplaçant sur des solives, M. F. T. a marché sur le porte-à-faux de l'une d'entre elles et a chuté d'une hauteur d'environ 3 m sur le sol en béton. Blessé, il a été transporté par ambulance à l'Hôpital de Landeyeux.

Le Locle

Coûteuse manœuvre!

Une automobiliste française de Villers-le-Lac circulait, hier à 10 h 50, rue des Girardet en direction est. A la hauteur du No 55, elle a entrepris une manœuvre afin d'effectuer un tourner-sur-route et une collision s'est produite avec l'auto de Mme N. T., du Crêt-du-Loche, qui circulait également en direction de La Chaux-de-Fonds. Dégâts.

DÉCÈS

Saint-Sulpice

Mme Ruth Cornu, 1951

Les Geneveys-sur-Coffrane

M. Dario Portone, 1939

Fontainemelon

M. Yvo Cher, 1947

Montmollin

Mme Agnès Imhof, 1914

LES MEMBRES DE L'AMICALE
DES CONTEMPORAINS DE 1915
ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Ernest EYMANN

leur fidèle ami dont ils garderont
le meilleur des souvenirs.

132-763350

Réception
des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures

*Je sais que mon rédempteur est vivant.
Job 19. v. 25*

Madame Rose-Marie Wenger-Amey, à Riehen;
Monsieur René Wenger, à Bâle;

Corinne Wenger, à Riehen;
Philippe Wenger, à Riehen;

Monsieur et Madame Pierre Amey-Stuedler, à Saint-Blaise:

Sylviane et Salvatore Parata-Amey, à Lausanne,
Raphaël Amey, à Saint-Blaise;

Madame Sara Rohrbach, son amie, à La Chaux-de-Fonds;

Les descendants de feu Pierre Amey-Tena;
Les descendants de feu Pierre Matile-Vuille,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur **Alexis AMEY**

leur cher et bien-aimé papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent
et ami que Dieu a accueilli lundi, dans sa 79e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 21 novembre 1994.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 24 novembre à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 168, rue du Nord.

Les personnes désirant honorer la mémoire de papa, peuvent penser à la Paroisse Farel de
La Chaux-de-Fonds, ccp 23-804-2.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT
LIEU.



*J'ai combattu le bon combat,
j'ai achevé la course,
j'ai gardé la foi.*

Antoine et Thérèse Gigon-Clémence, leurs enfants et petits-enfants;

Pierre Amey-Gigon;

Jean-Marie Gigon;

Monique et Jean-Claude Gigandet-Gigon et leur fils;

Michèle et Denis Hintzy-Gigon, à Moutier;

Les descendants de feu Ernest Voisard,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame **Charlotte GIGON**
née VOISARD

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-
sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie que Dieu a reprise à Lui lundi, dans sa
91e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 21 novembre 1994.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 24 novembre à 11 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile: Mme et M. Jean-Claude Gigandet-Gigon

Rue de la Serre 8

2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser au Home Le Foyer
de La Sagne, ccp 23-2386-4.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART.

La Gérance Gigandet
sera fermée le jeudi 24 novembre 1994
pour cause de deuil.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

132-763401

*Si tes pensées sont comme des fleurs,
Ta vie deviendra un jardin de bonheur.*

Madame Germaine Augsburgers:

Michel et Gisèle Augsburgers-Thiébaud,

Liliane et Maurice Locatelli-Augsburger et leurs enfants, Laurence et Fabio,
Les Planchettes,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur **Lucien AUGSBURGER**

leur cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, parent et ami enlevé à leur tendre
affection vendredi, dans sa 76e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 18 novembre 1994.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Crêtets 141.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT
LIEU.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE



Madame Silvana Portone-Bellini, Les Geneveys-sur-Coffrane;

Monsieur Rudy Portone, Les Geneveys-sur-Coffrane;

Mademoiselle Samantha Portone et Monsieur Philippe Reichenbach, La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur **Dario PORTONE**

enlevé à leur tendre affection, dans sa 55e année.

2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE, le 22 novembre 1994.

Chemin des Prés 5.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église catholique Bon Pasteur, aux Geneveys-
sur-Coffrane, jeudi 24 novembre, à 14 heures suivie de l'inhumation au cimetière de
Coffrane.

Le corps repose à l'Hôpital des Cadolles, à Neuchâtel.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

Repose en paix

Monsieur Marcel Grünig;

Madame et Monsieur Fiorino Simionato-Dörflinger et leurs enfants;

Monsieur Claude Dörflinger,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame **Hilda GRÜNIG**
née DÖRFLINGER

leur très chère épouse, tante, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans
sa 89e année, après une longue maladie.

LE LOCLE, le 19 novembre 1994.

La cérémonie a eu lieu mardi 22 novembre dans l'intimité.

Domicile de la famille: av. Hôtel-de-Ville 23, 2400 Le Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

157-714335

LE LOCLE

Repose en paix

Madame Dory Nydegger-Bärtschi,

ainsi que les familles Nydegger, Bärtschi, parentes et alliées ont le grand chagrin de faire
part du décès de

Monsieur **Adolphe NYDEGGER**

leur très cher et bien-aimé époux, beau-frère, oncle, parrain, parent et ami, enlevé paisible-
ment à leur tendre affection, dans sa 83e année.

LE LOCLE, le 22 novembre 1994.

*Ce qui fait la valeur d'un homme
c'est sa bonté.*

Prov. 19, v. 22

Le culte sera célébré le jeudi 24 novembre, à 15 heures, à la Maison de Paroisse du Locle,
suivi de l'incinération sans cérémonie.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: rue du Temple 7 - 2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser au Service d'aide
familiale, ccp 23-3341-0.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

157-714336

LE LOCLE

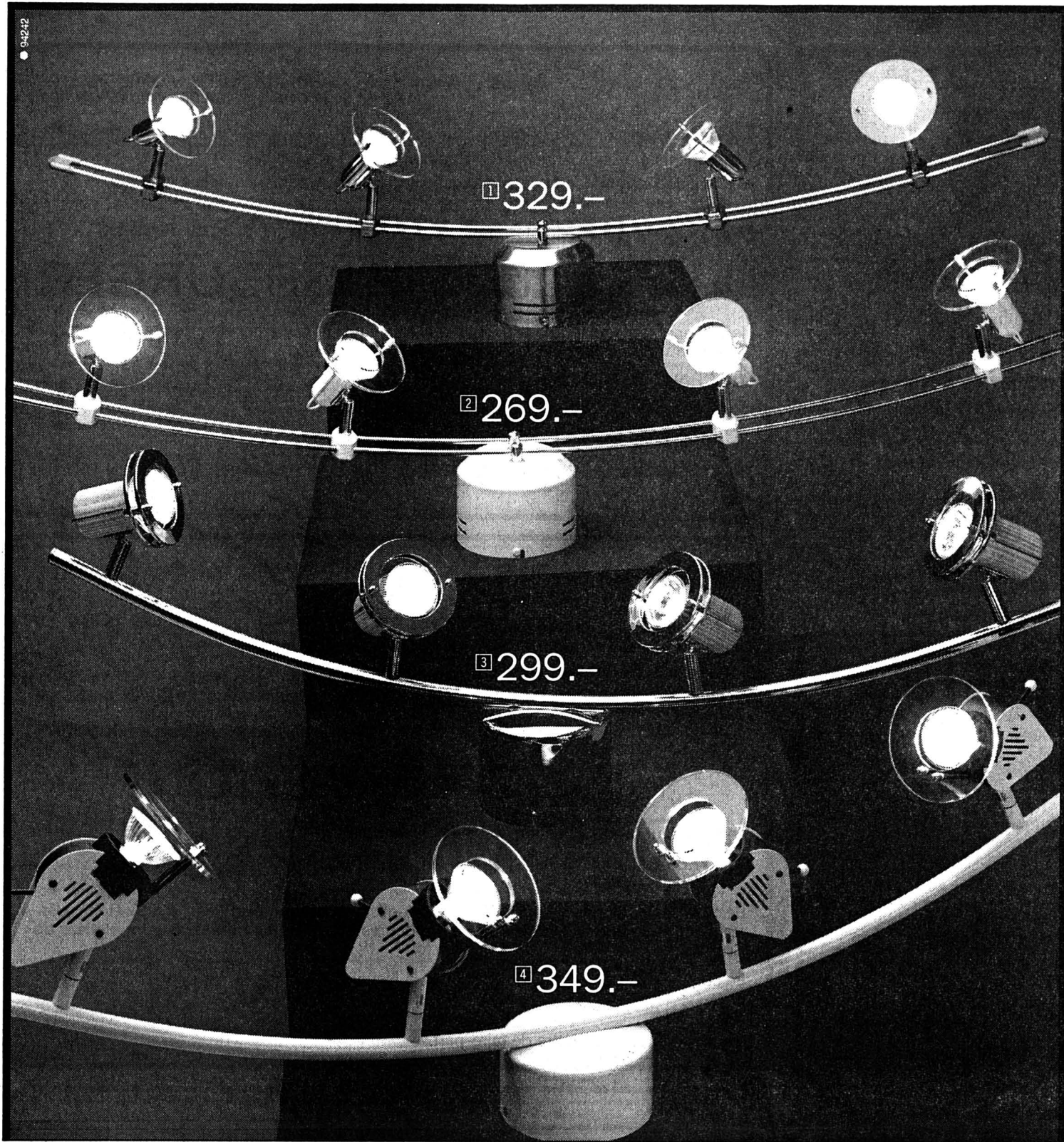
La famille de

Madame **Ida CHRISTEN**

a la tristesse de faire part de son décès le 17 novembre 1994 après une courte maladie.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité, selon son désir.

157-714337

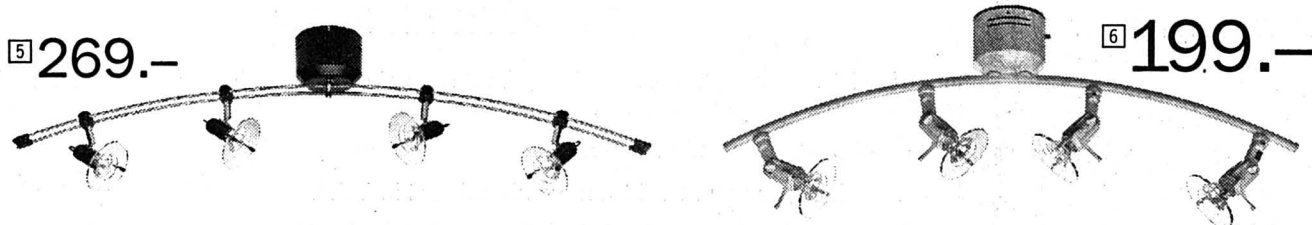


Plafonnier arc basse-tension

- 1 «Star», bicolore, 4x35 Watt 329.-
- 2 «Plaza», blanc, 4x35 Watt 269.-
- 3 «Pluto», laiton, 4x35 Watt 299.-
- 4 «Halo-Sky», blanc/noir, 4x35 Watt 349.-
- 5 «Plaza», noir, 4x35 Watt 269.-
- 6 «Cetus», blanc, 4x20 Watt 199.-

Ampoule halogène avec reflecteur

- 12 V, 20 Watt, 36° 4.95
- 12 V, 35 Watt, 38° 4.95
- 12 V, 50 Watt, 38° 4.95



PLACETTE
Le grand magasin

3-230333

L'annonce, reflet vivant du marché

SPECTACLES - LOISIRS

Après avoir relevé le défi, unissons nos forces!

SAINTE-EXP 94

80 EXPOSANTS

dans les locaux de Global Bois (près de la patinoire) Saint-Imier

Divertissements chaque soir dès 22 h 00
Concerts - Débat politique - Journée des aînés -
Journée des enfants - etc.

Animation - Dégustations - Démonstrations sur les stands
Restaurants - Bars - Brasseries - Nombreux menus

Entrée: Fr. 3.- (enfants jusqu'à 16 ans gratuit) - AVS Fr. 2.50

Loterie gratuite, tirage tous les soirs - Magnifiques prix offerts par les commerçants - Grand tirage dimanche: 1er prix, un voyage pour deux personnes.

du 22 au 27 novembre 1994

Mode - Industrie
Artisanat

Horaires et animations voir programme officiel

Heures d'ouverture de l'exposition

Mardi, mercredi, jeudi: 17.00 à 22.00 h
vendredi: 13.30 à 22.00 h
samedi: 13.30 à 22.00 h
dimanche: 11.00 à 18.00 h

RESTAURANTS-BARS OUVERTURES PROLONGÉES

160-300116

PAROISSE RÉFORMÉE DE SAINT-IMIER
Assemblée de paroisse d'automne

le lundi 5 décembre 1994 à 19 h 30
aux Rameaux

Ordre du jour:

1. Méditation.
2. Nomination des scrutateurs.
3. Procès-verbal de l'assemblée de paroisse du jeudi 6 juin 1994.
4. Budget 1995.
5. Décision du taux d'imposition.
6. Election de conseillers(ères).
7. Réélection des conseillers(ères), série sortante.
8. Informations des pasteurs.
9. Informations du conseil.
10. Divers et imprévus.

Le Conseil de paroisse
L'assemblée de paroisse sera suivie d'une verrée de l'amitié.

296-710319

OFFRES D'EMPLOI



LA CONVENTION PATRONALE DE L'INDUSTRIE HORLOGÈRE SUISSE

Organisation patronale faîtière, chargée notamment de l'ensemble des questions de la formation professionnelle de la branche, recherche à repouvoir le poste de

responsable du service

«Formation professionnelle»

Vos tâches:

- organisation, lancement et suivi de cours et séminaires;
- élaboration et tenue à jour de règlements d'apprentissages horlogers et guides méthodiques types;
- conception et réalisation de documents de formation professionnelle;
- collaboration avec les instituts de formation, écoles techniques et autorités fédérales et cantonales chargées de la formation.

Votre profil:

- titre universitaire (économiste, juriste, enseignant ou formation équivalente);
- une première expérience professionnelle réussie;
- aptitude à travailler de manière indépendante;
- sens de la négociation et de la communication;
- maîtrise de la langue allemande.

Connaissances des milieux de la formation professionnelle et / ou de l'industrie horlogère: un avantage.

Age idéal: 28-35 ans.

Entrée en fonctions: tout de suite ou à date à convenir.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire doivent être adressés au **Secrétariat général de la Convention patronale, avenue Léopold-Robert 65, 2301 La Chaux-de-Fonds.**

132-763224/4x4

DIVERS

PROFITEZ DE CES 11 JOURS D'OUVERTURE OFFICIELLE

et achetez votre cuisine à des conditions d'usine!

Prix 94 garantis jusqu'à fin 95.

Du 18 au 28 novembre

DERNIERS JOURS!

Venez rencontrer les décorateurs de l'usine qui mettront leur compétence à votre service.

SCHMIDT



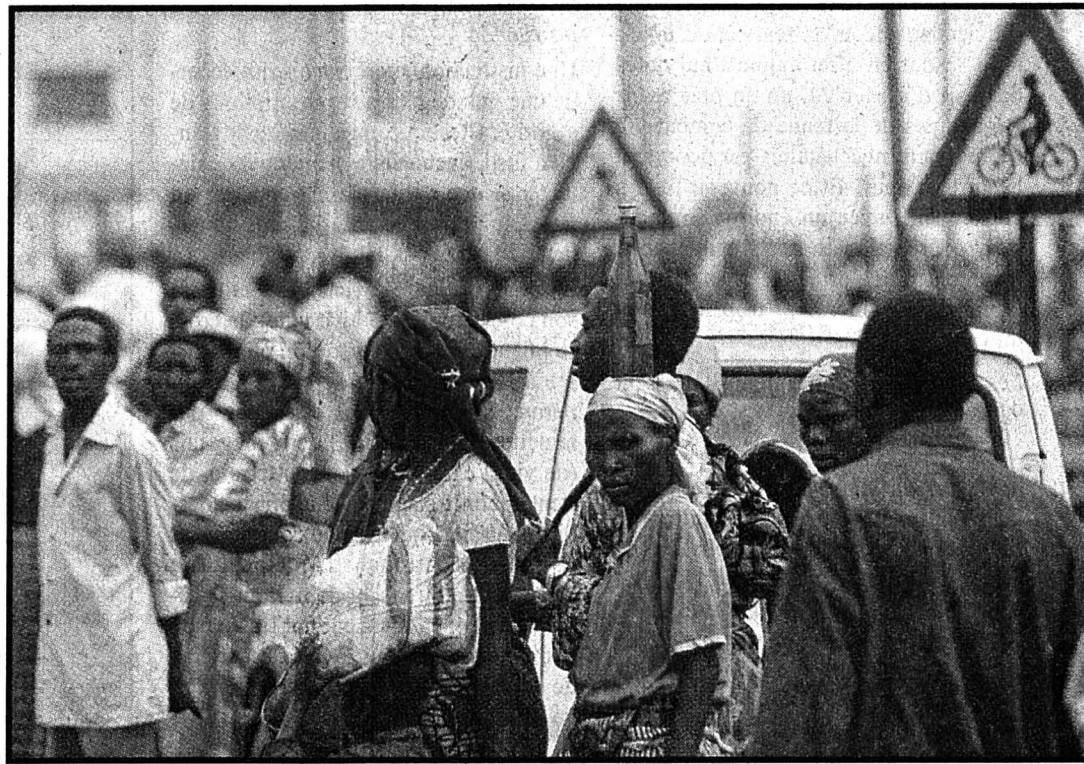
ASR SA
Rue des Parcs 46
2002 Neuchâtel
Tél. 038 21 47 60

Pour que votre cuisine soit une réussite, vos plans ou mesures nous sont nécessaires pour vous conseiller. Installation garantie par notre personnel qualifié.

6-54860

Rwanda: l'aide humanitaire, otage du blocage politique

Deux millions de réfugiés continuent de se masser dans les zones frontalières du pays et un million de déplacés s'entassent dans le sud-ouest du pays. La peur de nouveaux massacres, les politiques d'intimidation des pouvoirs qui se sont mis en place dans les camps de réfugiés et le manque de perspectives pour une réintégration rapide sont quelques-unes des causes de cette situation. Dans l'attente d'une véritable solution politique à la crise rwandaise, l'aide humanitaire se trouve bien seule.



Le Rwanda pense lentement ses plaies

Les signes d'un retour à la vie normale se multiplient, comme le montre cette scène de rue à Kigali.

Par
Karl SCHULER *

DEMAIN: l'environnement

PEUT-ON ENCORE RÉCONCILIER LES RWANDAIS?

Outre la résolution de la crise politique et la nécessaire reconstruction du pays, le Rwanda doit également tenter de tirer un trait sur les immenses souffrances engendrées par cette guerre. Mais comment? Un retour à la paix qui ne se concevrait que sur l'oubli et le refoulement de la douleur serait voué à l'échec. Les crimes commis doivent être condamnés dans le cadre d'une procédure juridique claire, afin de mettre un terme à l'arbitraire et à la violence.

Soutien suisse

Le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme prévoit d'envoyer au Rwanda 150 experts chargés d'assurer la mise en œuvre d'une justice minimale. La Suisse veut également apporter son soutien au bon déroulement de procès équitables. Ces interventions extérieures doivent être soutenues, mais elles ne sont pas sans poser beaucoup de questions quant à leur réelle efficacité.

Car, en effet, face à la folie meurtrière qui s'est emparée du Rwanda jusque dans les moindres recoins du pays, quel degré de responsabilité faudra-t-il fixer – et selon quels critères – pour envoyer les meurtriers devant les tribunaux?

Une question de volonté politique

En tout état de cause, l'efficacité d'une telle procédure dépend de la volonté politique, tant des Rwandais eux-mêmes que de la communauté internationale, de vouloir établir des responsabilités, désigner les responsables et de jeter les bases de la réconciliation nationale. Compte tenu de la complexité et de la gravité de la situation politique, économique et sociale présente et passée de ce pays, et de la responsabilité des anciennes puissances coloniales dans ce lourd héritage, on peut se demander jusqu'où les uns et les autres voudront vraiment aller.

(Ksch)

Depuis la prise du pouvoir par les forces armées du Front Patriotique Rwandais (FPR) il y a quatre mois, la vie a tendance à retrouver petit à petit son cours normal. L'armée des ex-rebelles contrôle désormais l'ensemble du pays, y compris l'ancienne zone de protection française, instaurée dans le cadre de l'opération «Turquoise». Une réelle volonté de redémarrage se fait clairement sentir, même si les caisses du gouvernement pour mener à bien la reconstruction sont désespérément vides. Les bâtiments publics ont particulièrement souffert des hostilités. Quelques écoles ont rouvert leurs portes, mais les enseignants se font rares et il n'y a pas d'argent pour les payer. Dans la capitale, Kigali, ainsi que dans d'autres villes du pays, l'approvisionnement en eau a été rétabli par les techniciens du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Les marchés, signe du retour à la vie, offrent à nouveau le spectacle de leur animation.

RÉFUGIÉS ET DÉPLACÉS AU RWANDA: UNE VIEILLE HISTOIRE

Le retour à la normale est néanmoins hypothéqué par la double question irrésolue d'un partage du pouvoir entre les différentes ethnies et factions en présence, ainsi que celle du retour des trois millions de réfugiés et déplacés

– soit la moitié de la population du pays – dans leurs régions d'origine.

Les mouvements de réfugiés et des déplacés au Rwanda ne datent pas d'hier et reflètent l'histoire agitée de la région. On oublie en effet souvent que la guerre au Rwanda a commencé il y a quatre ans déjà, lorsque les rebelles du FPR ont lancé leur offensive depuis l'Ouganda. En 1993, un an avant les grands massacres, on dénombrerait 900.000 réfugiés et déplacés massés dans le nord du pays. Oubliés par les médias internationaux, ils reçurent de l'aide internationale, celle du CICR principalement. Au mois d'octobre de la même année, l'assassinat du chef de l'État burundais provoqua une nouvelle vague d'arrivée de réfugiés du Burundi dans le sud du pays. Enfin, on estime à un demi-million le nombre des réfugiés consécutifs aux différents exodes massifs qu'a connus le pays entre 1959 et 1973 (essentiellement des Tutsis) fentés au pays à la faveur du changement de gouvernement. Les représentants du nouveau gouvernement se recrutent principalement dans ce groupe.

GÉRER L'ATTENTE... AU PLUS PRÈS DES INTÉRÊTS DES VICTIMES

Les deux millions de réfugiés au Zaïre et en Tanzanie et le million de déplacés du sud-ouest du pays pourrissent-ils rentrer? Et si oui, quand? Les organisations huma-

nitaires sont piégées par cette question, partagées qu'elles sont entre leur désir d'une part de hâter le retour à la normale, d'autre part de garantir la sécurité des populations concernées. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés justifie sa grande prudence à l'égard de toute politique d'incitation au retour en invoquant la crainte des populations et le manque de sécurité, notamment parce qu'il est difficile de connaître la situation réelle dans les villages. Pour des raisons identiques, le CICR veut lui aussi éviter toute précipitation sur cette question.

Il faut sans doute faire une distinction entre la situation des réfugiés au Zaïre et celle des déplacés à l'intérieur du Rwanda. La situation des premiers semble clairement subordonnée au bon vouloir de groupes de pouvoir qui se sont reformés dans les camps en vue de recréer une opposition au nouveau pouvoir à Kigali. On peut à ce sujet très franchement déplorer que les réfugiés rwandais entrés au Zaïre n'aient pas été systématiquement désarmés au moment du passage de la frontière.

Le retour des déplacés dans leur région d'origine est, quant à lui, plutôt lié à la reconstruction du pays et au rétablissement d'infrastructures vitales. Et il y a urgence, car la question de la poursuite du financement du programme d'assistance aux personnes déplacées, qui a sans

nul doute contribué à prévenir un exode massif vers le Zaïre, reste à ce jour irrésolue. Les responsables des programmes du CICR sont conscients que le maintien de populations assistées dans des camps ne représente pas une solution à long terme. C'est la raison pour laquelle le CICR, comme le relève Lotti Lauper, responsable de la logistique et des distributions a décidé de faire parvenir aux réfugiés et aux déplacés des semences et des bêtes pour amener les populations à semer du maïs et des haricots et les conduire ainsi à une certaine autosuffisance alimentaire. Lotti Lauper précise que 135.000 familles, soit 700.000 personnes du nord du pays, là où les déplacés disposent de terres cultivables, ont bénéficié de telles distributions, qui ont mobilisé toute la capacité opérationnelle du CICR dans la région. Les premières récoltes sont attendues pour janvier.

En tout état de cause, pour les uns comme pour les autres, aussi longtemps que la solution politique restera en suspens, la situation de détresse de trois millions de personnes perdurera. L'absence ou le retrait des organisations humanitaires favoriserait-elle l'émergence rapide d'une solution en mettant sous pression les protagonistes du drame, un argument fréquemment avancé? Face à la détresse de centaines de milliers de personnes et à leurs besoins toujours évidents, une telle éventualité équivaudrait à un pari d'un cynisme achevé. La

Croix-Rouge, une des rares organisations à être restée dans le pays au plus fort du conflit, a clairement fait son choix: elle poursuivra son action au Rwanda et dans les pays environnants.

TOUTE UNE RÉGION FRAGILISÉE

La solution, comme d'habitude, n'appartient pas aux organisations humanitaires mais à la communauté internationale, à la population rwandaise et à ses autorités. Les événements récents qui ont profondément marqué le Rwanda et le Burundi montrent une nouvelle fois l'étroite imbrication de ces deux pays. A l'heure actuelle, des massacres sont périodiquement signalés au Burundi et on craint que ce pays ne finisse par connaître une explosion similaire à celle du Rwanda. Problème identique au Zaïre: en 1993 déjà, la province de Kivu, la plus orientale du pays, a connu des tensions ethniques et de brusques montées de la violence. Les réfugiés rwandais arrivés récemment en masse sont venus accroître ce risque. L'ONU et les États qui disposent traditionnellement d'un pouvoir d'influence dans la région des Grands Lacs doivent trouver une solution viable à long terme, une solution qui engloberait le Zaïre et la Tanzanie. Car dans les zones frontalières de ces deux pays, le danger d'une palestination de toute la région devient chaque jour plus évidente.

* Attaché d'information à la Croix-Rouge suisse et de retour d'un séjour au Rwanda.

La Croix-Rouge plus que jamais active au Rwanda

Depuis l'éclatement des hostilités en avril 1994, la Croix-Rouge suisse (CRS) participe activement à l'ensemble des programmes d'urgence menés à bien par le Mouvement international de la Croix-Rouge. L'organisation a notamment soutenu les programmes du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en faveur des déplacés au Rwanda même et ceux de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en faveur des populations réfugiées au Zaïre et en Tanzanie. Dix délégués, principalement des médecins et des logisticiens, ont été recrutés et envoyés sur place. Le programme se montant à 4,4 millions de francs est partiellement financé par la Chaîne du Bonheur.

Un rappel des faits en guise d'avertissement

Réduire le drame rwandais à un conflit ethnique ou à une lutte de clans relève de la simplification. Les causes en sont beaucoup plus complexes et doivent tenir lieu à la fois d'avertissement face à l'évolution d'autres pays africains et de leçon pour les erreurs que les anciennes puissances coloniales, toujours aussi influentes, continuent de faire.

– La question ethnique est constamment ravivée par une histoire mal maîtrisée. Pendant longtemps, le pays a vécu sous un système féodal, dans lequel une minorité, les Tutsis, qui tiraient leur richesse de l'élevage, tenaient le pouvoir. Parfois, des paysans hutus ont pu se hisser au niveau de cette couche dominante, représentant environ 15% de la population, et ont été assimilés par les Tutsis. Le fait

que ces deux groupes ethniques parlent une langue absolument identique montre que leurs différences résultent plus de leur position sociale respective que de données ethniques ou culturelles. 1959 fut une année-clé dans l'histoire récente du Rwanda. Cette année-là, en effet, des émeutes sanglantes contraignirent les clans dominants tutsis à l'exil. Environ 100.000 personnes se sont réfugiées en Ouganda. Ce fut le point de départ d'un exil de longue durée, un terreau fertile sur lequel le mouvement rebelle FPR a pris ses racines.

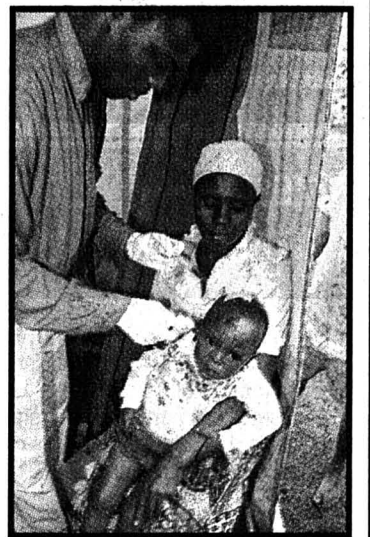
– Des facteurs politiques et économiques jouent également un rôle important. D'une superficie égale à la moitié de la Suisse mais avec une densité de population de 300 habitants au kilomètre carré, le Rwanda est l'un

des pays les plus peuplés d'Afrique. Chaque famille de paysans vit en moyenne sur moins d'un hectare de terre. L'effondrement du prix du café – la principale denrée d'exportation – sur le marché mondial, qui s'est manifesté à partir de 1987, et l'augmentation constante du coût de la vie ont contribué à aggraver la crise économique. La mauvaise gestion de l'ancien gouvernement a accéléré encore la paupérisation de vastes couches de la population. Les réformes et le mode de partage du pouvoir, prévus dans le cadre du processus de démocratisation du pays et des accords d'Arusha d'août 1993, et défendus par les Hutus modérés, ont été violemment combattus par les Hutus extrémistes. Au début des hostilités, ce sont, semble-t-il, les Hutus

modérés qui ont été la cible des attaques.

– Enfin, les politiques d'intérêt menées par la France et la Belgique ont leur part de responsabilité dans la tragédie du Rwanda. La dictature du président Habyarimana avait été militairement armée pour lutter contre les attaques de l'opposition rebelle et garder ainsi le pays dans l'aire d'influence francophone. Le fait que l'armée hutue n'ait pas été désarmée pendant son séjour dans la zone «Turquoise» et l'exil accordé à de nombreux criminels de guerre à Paris, ne sont pas sans provoquer certaines interrogations quant à la politique de la France dans la région, interrogations qui ont d'ailleurs nourri certains débats dans l'Hexagone.

(Ksch)



A l'avenir, la CRS s'attachera à développer des programmes dans le domaine de la santé primaire.

Dons bienvenus sur le CCP 30-4200-3, Croix-Rouge suisse, 3001 Berne.

Les malheurs du fusilier R.

Or donc, nouveau fusil il y a désormais au sein du régiment. Et qui dit nouveau fusil dit qu'il y en avait un ancien (...), qu'il a naturellement fallu redditionner «propre en ordre». Ce qui n'est pas toujours allé de soi... On pense surtout au fusilier R., qui avait échappé - pour une raison mystérieuse - durant plusieurs années à ce que l'on nomme le grand démontage du fusil d'assaut. Résultat: ledit fusilier R., qui ne savait plus comment s'y prendre, commença par se tromper de brosse pour nettoyer le canon, puis coïncida complètement un chiffon dans l'un des multiples orifices du Fass, enfin réussit la gageure de démantibuler entièrement la tête de culasse, alors que ça n'était pas nécessaire! Comment remonter cette diable de culasse? Mystère. Heureusement pour le fusilier R., le capitaine Bauer, qui passait par là, lui donna un coup de main. L'expression prend ici toute sa valeur pour qui a déjà complètement démonté une tête de culasse... / rih

Détente divers

● **UN JOUR AVANT** - Cette année, le cours de cadres a débuté le mercredi, soit un jour plus tôt que d'habitude. Ce changement a été dicté par l'introduction dans le régiment du nouveau fusil d'assaut 90. Mais, Armée 95 oblige, il semble que, à l'avenir, les cours de cadres se dérouleront du mardi au vendredi. «De cette manière, les possibilités de tirer seront plus grandes. En effet, actuellement, il est très difficile d'obtenir des autorisations de tir durant le week-end», précise le colonel Krügel.

● **TROIS RENDEZ-VOUS** - L'informatique a fait son entrée dans les postes de commandement, ce n'est pas nouveau. La technologie rend sans aucun doute de précieux services, mais elle connaît aussi parfois quelques couacs. Ainsi, quelle n'a pas été la surprise d'un soldat du bataillon de carabiniers 2 qui a reçu la bagatelle de trois ordres de marche pour l'entrée au service, à trois endroits et trois heures différents! L'armée a gratifié les hommes de nouvelles tenues et de nouveaux fusils, mais elle n'a quand même pas encore réussi à les faire se démultiplier...

● **LUMBAGO** - Pas de chance pour le major Alain Brenneisen, le nouvel officier supérieur et adjoint du commandant de régiment. Pour son premier CR à ce poste, il a été (momentanément) vaincu par un ennemi impitoyable nommé lumbago. Bon rétablissement... / rih

Le régiment d'infanterie 8 est doté du fusil d'assaut 90 Un nouveau venu apprécié

Cette fois, ils l'ont! Les officiers, sous-officiers et soldats du régiment d'infanterie 8 sont en effet aujourd'hui dotés du fusil d'assaut 90, un an après avoir été équipés de la tenue de combat 90. Le régiment neuchâtelois est donc tout beau, tout neuf! Et ce nouveau fusil a été accueilli avec un énorme soulagement pour la plupart. Léger et maniable, il remplace une arme (le Fass 57) que d'aucuns considéraient trop lourde et trop encombrante.

Les avis sont unanimes: le fusil d'assaut 90 est un sacré progrès.

- *En stand, certaines personnes disent que c'est un jouet*, explique le lieutenant Philippe Monnat, du bataillon de fusiliers 19. *En fait, je dirais que ce nouveau fusil se situe entre le fusil d'assaut 57 et une arme de «tirez-pipe».* *Il est pour beaucoup fait en plastique, ce qui peut expliquer qu'on le qualifie de jouet. Mais ça reste une arme. Pour ma part, j'ai tiré avec le Fass 90 durant mes quatre mois d'école d'officiers. Et même si le fait de me séparer de mon ancien fusil m'a fait quelque chose, j'ai tout de suite adopté le nouveau.*

Adopté, le nouveau fusil l'est «Pile-poïl».

- *De par son caractère plus pratique*, poursuit le lieutenant Monnat, *mais aussi parce qu'il est nouveau. Je sens*

un grand intérêt de tout le monde en instruction.

Une instruction simple, mais qui accorde une grande part aux prescriptions de sécurité. C'est que, au contraire de l'ancien fusil, aucun signe ne permet de détecter si une cartouche est engagée ou pas. D'où effort de sécurité plus important que par le passé.

En vrac, les autres avantages - et outre son poids réduit (4,5 kg à vide): la crosse pliante, pratique lorsqu'on porte l'arme à l'épaule; le guide-chargeur, qui permet d'introduire les cartouches par réglages de dix dans les deux magasins (de vingt cartouches pour le terrain, de trente pour le stand); l'échelonnage des magasins, qui indique constamment le reste de cartouches à disposition; l'intégration du viseur de nuit au système de visée; et, «last but not least», son démontage aisé, qui évitera à certains de souffrir mille maux lorsqu'il s'agit de démonter son arme...

Enfin, il y a la précision de tir qu'autorise ce fusil. Si, à 600 m, la balle est trop légère pour permettre une visée parfaite, à 300 m, il est nettement plus précis que son prédécesseur.

- *Avant, j'étais un tireur moyen*, précise le sergent Jean-Christophe Bonny. *Mais depuis que j'ai ce nouveau fusil, je suis devenu un bon, voire un très bon tireur. Vraiment, on l'a bien en main. Et puis,*



DÉMONTAGE - Le nouveau fusil «vu de l'intérieur».

rjh

la position 3 (réd.: trois coups en rafale) est intéressante: elle permet un toucher parfait.

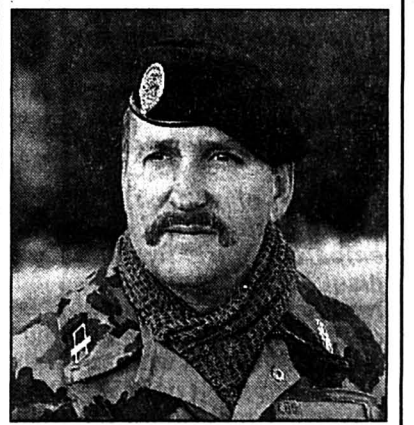
- *On éprouve un réel plaisir à tirer*, conclut le lieutenant Monnat.

Un plaisir que le régiment d'infanterie 8 connaît désormais. / rih

Retour au bercail

En reprenant, depuis le début du cours de cadres, le commandement du bataillon de fusiliers 19, le major EMG Pierre-André Lüthi revient au régiment d'infanterie 8, où il a accompli une très grande partie de sa carrière militaire.

Enseignant de formation, ce Boudry-san de 41 ans, marié et père de deux enfants, a entamé une activité d'inspecteur militaire il y a six ans. Il a commandé successivement la compagnie de fusiliers I/19 et la compagnie de grenadiers 8, avant d'occuper le poste de sous-chef d'état-major à la brigade frontière 2. Pendant la durée de son commandement, le major EMG Lüthi mettra l'accent sur la technique de combat et sur la mobilité des chefs de son bataillon. / rih



PIERRE-ANDRÉ LÜTHI - Retour au régiment.

rjh

Une question de caractère

«Le courage est une chose qui s'organise, qui vit et qui meurt, qu'il faut entretenir, comme les fusils!» Le ton était donné, mercredi dernier dans l'enceinte du Château de Colombier. Pour sa théorie d'entrée en service, le colonel Krügel, commandant du régiment d'infanterie 8, soumettait d'emblée cette



COLOMBIER - Les officiers à l'écoute.

pensée de Malraux à la réflexion de quelque 140 officiers, ses cadres supérieurs pour le CR 94.

Eclectique et didactique, le colonel Krügel poursuivait son rapport d'introduction en l'émaillant de dessins de presse signés Barriguet et autres bandes dessinées.

Après 17 mois sans cours de répétition, il est nécessaire de resserrer les boulons, et c'est à cela que doit servir le cours SIT, «une période où les chefs devront s'affirmer et apprendre à connaître leurs subordonnés».

Le travail d'instruction est la tâche principale des officiers, devait rappeler le commandant, mais ce n'est pas là l'essentiel.

- *Dans votre mission fondamentale de conduite et de commandement, faites preuve de caractère, et montrez la personnalité qu'on vous a reconnue quand on vous a promu à ce grade. J'ai besoin de meneurs, de leaders, de gens qui ont de l'imagination et des idées.*

Au chapitre conduite et engagement, le colonel Krügel de préciser que le régiment d'infanterie 8 était investi d'une mission d'intervention, et qu'il devait

être à même de répondre présent en cas de catastrophe naturelle ou de tensions civiles. En troisième semaine du CR 94, à l'occasion de l'exercice d'engagement, c'est une mission d'assistance qu'on lui assignera.

- *Nous ne remplirons alors pas que des tâches purement militaires; à cela nous ne sommes peut-être pas encore bien préparés. Notre mission d'assistance impliquera réflexion, intelligence et souplesse.*

Priorité des priorités, la sécurité a été mise en exergue; et plus particulièrement dans le cadre de l'instruction au nouveau fusil d'assaut 90, qui est touché par les hommes pendant ce cours.

Avant de rappeler ses dix commandements, le colonel Krügel a alterné technique de management moderne et bonnes vieilles méthodes de commandement. Ainsi, parlant des soldats, il a souhaité que l'on récompense les bons éléments; avant de conclure:

- *Faites preuve de force de caractère. Si vous êtes des «tronches», on saura au moins qui sont les patrons. Vous avez toute ma confiance.* / rih

AUTOS - MOTOS - VELOS

**C'EST CHIC, C'EST CHOU, C'EST CHOUETTE!
VITARA JLX + PP, À PARTIR DE 357 FR/MOIS**

Suzuki Vitara JLX + PP, Cabriolet ou Wagon, à partir de 27'390 francs.
Leasing EFL: à partir de 357 francs/mois (48 mois, 10'000 km/an, 10% de caution).
Financement avantageux par EFL.



Consommation route: 7,7 l/100 km; ville: 9,6 l; mixte: 8,7 l (FTP 75/HDC).

SUZUKI



GARAGE BÉRING & Co

Fritz-Courvoisier 34, La Chaux-de-Fonds
039/284 280

132-762971

DIVERS

La Bâloise
Assurances

A.-M. Ledermann
Directeur régional

Av. de la Gare 1 / Boine 2
2001 Neuchâtel

Tél. 038 23 05 01
Fax 038 23 06 01

28-3537

**PLUS ACTUELLE
QUE JAMAIS...**

Banque Cantonale
Neuchâtoise

28-3678

LA GAZETTE

La Gazette du régiment d'infanterie 8 est réalisée par une équipe de journalistes et photographes actuellement sous les drapeaux. Elle est indépendante de la rédaction.

Toute correspondance au sujet de la Gazette est à adresser à:
EM rgt inf 8
Service de presse
En campagne



Charpente

Menuiserie

Tschäppât S.A.

2087 Cornaux
038/47 11 47
Fax 038/47 19 43

28-5732



Ventes aux enchères publiques d'immeubles et terrains

Les immeubles dépendants de la masse en faillite de **Mme Puccini Lucienne**, Le Noirmont, seront offerts en vente aux enchères publiques séparément, à savoir:

vendredi 9 décembre 1994 à 15 heures à l'Hôtel-Restaurant du Soleil au Noirmont

Feuillet no	Ban du Noirmont lieu-dit, nature	Contenance	Valeur officielle
913	Prés Rôtes, forêt valeur vénale fixée par l'expert	4270 m ²	Fr. 1 110.- Fr. 13 000.-
1640	Les Perrières, terrain valeur vénale fixée par l'expert	3296 m ²	Fr. 59 320.- Fr. 90 000.-
1718	rue des Esserts, aisance habitation, bureaux, No 6 assurance incendie (indice AIJ 120/1994) valeur vénale fixée par l'expert	570 m ²	Fr. 246 000.- Fr. 700 000.- Fr. 500 000.-
1730	Les Perrières, aisance assurance incendie indice AIJ 120/1994 valeur vénale fixée par l'expert	644 m ²	Fr. 188 110.- Fr. 26 000.- Fr. 120 000.-
1835	rue des Esserts, aisance garage industriel, carrosserie, No 6c <i>Propriété à raison de 430% Puccini Lucienne</i> assurance incendie (indice AIJ 120/1994) valeur vénale fixée par l'expert (430%)	167 m ²	Fr. 386 080.- Fr. 560 000.- Fr. 150 500.-
1836	Les Perrières, terrain valeur vénale fixée par l'expert	198 m ²	Fr. 4 750.- Fr. 5 000.-

Les immeubles seront adjugés, séparément à tout prix. Des garanties de paiement seront exigées, séance tenante, de l'acquéreur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Les intéressés sont rendus attentifs aux restrictions de la législation fédérale relative à l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger.

Visites: jeudis 17 et 24 novembre 1994 à 15 heures.

Saignelégier, le 26 octobre 1994

Office des faillites des Franches-Montagnes:
le préposé, Jean-Marie Aubry

14-759563

TOYOTA COROLLA TERCEL SNOW 4x4



Il neige des prix hivernaux

Série spéciale Corolla Tercel 1.6 XLi 4x4 Snow, 4 roues d'hiver (valeur Fr. 1020.-), toit métallique coulissant électrique (valeur Fr. 1100.-) et glissières de toit (valeur Fr. 400.-), 1587 cm³, 77 kW (105 ch), 16 soupapes, 7,9 l/100 km (OEV-1, parcours mixte), 5 portes, direction assistée, appareil radio/cassettes, verrouillage central, lève-glaces électriques, etc., Fr. 27 380.- (modèle de base Fr. 26 690.-). Garantie totale: 100 000 km, valable 3 ans. 6 ans de garantie contre la perforation par corrosion. Demandez nos offres de leasing attrayantes.

Plus-value.....Fr. 2520.-
Supplément de prix.....seulement Fr. 690.-
Votre avantage.....Fr. 1830.-

DÉSORMAIS CHEZ:

CENTRE DE VENTE, GARAGE DES MONTAGNES M. GRANDJEAN S.A.,

La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 107 et 117, 23 64 44/45

Agences locales: • La Chaux-de-Fonds: Cassi & Imhof S.A., 26 88 44 • Le Locle: Garage du Crêt, 31 59 33 • Saignelégier: Auto-Sport 3000 S.A., 51 12 20 • Sonvilier: J.C. Béring Automobiles, 41 15 55

IMMOBILIER



Optimum Management SA
Case postale 33, 2606 Corgémont

A LOUER TOUT DE SUITE OU À CONVENIR

- La Ferrière: mansardé 6 pièces Fr. 1600.- y c. charges
- La Ferrière: triplex neuf Fr. 1800.- y c. charges
- La Ferrière: 3 pièces de luxe Fr. 1100.- y c. charges
- Cormoret: 4½ pièces rénové Fr. 900.- y c. charges
- Cormoret: 2½ pièces rénové Fr. 500.- y c. charges
- Saint-Imier: 3½ pièces Fr. 790.- y c. charges
- Saint-Imier: mansarde Fr. 827.- y c. charges
- Tramelan: 3½ pièces rénovés Fr. 630.- y c. charges
- Renan: 3½ pièces Fr. 850.- y c. charges

!!! À VENDRE DIVERS IMMEUBLES, PRIX INTÉRESSANTS !!!

132-763200

☎ 032/97 11 33
Fax 032/97 26 66

A louer tout de suite à Tête-de-Ran

● APPART. 6 PIÈCES
cuisine agencée.
Loyer Fr. 780.- + ch.

● APPART. 2 PIÈCES
cuisine agencée.
Loyer Fr. 380.- + ch.

● APPART. 1 PIÈCE
cuisine agencée.
Loyer Fr. 200.- + ch.

Garages, loyer Fr. 50.-
TF à Fiduciaire I. Moy,
Les Grandes Planches 7
2206 Les Geneveys sur-Coffrane
☎ 038/57 12 20

Publicité intensive, Publicité par annonces

IMMOBILIER

A vendre ou à louer au Landeron dans quartier tranquille

VILLA MITOYENNE

Comprenant: 3 chambres à coucher, 1 salon, cuisine, coin à manger, 2 WC, salle de bains, cave, buanderie, garage. Loyer: Fr. 2480.-, plus charges Fr. 150.-
S'adresser à la fiduciaire M. Berthoud, Vignoble 52, 2087 Cornaux
☎ 038/47 18 48

● A vendre ●
Hauts-Geneveys
BIEN JOLI 4½ PIÈCES
104 m², 3 chambres, bain, WC, cuisine, séjour, cheminée, véranda et piscine.
Fr. 36 500.-
Fr. 1247.- mois
☎ 077/236 458
☎ 077/212 093
ACELCO SA

Vente d'un immeuble locatif

Les héritiers de Suzanne Baillod mettent en vente de gré à gré l'immeuble locatif Reques 12 au Locle, comportant 5 appartements de 3 et 4 pièces avec dépendances et jardin. Le tout d'une surface d'environ 900 m²
Cube ECAI: 3759 m²
Estimation fiscale (ancienne): Fr. 193 700.-
Valeur assurance incendie: Fr. 1 430 000.-
Valeur d'expertise: Fr. 395 000.-

Pour renseignements et visite:
Etude Pierre Fässler, Grande-Rue 16, 200 Le Locle
☎ 039/31 71 31

157-714297

Mary Higgins Clark

Dors ma jolie

Roman

Traduit de l'anglais par Anne Damour

(Droits réservés: Albin Michel et Sciaky Presse)

»Elle m'a demandé de la rejoindre ici, vendredi après-midi. Je devais faire une course pour elle.

- Vendredi après-midi? interrogea vivement Neeve.

- Oui. Je suis venu et elle n'était pas là. Je possède une clé de l'appartement, je suis entré. Elle n'est jamais venue. J'ai fait mon lit sur le divan et je suis resté. Je viens de perdre ma sous-location et le Y.M.C.A., c'est

pas mon truc.»

Il y avait trop de désinvolture dans l'explication. Neeve parcourut la pièce du regard. Une couverture et un oreiller étaient rangés en pile sur un bout du divan où elle venait de déposer les vêtements d'Ethel. Des journaux s'entassaient par terre. Chaque fois qu'elle était venue ici auparavant, il y avait tellement de dossiers et de magazines sur les coussins que l'on ne voyait plus le tissu qui recouvrait le divan. Des coupures de presse jonchaient la table du coin-repas. Parce que l'appartement donnait de plain-pied sur la rue, les fenêtres étaient munies de barreaux, et même ces derniers servaient de classeurs de fortune. Neeve apercevait la cuisine, à l'autre bout de la pièce. Comme à l'accoutumée, la pagaille régnait sur les comptoirs. Les murs étaient couverts au petit bonheur de

photos d'Ethel encadrées n'importe comment, des photos découpées dans les journaux et les magazines. Ethel recevant le prix du Magazine de l'Année attribué par la Société américaine des journalistes et des écrivains, récompense pour son article fracassant sur les foyers de l'aide sociale et les logements à l'abandon. Ethel à côté de Lyndon et de Lady Bird Johnson. Elle avait soutenu sa campagne en 1964. Ethel sur le podium du Waldorf, avec le maire auquel *Contemporary Woman* venait de rendre hommage.

Une pensée frappa Neeve.

«Je suis venue vendredi en début de soirée, dit-elle. A quelle heure dites-vous être arrivé?»

- Vers quinze heures. Je ne décroche jamais le téléphone. Ethel ne supporte pas qu'on réponde en son absence.

- C'est vrai», dit Tse-Tse. Pendant un moment elle oublia son accent suédois. Puis il revint. «Ja, ja, c'est vrai.»

Douglas Brown glissa sa cravate autour de son cou. «Je dois partir travailler. Laissez les vêtements d'Ethel, mademoiselle Kearny.» Il se tourna vers Tse-Tse. «Et si vous trouvez un moyen de faire le ménage là-dedans, ce ne serait pas du luxe. Je vais ranger mes affaires dans un coin au cas où Ethel déciderait de nous faire la faveur de son retour.»

Il paraissait pressé de partir, à présent. Il pivota sur lui-même et se dirigea vers la chambre.

«Une minute», dit Neeve. Elle attendit qu'il se retourne. «Vous dites que vous êtes arrivé vendredi vers quinze heures. Vous deviez donc être là quand j'ai essayé de livrer ces vêtements. (A suivre)

La Chaux-de-Fonds: au théâtre pour les «Cartons du cœur»

Suivons les guides!

Le dévouement des bénévoles des «Cartons du cœur» vient d'être fantastiquement vitaminé par l'élan de solidarité des étudiants de la Faculté des Lettres de l'Université de Neuchâtel. Depuis plusieurs mois ils travaillent deux pièces de Feydeau qu'ils joueront au bénéfice des «Cartons du cœur» du canton de Neuchâtel. Le produit de la représentation servira à remplir les cartons.



Les tout premiers «Cartons du cœur» C'était en décembre 1992 (Photo d'archives)

Pas de porte à porte

Quelques personnes ont utilisé les «Cartons du cœur» pour taper les gens à domicile et ont gardé l'argent pour eux. Les «Cartons du cœur» informent qu'ils ne font pas de porte à porte. Les gens qui souhaitent aider peuvent le faire par bulletin de

versement CCP 20-136-4, Banque Cantonale neuchâteloise «Les Cartons du cœur» E 123729.00. Les «Cartons du cœur» seront présents le 3 décembre sur tout le canton avec des stands dans huit grands centres commerciaux.

confondu, en 22 mois, les bénévoles des «Cartons du cœur» ont livré plus de 1000 lots dans le canton, ce qui représente 64 tonnes de marchandises distribuées dans 450 familles. Un lot pour une famille de 3 à 4 personnes représente environ 60 kgs de marchandise et revient à quelque 160 francs. Il s'agit de nourriture non périssable, pour la base, et de produits frais achetés le jour même en fonction du nombre de personnes.

L'organisation fonctionne grâce à des aides bénévoles et ne vit que par des dons privés. Les «Cartons du cœur» sont aujourd'hui représentés dans tous les cantons romands à l'exception de Genève, organisation trop lourde pour l'instant. Au niveau romand, 400 bénévoles sont inscrits, qui pour des actions ponctuelles, qui régulièrement quelques heures par semaine.

DANS LE CANTON

Trois antennes fonctionnent dans le canton de Neuchâtel. Les Services industriels du Locle ont offert un local pour stocker la marchandise. Les demandes concernant La Chaux-de-Fonds et environs sont à adresser à Mme Micheline Roshardt, téléphone 038 / 55 21 52, à qui peuvent s'adresser également les personnes disposant de quelques heures à offrir.

Les «Cartons du cœur» dépendent plus que jamais du soutien que la population voudra bien apporter. Et lorsque des jeunes vous invitent au théâtre...

Denise de CEUNINCK

Le point du théâtre universitaire

Le théâtre universitaire est aussi vieux que les universités elles-mêmes. Aujourd'hui le théâtre à l'université se situe à la croisée de différents chemins: entre la théorie pédagogique et la pratique pédagogique, mais aussi parfois le théâtre à l'uni dirige son activité vers un soutien aux plus défavorisés. Créée en janvier 1994, UNI-VERS, société d'étudiants issue de la Faculté des Lettres de l'Université de Neuchâtel s'est dotée de statuts qui confirment cette vocation.

Pourquoi avoir choisi Feydeau et particulièrement ces deux comédies «Mais n'te promène donc pas toute nue» et «Feu, la mère de Madame», mise en scène de Laurent Robert-Tissot, pour les «Cartons du cœur»? Pour une raison qui ne supporte aucune contradiction: Feydeau n'est-il pas le Molière du XXe siècle? Feydeau, à l'instar de son illustre prédécesseur ne poursuivait-il pas le même but: plaie et faire rire?

La fesse de Clarisse dans «Mais n'te promène donc pas toute nue» n'est que le catalyseur hautement comique, que seul un esprit comme celui de Feydeau était capable de déclencher. Feydeau est l'auteur comique qui fait le mieux déplacer le spectateur quelle que soit sa condition sociale. (DdC)

● La Chaux-de-Fonds, Théâtre, vendredi 25 novembre, 20 h, théâtre UNI-VERS. «Mais n'te promène donc pas toute nue», «Feu, la mère de Madame».

EXPOSITION



Florence Francon.

Délicieuses peintures sous verre

Rares sont les artistes qui, aujourd'hui, mettent leur talent au service de la peinture sous verre, un art de tradition et de patience qui remonte à l'Antiquité et dont la ville bavaroise d'Augsbourg fut la capitale au XVIIIe siècle, avant de parvenir en Suisse.

Neuchâteloise d'adoption, mariée à un Loclois, vivant actuellement essentiellement en Ombrie sauvage, celle qui se trouve à l'écart des chemins touristiques de masse, tout en passant quelques semaines d'hiver au Locle, Florence Francon expose trente-cinq œuvres récentes à Bôle.

Jamais à court d'inspiration, elle puise ses sujets dans les tableaux de la vie quotidienne ombrienne, dans les rudes villages haut perchés, entre ciel et terre, où l'on se vêt de noir et où l'on pousse son bourricot à travers les collines.

Comme une dentellière de l'acrylique, Florence Francon construit ses images d'un temps arrêté, sur la base d'une esquisse et improvisant à mesure qu'elle peint.

Née à Fribourg en 1930, cette autodidacte s'adonne à sa passion depuis une dizaine d'années. Après 1992, elle expose pour la deuxième fois à la Galerie L'Enclume.

(sg)

● Bôle, Galerie L'Enclume, jusqu'au 18 décembre.

Jardinage hivernal en appartement

Ananas, avocats, citronniers

Les frimas vous empêchent de jardiner à l'extérieur? Lancez-vous dans la culture en appartement!

Un noyau d'avocat vous donnera très facilement une jolie plante d'intérieur. Il vous suffit de piquer horizontalement trois allumettes dans le tiers inférieur, c'est-à-dire la partie la plus renflée du noyau. Ces allumettes vous permettront de poser le noyau sur un verre que vous remplirez d'eau, de manière à ce qu'elle affleure tout juste la base de la partie renflée. Si vous veillez à maintenir le niveau d'eau, vous verrez apparaître une racine dans quelques semaines, puis une tige pointer son nez. Vous pourrez alors mettre le noyau germé dans un substrat léger. Quand la tige aura poussé, il vous faudra la couper au-dessus de la deuxième paire de feuilles, pour avoir une plante qui soit bien fournie en feuilles et qui ne ressemble pas à un balai. Cette opération provoquera la création de ramifications. Recommencez-la chaque année.

Si la culture de l'avocat est un jeu d'enfant, rien n'est peut-être plus facile que de faire pousser un ananas dans un appartement. La plante est, de surcroît, fort décorative. Pour bien réussir, coupez la touffe de feuillage d'un ananas bien frais avec la première rangée d'écaïles. Enterrez bien jusqu'à la base du feuillage dans un grand pot. Le mélange doit être riche en tourbe. Veillez à ce que la plante ait suffisamment de soleil et d'eau et vous aurez la joie de voir s'épanouir une merveilleuse fleur bleutée, précoce d'un véritable ananas miniature. Pour l'inciter à fleurir, disposez un sac en plastique autour de la plante et placez-y une pomme, qui va dégager de l'éthylène. Au bout de cinq jours, retirez le sac.

La plante ne fleurit qu'une fois mais produit à sa base un rejet qu'il suffira de détacher délicatement et de transplanter lorsqu'il sera assez grand pour obtenir un nouvel ananas.

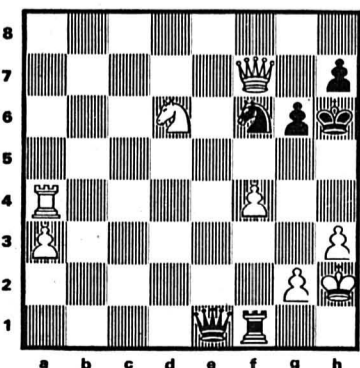
Vous pouvez aussi faire germer des pépins d'agrumes: mandarines, oranges, pample-

mousses ou citrons. Prenez des pots d'un diamètre intérieur à peu près égal à celui d'une bouteille d'eau en plastique que vous emplirez de bon terreau. En vous aidant d'un crayon, faites dans chaque pot deux ou trois trous de deux centimètres de profondeur et enfoncez dans chacun deux ou trois pépins. Recouvrez bien les pépins de terre et arrosez. Il vous faudra veiller à ce que la terre reste bien humide, sans pour autant être détrempée. Placez au-dessus de chaque pot une mini-serre constituée par le tiers supérieur d'une bouteille d'eau en plastique munie de son bouchon. Il faudra, chaque jour, enlever le bouchon pendant une petite demi-heure au plus pour aérer. Ne désespérez pas. Selon l'époque des semis, la germination peut prendre de un à deux mois. Quand les pépins auront donné des plantules, retirez les chapeaux de plastique et placez les pots près d'une fenêtre. Maintenez l'humidité en pulvérisant fréquemment.

(ap)

ECHECS

Chronique No 362



A l'étouffée!

Menacés d'un mat fatal, les Blancs au trait prennent les devants et matent les premiers. De quelle jolie façon? (Medina-Sanz, Olot, 1975)

Solution de la chronique No 361

1. Td1xd4!! exd4 2. Dxh7+! Rxh7 3. Th5 mat

Chute du pouvoir d'achat

Amertume à l'Est

Cinq ans après la disparition du communisme, la majorité des Européens de l'Est sont amers: leur pouvoir d'achat a sensiblement baissé avec l'introduction de l'économie de marché.

«Les Roumains s'attendaient à un changement de vie radical, ils pensaient qu'ils allaient vivre comme en France. Aujourd'hui la majorité de la population estime que les choses ont empiré», explique le sociologue roumain Mircea Kivu, traduisant le sentiment d'un grand nombre d'Européens de l'Est.

NOSTALGIES

Si l'écrasante majorité des habitants de Hongrie, de Pologne, de la République tchèque, de Slovaquie, Bulgarie et Roumanie ne regrette pas l'ancien régime politique communiste avec ses entraves à la liberté, 60% d'entre eux ont cependant une certaine nostalgie de l'économie planifiée, selon un récent sondage.

Les appréciations de la transition vers l'économie de marché divergent selon les pays, indique la société de sociologie autrichienne Paul Lazarsfeld. 17% seulement des Bulgares, 27% des Hongrois et quelque 30% des Slovaques et des Roumains y voient des côtés positifs. En revanche, la majorité des Tchèques et des Polonais sont satisfaits du développement économique.

MÉCONTENTEMENT

Le grand mécontentement face au niveau de vie actuel, qui se fait jour en Bulgarie, s'explique par la crise économique que traverse ce pays balkanique. Quant à l'amertume actuelle des Hongrois, on peut l'attribuer au souvenir que la population a gardé du niveau de vie relativement élevé dont elle a bénéficié pendant l'époque communiste grâce au libéralisme relatif de ses dirigeants.

Dans tous les pays de l'Est

l'apparition du chômage vient s'ajouter au mécontentement. Ce phénomène inconnu sous le communisme s'élève actuellement à 17% pour la Bulgarie et à 11% pour la Hongrie.

En Bulgarie les prix des denrées alimentaires de base ont augmenté de 42 fois en moyenne depuis 1990 et près de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. En Hongrie où Janos, ingénieur à Budapest, ne «peut plus utiliser sa voiture car le prix du carburant est devenu tellement élevé», le prix du pain a quadruplé depuis 1990, celui de la viande triplé et celui du lait quadruplé.

Les moins déçus des changements économiques à l'Est sont les Tchèques et les Polonais. A Prague le gouvernement est parvenu à maintenir les taux d'inflation et de chômage à 4% seulement. En Pologne, où l'inflation avait atteint 1000% en 1989, elle n'est plus que de 32% cette année et devrait être ramenée à 19% en 1995. La Slovaquie vit une situation particulière, dans la mesure où elle souffre de la partition d'avec la République tchèque qui a fait grimper l'inflation cette année à 14,6% et le taux du chômage à 15%.

Le mécontentement est également très grand en Roumanie. Ce pays est économiquement le plus arriéré parmi les anciens satellites de l'URSS et près de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Les prix sont cent fois plus élevés qu'il y a cinq ans, le pays compte près de 11% de chômeurs.

«Je ne suis pas végétarienne, mais depuis trois ans je ne mange de la viande que pour Pâques et Noël», affirme Alina Comaneanu, originaire de Bucarest qui, en tant que retraitée, fait partie du groupe social souffrant le plus de la dégradation du pouvoir d'achat en Europe de l'Est.

(ats/afp)

EISI ÉCOLE D'INGÉNIEURS
SAINT-IMIER

L'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier en collaboration avec le consortium PHALK MONT-SOLEIL recherche un

INGÉNIEUR EPF ou ETS

pour les activités de recherche et d'exploitation de la Centrale photovoltaïque de Mont-Soleil

La durée du mandat est limitée à deux ans. Toutefois, elle pourra être prolongée selon l'évolution et les résultats des activités de recherche.

Nous recherchons un ingénieur diplômé EPF ou ETS en électricité ou en physique, avec quelques années d'expérience en recherche et développement, si possible dans le domaine photovoltaïque.

Degré d'occupation: en principe 100%.

Entrée en fonction: 1er février 1995 ou date à convenir.

Lieu de travail: Ecole d'ingénieurs, 2610 Saint-Imier

Le cahier des tâches contenant toutes les informations utiles peut être obtenu auprès du secrétariat de l'Ecole, téléphone 039/41 35 01.

Les offres manuscrites, avec photo, curriculum vitae, références et certificats sont à adresser, jusqu'au 3 décembre 1994, à l'Ecole d'ingénieurs, Projet PHALK, rue Baptiste-Savoie 26, 2610 Saint-Imier.

5-105168

comadur sa

Qui répond à nos exigences?

Mécanicien de précision

La glace saphir est un produit prestigieux qui confère aux montres de haut de gamme une classe certaine. Pour avoir une production parfaite, il est nécessaire d'avoir un environnement adéquat.

Le collaborateur que nous recherchons est possesseur d'un CFC de mécanicien de précision et peut se prévaloir d'une certaine expérience industrielle. C'est une personne motivée et disponible, qui a le sens

des responsabilités et qui sait faire preuve d'initiative.

Si vous êtes intéressé par ce poste, veuillez adresser votre candidature à M^{me} Droz-Vincent, Comadur SA, Grand-Rue 27, 2416 Les Brenets, ou prenez contact au (039) 338 111.

Nous nous réjouissons de faire votre connaissance.

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!



197-714290

IMMOBILIER

A louer pour date à convenir à La Chaux-de-Fonds, dans PPE

Magnifique appartement de 5½ pièces en attique

Cuisine agencée, cheminée de salon, 2 salles d'eau, sol marbre, ascenseur avec accès direct, immense terrasse.

☎ 038/24 22 45.

28-4004

A Couvet (NE), à louer tout de suite

petit pub + salle de jeux

Libre de contrat de brasseries. Reprise: Fr. 30 000.-

Location mensuelle: Fr. 2390.-

Tél. 038 31 98 50.

028-4232/4x4

Sérieux, solvable, achète

FERME

10/15 ha avec quota.

☎ 039/54 11 70 (soir)

14-503488

L'annonce, reflet vivant du marché

Vous, OK, et personne d'autre

Nous recherchons pour la période hivernale

manceuvres pour le déneigement

Disponible 24 h/24 h sur appel téléphonique.

Pour tous renseignements, appelez M. Guisolan

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK # 132-763249
Av. Leopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

WILLEMIN - MACODEL SA

MACHINES-OUTILS WERKZEUGMASCHINEN MACHINE-TOOLS

Pour réglages, mise en train et préparation de nos machines (centres d'usinage, fraiseuses, tours), nous cherchons:

MÉCANICIENS DE PRÉCISION

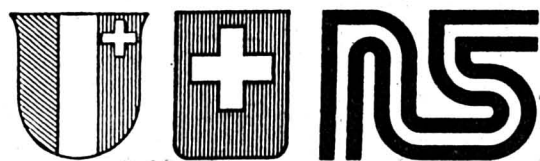
Profil souhaité:

- Connaissance de la programmation CNC.
- Des connaissances de langues étrangères seraient un avantage.
- Facilité d'intégration au sein d'un groupe de collaborateurs.
- Disponibilité pour déplacements chez nos clients (mise en route de nos machines).

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae à: WILLEMIN-MACODEL SA, 46, rue du Paddock, 2854 Bassecour. 014-760810/4x4

AVIS OFFICIEL



ROUTES NATIONALES SUISSES
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
Département de la gestion du territoire

SOUSSION

Dans le cadre des travaux de construction du tronçon frontière vaudoise - Areuse de la N5, secteur Vaumarcus-Treytel, le Département de la gestion du territoire de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission l'aménagement d'une installation de traitement et d'évacuation de matériaux à Chassagne.

L'appels d'offres portera essentiellement sur les quantités suivantes:

- terrassement, évacuation et nettoyage 100 000 m³
- paroi berlinoise 200 m²
- remblais 2 200 m³
- béton bitumineux 140 tonnes
- béton projeté (protection des talus) 3 500 m²
- ancrages passifs 2 500 pièces
- galerie en rocher (section 6 m²) 50 m¹
- estacade de chargement des chalandes (génie civil et construction métallique) 100 m¹

Une participation aux frais d'établissement et d'expédition du dossier de soumission est fixée à 500 francs, payable sur le c.c.p. 20-73-3 de l'Etat de Neuchâtel en faveur du compte 14.30.501.00.

Pour obtenir ce dossier, les entreprises intéressées, fournisseurs et sous-traitants compris sont priés de faire parvenir jusqu'à **vendredi 2 décembre 1994** à l'Office de construction de la N5, rue Pourtalès 13, 2001 Neuchâtel, leur inscription accompagnée, pour validation, du récépissé de leur paiement et de préciser qu'il s'agit du lot 2456.

Le chef du département: P. Hirschy

28-3830



Assurances

Etes-vous préoccupé par votre avenir?

Vous aimerez un poste sûr, des contacts humains, une activité indépendante, un revenu au-dessus de la moyenne grâce à votre initiative et à votre travail.

collaborateur

pour compléter notre organisation au service externe.

Nous vous offrons:

- une formation complète et permanente;
- l'appui et l'efficacité d'une société traitant toutes les branches de l'assurance;
- des conditions modernes.

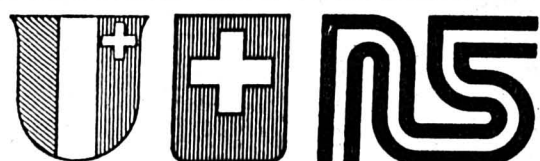
Offre écrite avec curriculum vitae et photo à envoyer à:

Patria Assurances

Jaques A. Bourquin
agent général Patria
Rue des Parcs 86
Case postale 1356
2000 Neuchâtel

233-33707

AVIS OFFICIEL



ROUTES NATIONALES SUISSES
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
Département de la gestion du territoire

SOUSSION

Dans le cadre des travaux d'aménagement paysager consécutifs à la construction de la N5 sur le territoire de la commune de Saint-Blaise, le Département de la gestion du territoire met en soumission les prestations suivantes:

- désherbage 21 500 m²
- fauche 21 500 m²
- transport et mise en place de terre 17 500 m³
- décapage et évacuation 280 m³
- semis et entretien une saison 34 000 m²

Une participation aux frais d'établissement et d'expédition du dossier de soumission est fixée à Fr. 50.-, payable sur le C.C.P. 20-73-3 de l'Etat de Neuchâtel en faveur du compte 14.30.501.00.

Pour obtenir ce dossier, les entreprises intéressées, fournisseurs et sous-traitants compris, sont priés de faire parvenir, jusqu'au **vendredi 2 décembre 1994**, à l'Office de construction de la N5, rue Pourtalès 13, 2001 Neuchâtel, leur inscription, accompagnée, pour validation, du récépissé de leur paiement, et de préciser qu'il s'agit du lot 2468.

Le chef du département: P. Hirschy

28-4871



ROUTES NATIONALES SUISSES
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
Département de la gestion du territoire

SOUSSION

Dans le cadre des travaux de construction du tronçon frontière vaudoise - Areuse de la N5, secteur Vaumarcus - Treytel, le Département de la gestion du territoire de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission la construction du passage supérieur RC 2125 au Grand-Verger à Saint-Aubin, au droit du croisement avec le futur tracé CFF Rail 2000.

L'appel d'offres portera essentiellement sur les quantités suivantes:

- terrassement 4500 m³
- remblayage 4500 m³
- béton 2400 m³
- coffrage 2200 m²
- armature 130 tonnes
- étanchéité 850 m²

Une participation aux frais d'établissement et d'expédition du dossier de soumission est fixée à Fr. 100.-, payable sur le CCP 20-73-3 de l'Etat de Neuchâtel en faveur du compte 14.30.501.00.

Pour obtenir ce dossier, les entreprises intéressées, fournisseurs et sous-traitants compris, sont priés de faire parvenir, jusqu'au **vendredi 2 décembre 1994**, à l'Office de construction de la N5, rue Pourtalès 13, 2001 Neuchâtel, leur inscription, accompagnée, pour validation, du récépissé de leur paiement, et de préciser qu'il s'agit du lot 2470.

Le chef du département: P. Hirschy

28-5108

Entreprise cherche

aide de bureau

Deux après-midi par semaine.

Ecrire sous chiffres D 132-763269 à: Publicitas, case postale 2054 3202 La Chaux-de-Fonds

Nous recherchons pour Genève, un

ingénieur E.T.S. ou B.T.S.

constructeur outilleur

- formation de base: mécanicien outilleur (faiseur d'étampes);
 - âge entre 25 et 35 ans;
 - expérience dans les domaines de: outils de découpe, outils d'emboutissage, outils de frappe, outils progressifs;
 - connaissances en C.A.O. souhaitées.
- Tâches:**
- réalisation d'avant-projets outillages;
 - construction sur C.A.O. d'outillages divers;
 - mise au point des outillages avec le département mécanique;
 - conduite de projet;
 - date d'entrée dès que possible;
 - Suisse ou permis valable.

Réponse assurée si votre profil correspond au descriptif ci-dessus.

Envoyez vos offres sous chiffre F 18-191734 à Publicitas, case post. 645, 1211 Genève 3. 4x4

A louer tout de suite ou à convenir à la rue du Locle 38, La Chaux-de-Fonds
APPARTEMENT DE 5 PIÈCES
 Au 13e étage (99 m²) avec balcon.
 Loyer: Fr. 1300.-
 Fr. 164.50 pour les charges
 Pour visiter: Mme Miranda (concierge) ☎ 039/26 46 06
 Pour renseignement et location: **DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17, 3000 Berne 9.**
 5-163363

A vendre à **TRAMELAN**
maison d'habitation (1907)
 bien située, sur 4 niveaux, jardin de 1000 m², 2 x 300 m² de terrains attenants. Possibilités pour cabinets médicaux, études.
 Ecrire sous chiffre P 132-762 597, à **Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.**
 4x4

L'annonce, reflet vivant du marché

A louer à **CORGÉMONT**
Bâtiment rénové et transformé de 500 m² bureaux/production
 Prix de location: dès Fr. 100.-/m²/an.
 Pour renseignements: **INTEGRA Immobilien AG**
 ☎ 01/830 55 33.
 249-71558

SAINT-IMIÉ
 Superbes appartements rénovés à neuf, cuisine agencée avec lave-vaisselle, vitrocéram, salle de bains et WC séparés.
3½ pièces 83 m² + balcon 10 m²
 mensualité: Fr. 715.- + charges
2½ pièces 68 m² + balcon 10 m²
 mensualité: Fr. 495.- + charges
 Fonds propres à convenir
 Renseignements et visites:
 ☎ 032/23 63 11
 6-54389

A remettre pour tout de suite ou date à convenir à Saint-Imier au centre du village

SUPERBE RESTAURANT

avec agencement neuf. **Entièrement rénové.** Ambiance chaleureuse. Cuisine neuve, complètement équipée au goût du jour.
 Pour plus de renseignements, appelez le 039/41 62 12.
 132-763255

MINI-ANNONCES

● **demandes d'emploi**

MONTEUR MACHINES INDUSTRIELLES, avec expérience, cherche place pour date à convenir ou **SERRURIER**, avec 8 ans d'expérience.
 ☎ 039/28 02 27, midi ou soir.
 132-763242

JEUNE FILLE AU PAIR CHERCHE UNE FAMILLE, région Le Locle - La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/26 99 52, le soir.
 157-714295

● **perdu**

LUNETTES MÉDICALES, double foyer, monture noire. Récompense.
 ☎ 039/26 08 34
 132-763313

● **spectacles, loisirs**

ORCHESTRE, 1-5 musiciens **ANIME VOS SOIRÉES**. ☎ 0033/81 49 52 72 ou 077/31 24 18
 157-714213

● **divers**

DES PROBLÈMES ÉDUCATIFS AVEC VOS ENFANTS? Parents-Information écoute et renseigne. Lundi: 18-22 heures. Mardi, mercredi: 9-11 heures. Jeudi: 14-18 heures. ☎ 039/23 56 16
 28-4441

● **marché de l'occasion**

A vendre **PEUGEOT 505 STI**, modèle 1983, automatique, bon état, expertisée, 152000 km. Fr. 2800.-. ☎ 038/53 17 84
 132-763094

CITROËN CX 25 GTI, intérieur cuir, toit ouvrant électrique, expertisée. Fr. 4000.-
 ☎ 039/28 81 82
 132-763175

A vendre **MOTOS SUZUKI DR 650 RS**, année 1991, 18000 km, et **SUZUKI 750 GSXR**, année 1993, 43000 km. Prix à discuter. ☎ 039/28 97 79, le soir.
 132-763229

FIAT UNO 45 I.E., rouge, 3 portes, expertisée, 1991, 52000 km, pneus neige neufs, radiocassette. Fr. 6500.-. ☎ 039/26 98 12, heures repas.
 132-763285

A vendre **MOTO KTM 300 EXC**, année 1994. Prix à discuter. ☎ 039/28 20 21
 132-763263

● **immobilier**

Cherche **FERME**. Ecurie bienvenue, même sans confort. ☎ 038/53 64 43, soir.
 28-4751

A louer, quartier des Foulets: **APPARTEMENTS DE 3 PIÈCES**. Cuisine agencée. Libres à convenir. ☎ 039/23 26 57, heures de bureau.
 132-760477

A louer au Locle, à proximité du collège: **MAGNIFIQUES APPARTEMENTS SOCIAUX DE 4½ ET 5½ PIÈCES**. Cuisine agencée, 2 salles de bains, 1 cave, 1 balcon, ascenseur. Libres à convenir.
 ☎ 039/23 26 57
 132-761131

A louer ou à vendre **APPARTEMENTS 3 PIÈCES**. A vendre **3 LOCATIFS**. La Chaux-de-Fonds. ☎ 077/37 37 52 ou 038/53 22 13
 132-762931

A louer **APPARTEMENT 1 PIÈCE** avec cuisine et salle de bains. ☎ 039/28 44 85, heures repas.
 132-763254

A louer au centre de Saint-Imier: **STUDIO MEUBLÉ OU NON**. Fr. 400.-, charges comprises.
 ☎ 039/44 11 37 ou 039/44 10 52
 132-763275

A louer à Saint-Imier, centre: **JOLI APPARTEMENT 3½ PIÈCES**. Mansardé, très ensoleillé, tout confort. Pour date à convenir. Fr. 950.-, charges comprises.
 ☎ 039/44 11 37 ou 039/44 10 52
 132-763276

A louer, quartier Jaluse, Le Locle: **APPARTEMENT 3½ PIÈCES**. Cuisine agencée, cave, galetas. Libre 1er janvier 1995 ou à convenir. ☎ 038/25 29 67
 157-714148

A louer aux Brenets: **SUPERBE 3½ PIÈCES**. Tout confort, terrasse, garage, vue exceptionnelle. Début 1995.
 ☎ 039/32 19 08
 157-714237

A louer **APPARTEMENT 2 PIÈCES**. Cuisine agencée. Centre ville. Fr. 600.-, charges comprises. ☎ 039/28 95 55
 132-763279

LOCAUX, 100 m², pour atelier ou dépôt. Fr. 650.-. ☎ 039/28 60 42, heures repas.
 132-762972

A louer à La Chaux-de-Fonds: **SUPERBE APPARTEMENT 2½ PIÈCES**. Libre tout de suite. Fr. 600.-, charges comprises.
 ☎ 066/75 58 43
 165-727269

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
 Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

Nos ingénieurs sont accoutumés à ses accélérations.
 Le photographe pas encore.



Peugeot 306 S16. Le sport est sa passion.



Forte d'un bloc 16 soupapes de 1998 ccm, la 306 S16 développe en souplesse 150 cv et accélère sans peine de 0 à 100 en 8,4 sec. Sans oublier son train de roulement ATC, qui la « colle » littéralement à la route. Ainsi, à 215 km/h comme à 50, la S16 se distingue par le même comportement routier exceptionnel. Peugeot 306 S16 (3 portes), Fr. 31 000.-, ou dès 20 200.- en version XR (5 portes, 1360 ccm).

La Chaux-de-Fonds:
 ENTILLES SA
 Garage et Carrosserie,
 av. Léopold-Robert 146,
 039/26 42 42

Les Breuleux:
 Garage Th. Clémence, 039/54 11 83

La Chaux-de-Fonds:
 Garage de l'Etoile, Fritz-Courvoisier 28,
 039/28 13 64

Chézard:
 Garage U. Schürch, 038/53 38 68

Courtelary:
 Garage J.P. Schwab, 039/44 14 44

Les Genevez:
 Garage Clément Miserez, 032/91 95 78

Le Locle:
 Entilles SA - Stand SA, Girardet 27,
 039/31 29 41

Monfaucon:
 Garage Bellevue, 039/55 13 15

Les Ponts-de-Martel:
 Garage de la Prairie, 039/37 16 22

Tramelan:
 Garage du Châlet, 032/97 56 19

306



5-165203

1995

L'ANGLAIS S'APPREND CHEZ WALL STREET!

DES AVANTAGES UNIQUES

Horaires libres
De 9 à 20 h. 30, vous choisissez chaque jour votre horaire.

Sans perte de leçons
Vous pouvez répéter chaque leçon, à votre rythme, gratuitement.

Garantie d'apprentissage
Wall Street Institute s'engage par écrit à garantir votre succès ou à vous rembourser.

Préparation gratuite au Cambridge First Certificate
D'une valeur de Fr. 350.- pour tous les inscrits au cours complet.



1 MOIS GRATUIT

pour pré-inscriptions 95 au cours standard avant le 22. 12. 94

Un succès sans précédent
Déjà 17 écoles en Suisse et 100 en Europe. Plus de 20 ans consacrés à la qualité, au service et à l'attention portée à l'étudiant, avec des résultats extraordinaires.

Appelez vite pour plus d'informations!

WALL STREET INSTITUTE SCHOOL OF ENGLISH

CHAUX-DE-FONDS: L. ROBERT 9 ☎ 23 55 30
NEUCHÂTEL: PL. DES HALLES 11 ☎ 25 16 64

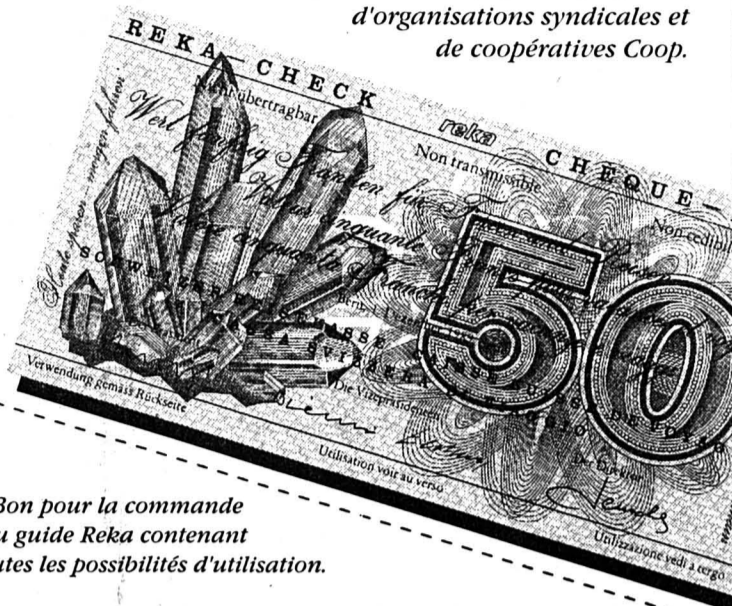
22-254782

Publicité intensive, Publicité par annonces

Le chèque (épargne) vacances.

Plus de vacances pour moins d'argent, grâce aux chèques Reka.

On peut les acheter à prix avantageux auprès de beaucoup d'employeurs, d'organisations syndicales et de coopératives Coop.



Bon pour la commande du guide Reka contenant toutes les possibilités d'utilisation.

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ NPA/Localité _____
A envoyer à: Reka, Case postale, 3001 Berne

5-109660/4x4

reka
Chèques

IMMOBILIER

A louer à La Chaux-de-Fonds Pour le 1. 1. 1995

● APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES

cuisine agencée. Loyer Fr. 600.- + ch.

TF à Fiduciaire I. Moy, Les Grandes Planches 7 2206 Les Geneveys sur-Coffrane ☎ 038/57 12 20

SMH GERANCE TRANSACTIONS IMMOBILIERES

SMH IMMEUBLES SA

À LOUER

Le Corbusier 19, Le Locle

Appartement de 3 pièces

Très ensoleillé.

Libre: tout de suite ou date à convenir.

Loyer: Fr. 648.- charges comprises.

MEMBRE UNPI 157-714276

LE LOCLE - Rue Girardet 57 - ☎ 039/31 62 40

GARAGE

à louer, Fr. 80.- Joux-Pélichet 34 Le Locle H. Hentzi ☎ 039/31 23 22 157-501615

A louer, rue Jacob-Brandt 6 à La Chaux-de-Fonds

Grand studio meublé

entièrement rénové. Cuisine équipée. TV, vidéo.

Libre tout de suite.

Fr. 700.- + charges.

☎ 039/31 16 16 Mlle Huguénin 241-51123

Génial!

Un lave-linge automatique pour 5 kg et un tumbler pour 2,5 kg dans la même machine

Novamatic WT 1000 S
Laver automatiquement et sécher "prêt-à-ranger" dans un petit espace (H 85, L 59,5, P 52 cm). Tous les programmes, peut être raccordé partout. Livraison/raccordement/montage effectués par les professionnels de chez Fust. Un prix sensationnel de Fr. Loc./m.* 76.- AS inclus



Et d'autres lave-linge et sècheurs automatiques d'Electrolux, Miele, Bosch, Kenwood, Novamatic

AS = abonnement service * Durée minima de location 3 mois

Dans votre succursale la plus proche

La Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Nouveau: Bienne, Hyper-Fust, route de Soleure 122	032 52 16 00
Bienne, rue Centrale 36	032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 7	038 25 51 51
Nouveau: Neuchâtel, Innovation	
Aux Armourins, rue du Temple-Neuf 14	038 24 16 00
Marin, Marin-Centre	038 33 48 48
Réparation rapide toutes marques	021 311 13 01
Service de commande par téléphone	021 312 33 37
	05-166064/4x4

NOUVEAU! HYPER-FUST à La Chaux-de-Fonds Boulevard des Eplatures 44

IMMOBILIER

A louer au Locle

APPARTEMENTS DE 1, 2 ET 4 PIÈCES

Loyers modérés

Libres à convenir

Tél. 039/23 26 58

132-760474

A vendre à Crans (VS) de particulier, dernier étage

très beau studio meublé

+ place de parc. Vue + tranquillité absolues, à 2 minutes du centre + télécabine.

Surface 31 m² + balcon 7 m².

OCCASION RARE

Pour sportifs Fr. 118 000.-

Charles Perren, tél. 027 23 13 35.

036-218 001/4x4

BAR À CAFÉ La Ruche
Didier Girard ☎ 039/23 28 44
Av. Léopold-Robert 108
2300 La Chaux-de-Fonds

Godal chauffage
Rue Avocat-Bille 10
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 51 73

Fondation neuchâteloise des centres asi
ASI
Ateliers pour handicapés
Rue des Terreaux 48
2300 La Chaux-de-Fonds 3
Nous voulons travailler pour vous... Faites-en l'expérience
Imprimerie, menuiserie, mécanique, conditionnement

SPECTACLE DE LA PATERNELLE

Grande salle de la Maison du Peuple, La Chaux-de-Fonds

Séances

Samedi 3 décembre 1994: 1re à 13 h 30
2e à 16 h 30

Dimanche 4 décembre 1994: à 14 heures

Cette année, la soirée n'a pas lieu.

Prix des places numérotées

Adultes: Fr. 10.- (parterre et galerie)

Enfants membres: gratuit, billet d'entrée obligatoire (échanger le bon à la location)

Enfants non-membres: Fr.5.-

Locations

Maison du Peuple Serre 68, La Chaux-de-Fonds

Judi 24 novembre, de 18 h à 20 h 30, grande salle, 2e étage

Vendredi 25 novembre, de 18 h à 20 heures, local La Paternelle, 4e étage

Vendredi 2 décembre, de 18 h à 20 heures, local La Paternelle, 4e étage

Samedi 3 décembre, de 10 à 11 h 30, grande salle, 2e étage

La location est également ouverte avant le début de chaque séance...

132-762966

Programme

De la gaieté avec les accordéonistes de l'Edelweiss

Trois, deux, un et voici le ventriloque Roger Alain

La petite souris qui découvre le monde... Conte de Noël interprété par les enfants de La Paternelle et avec la visite du Père Noël

Entracte

Le Petit Jardinier Conte magique imaginé par Pascal Guinand et chanté par Yves Haesler

Chaque enfant participant au spectacle recevra un cornet de Noël en sortant.

LA NOUVELLE OPEL **CORSA** C'EST TOUT MOI!

Distributeur officiel Garage-Carrosserie du Collège

Maurice Bonny sa
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 40 45

Cattaneo J.-Louis
PLÂTRERIE-PEINTURE

Papiers peints
Crépis, faux-plafonds
Façades

Bulles 22a
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 17 57

Maison fondée en 1919

restaurant **GRAND PONT**

M. et Mme G. Turale
Av. Léopold-Robert 118
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 46 88

Spécialités du patron
Salles pour sociétés et banquets
Repas d'affaires - Terrasse
Cuisine soignée

VOS LIGNES DE CONTACTS

trn
les transports régionaux neuchâtelois

CMN RFL TC VF

TRN, Av. Léopold-Robert 77, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039 / 23 61 71, fax 039 / 23 66 50

Draps, nappes, linge de corps, chemises, habits de travail, rideaux, etc.

Tout votre linge lavé et repassé

Blanchisserie Le Muguet

F. Kammer Grenier 22 ☎ 039/23 36 20

Livraison à domicile
La Chaux-de-Fonds, Le Locle

Kiosque du Bois du Petit-Château

Ouvert tous les jours, aussi le dimanche

Dépôt pour le loto, la loterie et Banco Jass

Marcel Huguénin
La Chaux-de-Fonds

JACQUES **DESSANGE** DIFFUSION

Place de l'Hôtel-de-Ville 6
Téléphone 039/28 75 55

☎ 039/28 77 65
Fax 039/28 05 68
La Chaux-de-Fonds

Menuiserie
Heinz Schaller
1er Mars 8